



Comptes consolidés

Version préliminaire, comptes non-audités – en cours de certification
au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

BASE DE PREPARATION	4
FAITS MARQUANTS	4
BILAN CONSOLIDE	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	7
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	8
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	9
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	10
PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	13
1. NORMES APPLICABLES	13
2. PREMIERE APPLICATION D'IFRS 17 CONTRATS D'ASSURANCE	14
2.1. Méthodes de transition.....	14
2.2. Impacts au 1 ^{er} janvier 2022.....	14
2.3. Impacts sur le compte de résultat 2022.....	15
3. PREMIERE APPLICATION D'IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS	16
3.1. Méthodes de transition.....	16
3.2. Impacts au 1 ^{er} janvier 2023.....	16
4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIFS	19
4.1. Bases de consolidation.....	19
4.2. Devises étrangères.....	19
4.3. Information sectorielle.....	20
4.4. Provisions techniques d'assurance et de réassurance.....	21
4.5. Actifs financiers selon IFRS 9, applicable au 1er janvier 2023 pour le portefeuille d'assurance.....	26
4.6. Actifs financiers selon IAS 39, applicable jusqu'au 31 décembre 2022.....	28
4.7. Dettes de financement.....	31
4.8. Autres activités.....	31
4.9. Autre information publiée : Le chiffre d'affaires et les frais généraux consolidés.....	32
4.10. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles.....	33
4.11. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition.....	33
4.12. Immobilisations corporelles.....	36
4.13. Avantages au personnel.....	36
4.14. Impôts.....	37
4.15. Contrats de location.....	38
4.16. Provisions.....	39
4.17. Parties liées.....	39
4.18. Jugements et estimations significatifs.....	39
5. NORMES ET AMENDEMENTS PUBLIES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR	42
NOTE 1. ECARTS D'ACQUISITION	42
NOTE 2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43
NOTE 3. PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	45
NOTE 4. CREANCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE	50
NOTE 5. IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS	51
NOTE 6 AUTRES ACTIFS	52
NOTE 7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	53
NOTE 8. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	53
NOTE 9. PAIEMENT SUR LA BASE D'ACTIONNAIRES	53
NOTE 10. RESERVE DE REEVALUATION	55
NOTE 11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55
NOTE 12. AVANTAGES AU PERSONNEL	57
NOTE 13. DETTES DE FINANCEMENT	61
NOTE 14. PASSIFS LOCATIFS	61
NOTE 15. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	62
NOTE 16. RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE	63
NOTE 17. IMPOTS DIFFERES	63
NOTE 18. AUTRES PASSIFS	64
NOTE 19. CHIFFRE D'AFFAIRES	65
NOTE 20. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS	65

NOTE 21. FRAIS GENERAUX PAR DESTINATION.....	66
NOTE 22. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	66
NOTE 23. RESULTAT DES CESSIONS EN REASSURANCE.....	66
NOTE 24. RESULTAT FINANCIER NET HORS COUT DE L'ENDETTEMENT.....	67
NOTE 25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	68
NOTE 26. IMPOT SUR LE RESULTAT.....	69
NOTE 27. VENTILATION DU RESULTAT PAR SECTEUR.....	70
NOTE 28. RESULTAT PAR ACTION.....	72
NOTE 29. EFFECTIFS.....	72
NOTE 30. PARTIES LIEES.....	72
NOTE 31 - REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS.....	74
NOTE 32. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	74
NOTE 33. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	75
NOTE 34. CONTRATS DE LOCATION.....	76
NOTE 35. RELATIONS MERE-FILIALES.....	76
NOTE 36. ENTREES DE PERIMETRE.....	77
NOTE 37. EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	77
NOTE 38. GESTION DES RISQUES.....	77

Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne¹. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan et le compte de résultat sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2022 retraité de la nouvelle norme IFRS 17.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 27 février 2024 et préalablement validés (revus) par le comité d'audit le 26 février 2024.

Faits marquants

Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du Nord

Le 30 janvier 2023, Coface a annoncé l'acquisition de Rel8ed, une société nord-américaine spécialisée dans l'analyse de données. Cette acquisition permettra d'enrichir les bases de données de Coface et de renforcer ses capacités d'analyse. Elle bénéficiera aux activités de Coface à la fois dans le domaine de l'assurance-crédit et de l'information d'entreprises.

Agences de notations financière et extra-financière

- **AM Best confirme la note 'A' (Excellent) assortie d'une perspective « stable » des principales entités opérationnelles de Coface**

Le 19 mai 2023, l'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (Insurer Financial Strength – IFS) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Ré. La perspective de ces notes reste « stable ».

- **Moody's rehausse la note de solidité financière de Coface à A1, perspective stable**

Le 28 septembre 2023, l'agence de notation Moody's a rehaussé la note de solidité financière (Insurance Financial Strength – IFS) de Coface de A2 à A1. L'agence a également fait évoluer la perspective de Coface de positive à stable.

- **Fitch confirme la notation AA- de Coface assortie d'une perspective stable.**

Le 9 novembre 2023, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé, la note de solidité financière (*Insurer Financial Strength - IFS*) 'AA-' de Coface. La perspective reste « stable ».

Lancement de ALYX, une nouvelle plateforme intégrée de gestion de crédit

Le 6 juin 2023, Coface a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale de gestion du risque de crédit pour ses assurés. Appelée Alyx, celle-ci permet aux clients de Coface d'automatiser et de centraliser la gestion de leurs risques de crédits de bout en bout.

La plateforme a été construite et est proposée en partenariat avec CreditDevice, un éditeur de logiciels néerlandais spécialisé dans la gestion du risque de crédit commercial. Alyx, sera dans un premier temps disponible en France, en Allemagne, au Danemark, et en Norvège pour les clients mid-market.

Emission d'une obligation subordonnées Tier 2

Le 27 novembre 2023, COFACE SA a annoncé l'émission d'obligations subordonnées tier 2 d'un montant de 300.000.000 euros portant intérêt au taux fixe de 5,750% et arrivant à échéance le 28 novembre 2033.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
Actifs incorporels		239 715	238 835	229 951
Ecart d'acquisition	1	155 309	155 960	155 529
Autres immobilisations incorporelles	2	84 405	82 876	74 423
Placements des activités d'assurance	3	3 341 112	3 015 136	3 213 422
Immobilier de placement	3	288	288	288
Placements évalués au coût amorti	3	143 211	102 088	87 507
Placements à la juste valeur par capitaux propres	3	2 367 309	2 902 405	3 115 154
Placements à la juste valeur par résultat	3	827 903	26	15
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	3	2 402	10 330	10 458
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	4	2 903 980	2 906 639	2 690 125
Actifs liés à des contrats de réassurance détenus	15	384 810	356 217	288 647
Autres Actifs	6	533 107	515 650	484 238
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles	5	85 488	94 613	105 809
Impôts différés actifs	17	89 899	90 693	64 078
Créances clients des activités de service		54 319	50 062	59 489
Créances d'impôt exigible		73 447	66 612	75 682
Autres créances		229 954	213 670	179 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	495 558	553 786	362 441
TOTAL ACTIF		7 898 282	7 586 265	7 268 824

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
Capitaux propres du groupe		2 050 765	2 018 606	2 229 547
Capital	8	300 360	300 360	300 360
Primes d'émission, de fusion et d'apport		723 501	723 501	810 420
Report à nouveau		899 233	835 265	738 244
Autres éléments du résultat global		-112 832	-80 968	156 708
Résultat net consolidé de l'exercice		240 500	240 446	223 817
Participations ne donnant pas le contrôle		2 173	2 266	362
Capitaux propres totaux		2 052 938	2 020 871	2 229 909
Provisions pour risques et charges	11	73 942	68 662	85 748
Dettes de financement	13	831 743	534 280	390 553
Passifs locatifs	14	67 621	74 622	81 930
Passifs liés à des contrats d'assurance émis	15	1 468 406	1 432 580	1 250 493
Ressources des activités du secteur bancaire	16	2 893 072	2 927 389	2 698 525
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	16	762 907	743 230	822 950
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	16	474 446	389 300	376 800
Dettes financières représentées par des titres	16	1 655 719	1 794 858	1 498 775
Autres passifs	18	510 560	527 861	531 666
Impôts différés passifs	17	143 886	125 441	153 422
Dettes d'impôt exigible	18	51 917	61 681	80 712
Instruments dérivés et dettes rattachées	18	27	222	3 480
Autres dettes	18	314 730	340 516	294 052
TOTAL PASSIF		7 898 282	7 586 265	7 268 824

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Primes brutes émises		1 694 189	1 666 489
Ristournes de primes		-129 073	-139 102
Variation des primes non acquises		-6 053	-11 725
Produits des activités d'assurance	19	1 559 063	1 515 663
Charges des prestations des contrats	20	-558 644	-540 425
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	21	-546 999	-531 463
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse		596	2 735
Charges afférentes aux activités d'assurance		-1 105 047	-1 069 153
RESULTAT D'ASSURANCE		454 016	446 510
Résultat des cessions en réassurance	23	-104 240	-138 640
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE		349 776	307 870
Accessoires de primes		171 374	158 574
Produits net des activités bancaires		72 686	70 414
Produits des activités de service		65 109	54 380
Autres revenus	19	309 168	283 367
Frais généraux non attribuables aux contrats d'assurance	21	-106 515	-98 815
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	21	-14 018	-14 331
Autres charges d'exploitation	21	-142 470	-129 766
Autres charges		-263 003	-242 913
Coût du risque	22	-534	308
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE		395 407	348 633
Produits des placements net de charges hors coût de l'endettement	24	12 427	35 699
Produits financiers ou charges financières d'assurance	24	-52 642	-8 432
Produits financiers ou charges financières des cessions en réassurance	24	12 683	-9 119
Résultat financier net	24	-27 533	18 148
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		367 874	366 782
Autres produits et charges opérationnels	25	-4 952	-9 537
RESULTAT OPERATIONNEL		362 922	357 245
Charges de financement		-34 269	-29 605
Impôts sur les résultats	26	-88 033	-86 923
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		240 620	240 717
Participation ne donnant pas le contrôle		-120	-273
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		240 500	240 444

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

Autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022 (*)
Résultat net (part du groupe)	240 500	240 444
Participations ne donnant pas le contrôle	120	273
Autres éléments du résultat net global		
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat	-14 222	594
Transférée vers le résultat		
Comptabilisée en capitaux propres	-14 222	594
Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - recyclables	51 583	-264 948
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	66 820	-310 341
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	-13 498	54 626
Transférée en résultat - part brute	-3 618	-12 861
Transférée en résultat - effet d'impôt	1 879	3 629
Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - non recyclables	-26 597	0
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	-24 445	0
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	-2 152	0
Résultat financier lié aux contrats d'assurance et réassurance	-3 271	17 374
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	-4 587	22 469
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	1 316	-5 095
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	-2 140	9 310
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	-2 794	13 015
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	655	-3 705
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts	5 354	-237 669
Résultat global de la période de l'ensemble consolidé	245 974	3 047
- dont part du groupe	246 074	2 778
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle	-100	270

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global										
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 31 décembre 2021	300 360	810 420	660 526	-15 719	-28 602	212 733	-22 493	223 817	2 141 041	309	2 141 351
Impact de 1ère application d'IFRS 17 Contrats d'assurance			95 711			-4 931			90 781	53	90 834
Autre impact			-2 274						-2 274		-2 274
Capitaux propres au 1er janvier 2022 retraités d'IFRS 17	300 360	810 420	753 963	-15 719	-28 602	207 803	-22 493	223 817	2 229 548	362	2 229 911
Affectation du résultat 2021			223 817					-223 817	0		0
Distribution 2022 au titre du résultat 2021		-86 868	-137 161						-224 029	-14	-224 043
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	-86 868	86 656	0	0	0	0	-223 817	-224 029	-14	-224 043
Résultat au 31 décembre 2022 retraité d'IFRS 17								240 448	240 448	273	240 721
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres						-255 684			-255 684	-32	-255 715
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat						-9 232			-9 232		-9 232
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						17 315			17 315	59	17 374
Variation des écarts actuariels IAS19R							9 310		9 310	0	9 310
Variation des réserves de conversion					615				615	-21	594
Elimination des titres auto-détenus				-3 430					-3 430		-3 430
Charges liées aux plans d'actions gratuites			2 203						2 203		2 203
Impact lié à l'hyperinflation			16 172						16 172		16 172
Transactions avec les actionnaires et autres		-51	-4 580						-4 631	1 639	-2 992
Capitaux propres au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17	300 360	723 601	854 414	-19 149	-27 987	-39 798	-13 183	240 448	2 018 606	2 266	2 020 872
Impact de 1ère application d'IFRS 9 Instruments financiers			37 662			-56 379	18 879		161	-2	159
Capitaux propres au 1er janvier 2023 retraités d'IFRS 17 et 9	300 360	723 601	892 076	-19 149	-27 987	-96 177	5 896	240 448	2 018 767	2 264	2 021 031
Affectation du résultat 2022			240 448					-240 448	0		0
Distribution 2023 au titre du résultat 2022			-226 953						-226 953	-8	-226 959
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	13 495	0	0	0	0	-240 448	-226 953	-6	-226 959
Résultat au 31 décembre 2023								240 500	240 500	120	240 620
Variation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisée en capitaux propres						53 349	-26 597		26 752	6	26 758
Variation de la juste valeur des actifs financiers transférée en résultat						-1 739			-1 739		-1 739
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						-3 249			-3 249	8	-3 241
Variation des écarts actuariels IAS19R							-2 140		-2 140		-2 140
Variation des réserves de conversion					-13 988				-13 988	-233	-14 221
Elimination des titres auto-détenus				-4 465					-4 465		-4 465
Charges liées aux plans d'actions gratuites			2 218						2 218		2 218
Impact lié à l'hyperinflation			13 120						13 120		13 120
Transactions avec les actionnaires et autres			1 938						1 938	16	1 954
Capitaux propres au 31 décembre 2023	300 360	723 601	922 847	-23 614	-41 975	-47 816	-23 041	240 500	2 050 765	2 173	2 052 938

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022*
Résultat net (part du groupe)	240 500	240 444
Participations ne donnant pas le contrôle	120	273
Impôts sur le résultat	88 033	86 923
Charges de financement	34 269	29 605
Résultat opérationnel (A)	362 922	357 245
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	40 672	40 712
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	42 097	208 485
+/- Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	21 677	
+/- Résultat latent de change	27 172	2 469
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-32 209	-11 888
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	99 410	239 778
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	462 332	597 023
Variation des créances et des dettes d'exploitation	-41 691	-57 931
Impôts nets décaissés	-98 852	-95 454
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	-140 542	-153 385
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	36 082	-224 891
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	-53 993	308 595
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	-13 156	-71 397
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	-31 068	12 307
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	290 722	455 945
Acquisitions des placements	-318 038	-1 602 794
Cessions des placements	11 123	1 510 520
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	-306 915	-92 273
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	4 055	3 592
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	4 055	3 592
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-25 443	-32 751
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	481	1 617
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	-24 962	-31 134
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	-327 822	-119 816
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	-4 464	-3 430
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-226 953	-224 029
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-6	-15
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-231 424	-227 473
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	296 037	410 095
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	3 545	-273 338
Remboursement des passifs locatifs	-18 678	-16 674
Intérêts payés	-32 009	-32 478
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	248 896	87 605
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	17 472	-139 868
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-38 601	-4 917
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)	-58 228	191 345
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	290 722	455 945
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	-327 822	-119 816
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	17 472	-139 868
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-38 601	-4 917
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	553 786	362 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	495 558	553 786
Variation de la trésorerie nette	-58 228	191 345

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9.

Périmètre de consolidation

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2023

Entrées de périmètre

En 2023, quatre entités détenues exclusivement depuis plusieurs exercices sont entrées dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de Coface Hungary Insurance services, Coface Service Colombia Ltda., Coface Services Japan et Coface Adriatics.

Autres variations de périmètre : sortie, fusion, variation de pourcentage d'intérêts

La société Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH a été absorbée par la société Coface Central Europe Holding AG.

Entités ad hoc

Entités ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité ad hoc au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité ad hoc ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de service auprès de l'entité ad hoc via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités ad hoc impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités ad hoc relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (Special Purpose Vehicle) de type français, soit le Fonds Commun de Titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que la captive de réassurance Coface RE puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne étant atteints, les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2023	Intérêt 31/12/2023	Contrôle 31/12/2022	Intérêt 31/12/2022
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)	-	Succursale*		Succursale*	
Allemagne	Coface Finanz GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating Holding GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Kisselberg KG	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays Bas	Coface Nederland Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays-Bas	Coface Nederland	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Danmark	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Norden Services (Danmark Services)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suède	Coface Sverige	-	Succursale*		Succursale*	
Suède	Coface Sverige Services AB (Sweden Services)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Norvège	Coface Norway - SUCC (Coface Europe)	-	Succursale*		Succursale*	
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA	Société Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cofinpar	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cogeri	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fimipar	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 ter	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 quater	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 4	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 5 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 6	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgium Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgique	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Suisse	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Services Suisse	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Coface RE	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 5	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 6	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK	-	Succursale*		Succursale*	
Irlande	Coface Ireland	-	Succursale*		Succursale*	

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2023	Intérêt 31/12/2023	Contrôle 31/12/2022	Intérêt 31/12/2022
Europe Centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	-	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Coface Hungary Insurance services	Globale	100,00%	100,00%	Non consolidée	
Pologne	Coface Poland Insurance Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania Insurance Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur S.A. Bois - Colombes – Sucursala Bucuresti	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	-	Succursale*		Succursale*	
Lithuanie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur Lietuvos filialas	-	Succursale*		Succursale*	
Lithuanie	Coface Baltics Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Bulgarie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA – Branch Bulgaria	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Croatie	Coface Adriatics	Globale	100,00%	100,00%	Non consolidée	

Méditerranée et Afrique

Italie	Coface Italy (Succursale)	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	Coface Israel	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israel	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	BDI – Coface (business data Israel)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa	Globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Servicios España,	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Iberica	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Services Grèce	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Turquie	Coface Sigorta	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Amérique du Nord

Etats-Unis	Coface North America Holding Company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface Services North America	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America Insurance company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Canada	Coface Canada	-	Succursale*		Succursale*	

Amérique Latine

Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Servicios Mexico, S.A.DE C.V.	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile SA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Sevicios Argentina S.A	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Equateur	Coface Ecuador	-	Succursale*		Succursale*	
Colombie	Coface Service Colombia Ltda.	Globale	94,98%	100,00%	Non consolidée	

Asie Pacifique

Australie	Coface Australia	-	Succursale*		Succursale*	
Hong-Kong	Coface Hong Kong	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Services Japan	Globale	100,00%	100,00%	Non consolidée	
Singapour	Coface Singapour	-	Succursale*		Succursale*	
Nouvelle Zélande	Coface Nouvelle - Zelande SUCC	-	Succursale*		Succursale*	
Taiwan	Coface Taiwan	-	Succursale*		Succursale*	

*Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

Principes et méthodes comptables

1. Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1er janvier 2023

Les amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » et à la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » furent publiés au journal officiel de l'Union européenne le 3 mars 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Coface.

L'amendement à la norme IAS 12 "Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction » a été publié au journal officiel de l'Union européenne le 12 août 2022 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Cet amendement est déjà appliqué dans les comptes de Coface.

L'amendement à la norme IAS 12 « Réforme fiscale internationale - Pilier 2 » a été publié au journal officiel de l'Union européenne le 9 novembre 2023 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Cet amendement porte sur l'exemption temporaire obligatoire de comptabilisation d'impôt différé liée aux nouvelles « Règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition » (communément désignées sous l'appellation « Règles GloBE » ou « Pilier 2 » (cf. Principes et méthodes comptables, 4.12. iii)

Le Groupe applique les normes IFRS 17 et IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023.

2. Première application d'IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et homologuée le 23 novembre 2021 par l'Union Européenne, remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance et entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée.

2.1. Méthodes de transition

Comme requis par la norme, la date de transition à IFRS17 est le 1^{er} janvier 2022 et les informations comparatives lors de l'adoption d'IFRS 17 sont retraitées en application d'IAS 8.

2.2. Impacts au 1^{er} janvier 2022

L'ajustement total (après impôts) sur les capitaux propres du Groupe est une augmentation de 91 millions d'euros au 1er janvier 2022, comme résumé ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	1er janvier 2022
Ajustement avant impôts différés	119
Ajustement lié aux impôts différés	- 28
Impact lié à l'adoption d'IFRS17	91

L'impact sur le bilan au 1^{er} janvier 2022 est le suivant :

ACTIF au 1er janvier 2022 (en millions d'euros)	Publié IFRS 4	Décomptabilisation IFRS 4	Comptabilisation des contrats d'assurance IFRS 17	Retraité IFRS 17
Ecarts d'acquisition et autres actifs incorporels	230,0			230,0
Placements des activités d'assurance	3 213,4			3 213,4
Créances d'affacturage	2 690,1			2 690,1
Actifs liés à des contrats de réassurance détenus	512,2	-512,2	289,0	289,0
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	517,0	-517,0		-
Frais d'acquisition reportés	38,9	-38,9		-
Impôts différés actifs	58,3	137,1	-131,1	63,9
Autres actifs	779,0		2,5	781,5
TOTAL ACTIF	8 039,0	-931,0	160,4	7 267,9

PASSIF au 1er janvier 2022 (en millions d'euros)	Publié IFRS 4	Décomptabilisation IFRS 4	Comptabilisation des contrats d'assurance IFRS 17	Retraité IFRS 17
Capitaux propres part du groupe	2 141,0	1 029,0	-937,9	2 232,0
Dettes d'affacturage	2 698,5			2 698,5
Passifs liés à des contrats d'assurance émis	1 859,1	-1 858,5	1 250,3	1 250,5
Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	286,6	-286,6		-
Impôts différés passifs	120,3	185,1	-152,0	153,4
Autres passifs	933,5			933,5
TOTAL PASSIF	8 039,0	-931,0	160,4	7 267,9

2.3 Impacts sur le compte de résultat 2022

Le passage du compte de résultat 2022 publié en norme IFRS 4 au compte de résultat retraité en IFRS 17 est le suivant :

31 décembre 2022 (en millions d'euros)	Publié IFRS 4 (*)	Décomptabilisation IFRS 4	Comptabilisation des contrats d'assurance en IFRS 17	Retraité IFRS 17
Primes brutes émises	1 698,3	-16,5	-15,3	1 666,5
Ristournes de primes	-142,1	29,0	-25,9	-139,1
Variation des primes non acquises	-28,7	28,7	-11,7	-11,7
Produits des activités d'assurance	1 527,5	41,2	-53,0	1 515,7
Charges des prestations des contrats	-476,8	128,0	-191,7	-540,4
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	0,0	0,0	-531,5	-531,5
Composante onéreuse et reprise de composante onéreuse	0,0	0,0	2,7	2,7
Charges afférentes aux activités d'assurance	-476,8	128,0	-720,4	-1 069,2
Résultat d'assurance	1 050,7	169,2	-773,4	446,5
Résultat des cessions en réassurance	-146,6	12,0	-4,0	-138,6
Résultat d'assurance après réassurance	904,1	181,2	-777,4	307,9
Autres revenus	284,5	0,0	-1,1	283,4
Autres charges	-806,4	-6,7	570,1	-242,9
Coût du risque	0,3	0,0	0,0	0,3
Résultat après réassurance, autres revenus et coût du risque	382,5	174,6	-208,5	348,6
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	40,1	0,0	-4,4	35,7
Produits financiers ou charges financières d'assurance	0,0	0,0	-8,4	-8,4
Produits financiers ou charges financières des cessions en réassurance	0,0	0,0	-9,1	-9,1
Résultat financier net	40,1	0,0	-22,0	18,1
Résultat opérationnel courant	422,6	174,6	-230,4	366,8
Autres produits et charges opérationnels	-9,1	0,0	-0,4	-9,5
Résultat opérationnel	413,5	174,6	-230,9	357,2
Charges de financement	-29,6	0,0	0,0	-29,6
Impôts sur les résultats	-100,6	-44,5	58,2	-86,9
Résultat net de l'ensemble consolidé	283,4	130,1	-172,7	240,7
Participations ne donnant pas le contrôle	-0,2	0,0	0,0	-0,3
Résultat net part du groupe	283,1	130,1	-172,7	240,4

(*) Publié IFRS 4 en format IFRS 17 : Les changements de libellés constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 17.

L'ensemble des frais généraux est présenté en IFRS 4 en « Autres charges » pour les besoins du tableau de passage. En IFRS 17, ces frais généraux sont alloués entre frais généraux attribuables affectant l'agrégat Résultat d'assurance et frais généraux non attribuables (agrégat « Autres charges »).

3. Première application d'IFRS 9 Instruments financiers

3.1. Méthodes de transition

La norme IFRS 9 Instruments financiers, remplaçant IAS 39, est en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Toutefois, le Groupe avait appliqué l'exemption temporaire d'IFRS 9 offerte pour ses entités d'assurance et entités dont les activités sont liées à l'assurance (entités de services, fonds consolidés). Par conséquent, le Groupe applique IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023, sans données retraitées pour les périodes comparatives, conformément à l'option offerte par la norme.

Concernant les entités d'affacturage, IFRS 9 est déjà appliquée depuis 2018 comme requis par la norme.

3.2. Impacts au 1^{er} janvier 2023

La norme IFRS 9 affecte la classification et l'évaluation des actifs financiers détenus par le groupe au 1er janvier 2023 comme suit.

- **Les instruments dérivés actifs et passifs**, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à la JVR selon IAS 39, sont également évalués à la JVR selon IFRS 9.
- **Les instruments de dettes** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 peuvent en IFRS 9 être évalués à la JVOCI ou à la JVR, selon les circonstances particulières.
- **Les instruments de capitaux propres** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 sont évalués à la JVR en IFRS 9.
Toutefois, le portefeuille actuel de placements en actions cotées est détenu à des fins stratégiques à long terme et est désigné comme étant à la JVOCI le 1er janvier 2023. Il en va de même pour les titres de participation dans des sociétés non consolidées.
Par conséquent, tous les gains et pertes de juste valeur sur ces deux catégories d'actions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le compte de résultat et aucun gain ou perte ne sera reclassé dans le compte de résultat lors de la cession de ces placements.
- **Les placements détenus jusqu'à leur échéance** évalués au coût amorti selon l'IAS 39 sont évalués à la juste valeur par OCI recyclables ou au coût amorti selon l'IFRS 9.
- **Les prêts et créances** évalués au coût amorti selon IAS 39 sont également évalués au coût amorti selon IFRS 9.

Comme la majorité des actifs financiers du Groupe sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers IFRS 9, les nouvelles exigences de classification n'ont pas d'impact significatif sur le total des capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2023. Aussi le total des capitaux propres du Groupe n'est-il affecté que par les cas de reclassements entre les catégories d'évaluation du coût amorti et de la juste valeur.

Les nouvelles exigences de dépréciation entraînent pour le Groupe des provisions pour pertes supplémentaires, principalement sur les instruments de dette évalués à JVOCI. En revanche, cela n'a pas d'impact sur le total des capitaux propres du Groupe car la perte reconnue est compensée par une variation de réévaluation à la juste valeur en sens inverse ; en effet, la reconnaissance des provisions pour pertes ne réduit pas la valeur comptable de ces investissements, qui reste à leur juste valeur. En net de provisionnement :

Synthèse des reclassements par catégorie

Les tableaux suivants présentent la synthèse des reclassements entre IAS 39 et IFRS 9 par catégorie d'instruments.

En net de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-20								
	Actifs à la JVRO	0									
	AFS	2 902 495	-498 796	-2 236 992	-162 592	-3 054					
	Prêts et créances	100 246				-100 246					
	HTM	1 842		-1 842							
	Instruments dérivés	10 108					-10 108				
Total IAS 39 au 31/12/2022		3 014 627									
IFRS 9	JVR - Instruments de dette - non SPPI		23 079					3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instruments de KP		476 714					-11 727		11 727	476 714
	JVRO - Instruments de dette										0
	JV OCI R - Instruments de dette			2 238 834				154 830	-154 193	-422	2 239 660
	JV OCI NR - Instruments de KP				162 592			-63 055	30 460	32 596	162 592
	Coût amorti - Instruments de dette						3 054				3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246				100 246
	Instruments dérivés						10 108				10 108
Total IFRS 9 au 01/01/2023											3 014 642

L'écart entre IAS 39 et IFRS 9 de 216 k€ correspond aux obligations qui étaient précédemment (en IAS 39) classifiées en HTM et qui sont, sous IFRS 9, classifiées et donc réévalués en JV OCI.

En brut de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-20								
	Actifs à la JVRO	0									
	AFS	2 940 981	-605 747	-2 236 992	-195 388	-3 054					
	Prêts et créances	100 246				-100 246					
	HTM	1 842		-1 842							
	Instruments dérivés	10 108					-10 108				
Total IAS 39 au 31/12/2022		3 063 263									
IFRS 9	JVR - Instruments de dette - non SPPI		23 079					-3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instruments de KP		482 695					-11 727		5 746	476 714
	JVRO - Instruments de dette										0
	JV OCI R - Instruments de dette			2 238 834				154 830	-154 193		2 239 471
	JV OCI NR - Instruments de KP				195 388			-63 265	30 460		162 592
	Coût amorti - Instruments de dette						3 054				3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246				100 246
	Instruments dérivés						10 108				10 108
Total IFRS 9 au 01/01/2023											3 015 254

Réconciliation entre les provisions pour dépréciations IAS 39 et IAS 37 et la perte de crédit attendue en IFRS 9

Ce tableau présente le détail des effets du changement lié à l'application de la nouvelle méthodologie de dépréciation mise en place en application de la norme IFRS 9.

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers dépréciation des titres de participations consolidés	Retraitement des dépréciations au titre d'IFRS9	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	AFS	-38 576	5 981		32 596				
	Prêts et créances	0							
	HTM	0							
	Total IAS 39 au 31/12/2022	-38 576							
IFRS 9	JVR - Instruments de dettes - non SPPI								0
	JVR - Instruments de KP		-5 981					5 981	0
	JVRO - Instruments de dettes								0
	JV OCI R - Instruments de dettes							-422	-422
	JV OCI NR - Instruments de KP				-32 596			32 596	0
	Coût amorti - Instruments de dettes								0
	Coût amorti - Prêts et créances								0
	Dépr. Titres de participations consolidés								0
Total IFRS 9 au 01/01/2023								-422	

Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 reclassés en coût amorti en IFRS 9

Le Groupe n'a pas procédé à des reclassement d'instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 en coût amorti en IFRS 9 et n'est donc pas concerné par cette annexe.

Classement des instruments financiers et des provisions pour dépréciation par Bucket

Afin de distinguer les titres concernés par l'une ou l'autre méthodologie de calcul des ECL, la norme IFRS 9 définit trois différents Buckets :

- le Bucket 1 qui correspond aux actifs dits sains, et pour lesquels la méthode d'ECL sur 12 mois sera suivie
- le Bucket 2 qui correspond aux actifs dits détériorés et ayant subi une détérioration significative du risque, pour lesquels le calcul d'ECL à maturité sera appliqué
- le Bucket 3 pour les actifs dits douteux auxquels nous appliquerons un ECL égal au coût amorti des titres.

Un actif est considéré comme douteux si un indice objectif de défaillance de l'émetteur est détecté. Le groupe considère par exemple comme indice objectif le non-paiement de coupon sur l'une des émissions de l'émetteur.

Le Bucket n'est pas fixe dans le temps, un actif financier pourra donc changer de Bucket selon sa sensibilité et son évolution au risque de crédit. Le changement de Bucket peut ainsi se réaliser pour toute amélioration ou détérioration significative du risque de crédit.

(en milliers d'euros) Brut de provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 239 471	2 200 687	38 784	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
Total au 01/01/23	2 342 771	2 303 987	38 784	0

(en milliers d'euros) Provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	-422	-318	-103	0
Coût amorti - Instrument de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
Total au 01/01/23	-422	-318	-103	0

(en milliers d'euros) Net de provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JVOCI R - Instruments de dettes	2 239 050	2 200 369	38 681	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
Total au 01/01/23	2 342 349	2 303 669	38 681	0

4. Principes et méthodes comptables significatifs

4.1. Bases de consolidation

i. Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations sont exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présente pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

Total bilan : 40 millions d'euros

Résultat technique : 5 millions d'euros

Résultat net : +/- 2 millions d'euros

Par ailleurs, selon la politique du groupe, toute entité non consolidée doit distribuer la totalité de son revenu distribuable sauf contrainte réglementaire et/ou éléments exceptionnels.

Les participations sont consolidées :

- par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

Selon IFRS 10, le contrôle d'une entité s'analyse au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités ad hoc du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

ii. Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

iii. Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

4.2. Devises étrangères

i. Conversion des transactions en devises

Conformément à IAS 21, à la comptabilisation initiale, les transactions effectuées en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

A chaque date de clôture :

- les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture ; Les groupes de contrats d'assurance et de réassurance qui génèrent des flux de trésorerie en devises étrangères sont traités comme des éléments monétaires.
- les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction,
- les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les gains et pertes de change sont généralement comptabilisés en résultat au sein de l'agrégat du résultat financier net. Toutefois, ceux concernant les éléments suivants sont reconnus en autres éléments du résultat global (OCI) :

- Les effets de désactualisation des passifs pour sinistres survenus pour lesquels IFRS 17 offre l'option de pouvoir les comptabiliser en OCI (écart entre la désactualisation au taux à l'origine et celle au taux courant) (E);
- les placements en actions désignés à la juste valeur par capitaux propres (FV OCI) selon IFRS 9;
- les placements financiers classés en disponibles à la vente (AFS) selon IAS 39 et décomptabilisés au 1er janvier 2023 ; et
- les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

ii. Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros. Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

iii. Economies hyperinflationnistes

Le Groupe applique la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » au titre de ses activités en Argentine en Peso argentin (requis depuis 2018) et en Turquie en Livre turque (requis depuis 2022).

Du fait de son activité d'assurance-crédit principalement effectuée en dollar américain, la succursale en Argentine utilise désormais cette monnaie comme devise fonctionnelle. Aussi, la norme IAS 29 ne s'applique pas à cette activité, représentant 1% du chiffre d'affaires total du groupe.

4.3. Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe Centrale ;

- Méditerranée et Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée. La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

4.4. Provisions techniques d'assurance et de réassurance

i. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats d'assurance émis, des contrats de réassurance émis et détenus et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire, à condition que des contrats d'assurance soient également émis.

Le Groupe couvre les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk*² et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque) mais il répond à la définition du contrat d'assurance donnée par la norme IFRS 17.

Lors de l'identification des contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, le Groupe doit, dans certains cas, évaluer si un ensemble ou une série de contrats doit être traité comme un contrat unique et si les composantes des biens et services doivent être séparées et comptabilisées selon une autre norme.

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 17 pour les revenus liés aux primes assurantielles.

ii. Niveau d'agrégation

La norme requiert un niveau de granularité plus détaillé dans les calculs puisqu'elle exige des estimations par groupe de contrats, sans classer les contrats émis à plus d'un an d'intervalle dans le même groupe - cohortes annuelles.

Le « carve-out » optionnel introduit par la commission européenne et permettant de renoncer à l'exigence de cohorte annuelle pour les contrats d'assurance-vie, ne s'applique pas au Groupe car aucune activité n'est éligible.

Les groupes de contrats sont déterminés en identifiant d'abord des portefeuilles de contrats, chacun comprenant des contrats soumis à des risques similaires et gérés ensemble. Coface a défini 3 portefeuilles : la ligne métier assurance-crédit, la ligne métier *Single Risk* et la ligne métier caution.

Chaque portefeuille est ensuite divisé en cohortes annuelles (c'est-à-dire par année de souscription) et chaque cohorte annuelle en deux groupes :

- un groupe de contrats onéreux à la comptabilisation initiale (pour lesquels une composante de perte sera le cas échéant immédiatement comptabilisée par le biais du compte de résultat) ;
- un groupe de contrats qui, lors de la comptabilisation initiale, ont une possibilité de devenir onéreux par la suite.

De plus, IFRS 17 précise qu'une entité est autorisée à subdiviser les groupes afin d'évaluer leur rentabilité. Coface a défini 15 groupes de contrats en assurance-crédit principalement sur la base de ses zones géographiques, 1 groupe de contrats en *Single Risk* et 1 groupe de contrats en caution.

Quant aux contrats de réassurance détenus, la granularité repose sur les traités de réassurance.

² Le *Single Risk* est un type d'assurance particulier qui couvre les risques politiques et les risques commerciaux (c'est à dire les défauts de paiement). Ce type de contrat est conçu spécifiquement pour les projets complexes et de longue durée. L'assureur définit un contrat sur-mesure avec le client.

Lorsqu'un contrat est reconnu, il est ajouté à un groupe de contrats existant ou, si le contrat ne remplit pas les conditions pour être inclus dans un groupe existant, il forme un nouveau groupe auquel de futurs contrats peuvent être ajoutés.

iii. Frontière des contrats

Selon la norme IFRS 17, l'évaluation d'un groupe de contrats comprend tous les flux de trésorerie futurs à l'intérieur du périmètre de chaque contrat du groupe. La période couverte par les primes incluses dans les frontières du contrat est la "période de couverture".

Le Groupe considère que les exigences relatives aux frontières du contrat d'assurance sont liées à l'obligation substantielle de fournir un service, à la capacité pratique de réévaluer les risques des assurés au niveau de chaque contrat et que celles relatives aux frontières du contrat de réassurance sont liées à la capacité pratique pour le réassureur de mettre fin à la couverture de réassurance. Selon ces exigences, IFRS 17 n'impacte pas la nature des flux de trésorerie du Groupe à inclure dans l'évaluation des contrats existants comptabilisés par rapport à IFRS 4.

Les contrats onéreux sont comptabilisés dès que le Groupe est engagé à la date d'évaluation, et ce, même si les primes n'ont pas été perçues.

iv. Période de couverture

La période de couverture est définie comme la période durant laquelle l'entité couvre les événements assurés. La norme IFRS 17 définit un événement assuré comme un « événement futur incertain couvert par un contrat d'assurance qui crée un risque d'assurance ». Le Groupe a défini la période de couverture pour la ligne métier assurance-crédit comme la période allant du début de la police d'assurance jusqu'à la date potentielle de défaut du débiteur envers l'assuré. A ce titre, la date de défaut a été définie comme le délai maximum de crédit indiqué au contrat.

Un contrat d'assurance émis par le Groupe est reconnu au plus tôt à :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats ;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de contrat d'assurance du groupe devient exigible ;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire.

Un contrat d'assurance acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises est reconnu à la date d'acquisition.

v. Modèle comptable

Selon IFRS 17, les contrats sont évalués selon un modèle d'évaluation en valeur courante où le modèle général s'appuie sur une approche dite par bloc, «Building Block Approach ou BBA »³ comprenant :

- les flux de trésorerie d'exécution, soit :
 - les estimations des flux de trésorerie futurs pondérés par leur probabilité de réalisation,
 - un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent (c'est-à-dire en actualisant ces flux de trésorerie futurs) et les risques financiers associés aux flux de trésorerie futurs,
 - un ajustement au titre du risque non financier (cf. § 4.18 Jugements et estimations significatifs).
- la marge sur services contractuels (CSM). La CSM représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance et sera comptabilisée au fur et à mesure que l'entité fournira des services à l'avenir.

À la fin de chaque période de reporting ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance est réévaluée pour correspondre à la somme :

- du passif au titre de la couverture restante, comprenant les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels de ce groupe ;
- et du passif au titre des sinistres survenus, dont l'évaluation correspond aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services déjà rendus et alloués à ce groupe de contrats à cette date.

³ Ou GMM : General Model Measurement (modèle général)

En outre, un modèle d'évaluation simplifié appelé méthode de la répartition des primes (PAA) est autorisé pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante s'il fournit une évaluation qui n'est pas matériellement différente du modèle général ou si la période de couverture est d'un an ou moins.

Le Groupe applique la PAA à tous les portefeuilles d'assurance et de réassurance, dont l'assurance-crédit représente la majeure partie de ses activités, car l'évaluation du passif au titre de la couverture restante qui en résulte n'est pas matériellement différente du résultat de l'application du modèle général.

Avec l'approche simplifiée basée sur l'allocation des primes (PAA), le passif au titre de la couverture restante correspond au montant de primes, le cas échéant, à la date de comptabilisation initiale, diminué des frais d'acquisition et des montants déjà reconnus en résultat avant la date de clôture. Aussi, en PAA, le passif au titre de la couverture restante ne comprend pas de marge sur services contractuels (CSM). En outre, comme le permet la norme, les primes reçues ont été approximées comme les primes émises diminuées des créances et des dettes d'assurance et de réassurance liées aux primes.

Le Groupe amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribuables d'assurance. Ces frais incluent les commissions d'acquisition payées aux intermédiaires (courtiers, agents, cédantes) et les autres frais d'acquisition attribuables aux contrats et sont répartis sur la période de couverture selon la même règle que la provision pour primes non acquises. L'amortissement est linéaire sur la durée de la période de couverture.

Comme le requiert IFRS 17, la part des frais d'acquisition reportés est désormais inscrite en déduction du passif du bilan dans le poste « passif au titre de la couverture restante » inclus dans les « passifs liés à des contrats d'assurance émis ». La variation des frais d'acquisition reportés de la période est comprise dans les frais d'acquisition attribuables au compte de résultat.

Par la suite, la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante est augmentée de toute autre prime reçue et diminuée du montant comptabilisé en résultat pour les services fournis. Si, à tout moment avant et pendant la période de couverture, les faits et les circonstances, par exemple une dérive de la sinistralité, indiquent qu'un groupe de contrats est ou devient onéreux, le Groupe comptabilisera une perte en résultat et augmentera le passif au titre de la couverture restante d'une composante de perte. Parallèlement, au titre des contrats de réassurance détenus, une composante de perte cédée aux réassureurs sera comptabilisée.

La valeur comptable du passif au titre de la couverture restante n'est pas ajustée pour refléter la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier car, au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe s'attend à ce que le temps qui s'écoule, pour chaque partie de la couverture, entre le moment où elle fournit la partie de la couverture en question et la date d'échéance de la prime qui s'y rattache n'excède pas un an.

Le modèle général reste applicable pour l'évaluation des sinistres encourus. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés à taux courant.

Les hypothèses retenues pour évaluer le Best Estimate des traités de réassurance détenus sont cohérentes avec celles retenues pour évaluer le Best Estimate au titre des groupes de contrats d'assurance directe et d'acceptation sous-jacents. Le Best Estimate doit également inclure l'effet du risque de non-exécution de la part de l'émetteur du traité de réassurance que Coface considère comme non matériel.

vi. Présentation

IFRS 17 modifie considérablement la façon dont les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés et communiqués dans les états financiers consolidés du Groupe.

Selon la norme IFRS 17, les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles de contrats de réassurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Tous les droits et obligations découlant d'un portefeuille de contrats sont présentés sur une base nette ; par conséquent, les soldes tels que les créances et dettes d'assurance et les prêts aux assurés ne sont plus présentés séparément. Tout actif ou passif comptabilisé pour les flux de trésorerie survenant avant la comptabilisation

du groupe de contrats correspondant (y compris tout actif pour les flux de trésorerie d'acquisition d'assurance) est également présenté dans le même poste que les portefeuilles de contrats correspondants.

Suite à l'option donnée par l'IFRIC de comptabiliser les créances à recevoir des intermédiaires selon IFRS 17 ou selon IFRS 9 (cf. IASB Finalisation agenda decision October 2023), Coface a maintenu leur comptabilisation selon IFRS 17.

En termes de présentation, les différents produits et charges des contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés dans le compte de résultat entre:

- un résultat des activités d'assurance comprenant les produits des activités d'assurance (correspondant au service des contrats d'assurance rendu dans l'exercice) et les charges afférentes à l'activité d'assurance (c'est-à-dire les sinistres survenus et les autres charges liées au service d'assurance rendu); Les montants provenant des contrats de réassurance sont présentés séparément.

- un résultat financier d'assurance et de réassurance.

La présentation séparée des résultats de souscription et des résultats financiers selon les normes IFRS 17 et IFRS 9 (cf. §3. Application d'IFRS 9 Instruments financiers) apporte une transparence accrue sur les sources de bénéfices et la qualité des revenus.

Résultat d'assurance

Le résultat d'assurance est constitué des produits des activités d'assurance et des charges afférentes aux activités d'assurance.

Produits des activités d'assurance :

Les produits des activités d'assurance remplacent l'indicateur de primes brutes d'assurance présenté auparavant.

Pour les contrats évalués en PAA, les produits des activités d'assurance sont comptabilisés sur la base d'une affectation des primes attendues à chaque période de couverture, qui est fondée sur le passage du temps. Il est constitué des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

- *Primes brutes émises :*

Les primes brutes émises correspondent aux primes facturées hors taxes, nettes d'annulation. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture. Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisé dans les pays où le Groupe est présent.

Conformément aux exigences de la norme IFRS17, les commissions versées aux cédantes (partenaires externes) sont traitées comme des primes négatives et donc désormais déduites du produit d'assurance. Elles sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises.

Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture. Ces dernières sont traitées comme des flux de sinistres et donc restent présentées en charges de prestations des contrats comme sous l'ancienne norme.

- *Ristournes de primes*

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes

qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristournes de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

- *Provision pour primes non acquises*

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Les exigences d'IFRS 17 visant à comptabiliser les produits d'assurance sur la période de couverture entraînent une comptabilisation plus lente des produits par rapport à la pratique antérieure du Groupe basée sur la durée du contrat.

Charges afférentes aux activités d'assurance :

Les charges qui sont directement liées à l'exécution des contrats sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges afférentes aux activités d'assurance, généralement lorsqu'elles sont encourues. Les charges qui ne sont pas directement liées à l'exécution des contrats seront présentées en dehors du résultat d'assurance.

Les charges afférentes aux activités d'assurance comprennent les charges de prestation des contrats, les frais généraux attribuables et la provision pour composante onéreuse.

- *Charges de prestations des contrats*

Les charges de prestation des contrats comprennent les sinistres payés, les variations d'estimation des flux futurs (passif au titre des sinistres survenus – LIC) hors effets financiers, ainsi que l'ajustement au titre du risque non financier.

Sinistres payés : Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Estimations des flux de trésorerie futurs : cf. §. 4.18. Jugements et estimations significatifs.

Ajustement au titre du risque non financier : cf. §. 4.18. Jugements et estimations significatifs.

- *Frais généraux attribuables:*

Les frais d'acquisition attribuables comprennent les commissions d'acquisition et les autres frais généraux attribuables obtenus via l'allocation des frais par activité (cf. §. 4.18. Jugements et estimations significatifs).

- *Provision pour composante onéreuse :*

La variation de la composante onéreuse comprend la nouvelle dotation, l'amortissement et la reprise au titre de la période. (cf. §. 4.18. Jugements et estimations significatifs).

Résultat des cessions en réassurance

L'ensemble des opérations de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Comme le requiert IFRS 17, les fonds reçus des réassureurs figurent désormais à l'actif au sein du poste « actifs liés à des contrats de réassurance détenus ».

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Selon la norme IFRS 17, les variations de la valeur comptable des groupes de contrats résultant des effets de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de leurs variations sont généralement présentées comme des produits ou des charges de financement d'assurance.

Le Groupe applique l'option offerte par l'IFRS 17 de désagréger les charges financières d'assurance ou de réassurance entre le compte de résultat et les OCI (Other Comprehensive Income). Cette option permet notamment le reclassement en OCI d'une portion des écarts d'estimation des flux de trésorerie d'exécution provenant de variations sur les hypothèses financières.

Si le Groupe décomptabilise un contrat à la suite d'un transfert à un tiers ou d'une modification du contrat, tout montant restant des OCI cumulés pour le contrat sera reclassé dans le compte de résultat.

4.5. Actifs financiers selon IFRS 9, applicable au 1er janvier 2023 pour le portefeuille d'assurance

i. Classification des actifs financiers

La classification des actifs financiers selon IFRS 9 et qui sont qualifiés d'instruments de dette est généralement basée sur la manière dont un actif financier est géré (modèles d'activité ou « business model ») et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

La norme IFRS 9 comprend trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers - évalués au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ultérieurement recyclables en résultat (JVOCI)⁴ et à la juste valeur par résultat (JVR)⁵ - et élimine les anciennes catégories de la norme IAS 39, soit les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVOCI s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois la collecte de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVOCI comme décrit ci-dessus, sont évalués à la JVR. En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière

⁴ JVOCI : Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global / JVOCI R : Recyclables.

⁵ JVR : Juste valeur par le biais du compte de résultat./ JVRO : sur Option

irrévocable un actif financier qui satisfait par ailleurs aux exigences d'évaluation au coût amorti ou à la JVOCI comme étant évalué à la JVR si cela permet d'éliminer ou de réduire de manière significative un décalage comptable qui se produirait autrement.

Néanmoins, lors de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut choisir irrévocablement de présenter les variations ultérieures de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est effectué instrument par instrument et induit que les variations de JV comptabilisées en OCI ne sont pas recyclables en résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, et que seuls les dividendes reçus font l'objet d'une comptabilisation distincte en résultat.

ii. Dépréciation des actifs financiers

Méthodologie de calcul de l'ECL (Expected Credit Loss ou pertes de crédit attendues)

Sous la norme IFRS 9, les provisions représentent les pertes de crédit attendues (ECL). Du fait du risque de crédit inhérent à chaque créance, les ECL sont évalués et actualisés en fonction d'une probabilité de défaut.

Les principales données utilisées pour l'évaluation des ECL sont les structures à terme de la Probabilité de Défaut (Probability of Default PD), l'évaluation de la perte encourue en cas de défaut de la part d'une contrepartie (Loss Given Default LGD) et de l'exposition en cas de défaut (Exposure At Default EAD). Les ECL pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sont calculés en multipliant la PD sur 12 mois par les LGD et EAD respectifs et en actualisant le résultat à la date de clôture. Les ECL à maturité sont calculés en sommant tous les ECL calculés à chaque pas annuel entre 1 an et la date de remboursement final du titre (obtenus en multipliant chaque PD annuelle par les LGD et EAD correspondants, puis en actualisant le résultat).

Pour des raisons de calibration et de modélisation, une segmentation a été définie sur la base de la zone géographique et du secteur économique des contreparties.

Pour déterminer les PD (Probabilité de défaut) sur chaque segment, et à chaque échéance annuelle, le Groupe utilisera les tables de PD dérivées du score de crédit (DRA) de Coface.

Le LGD (Loss Given Default) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut, exprimée en pourcentage.

Le Groupe estime les paramètres de LGD selon la même segmentation que pour les PD, sur la base des indemnités historiques et des taux de recouvrement des créances sur les contreparties en défaut.

En cas d'absence de résultats de calibration statistique robustes pour un segment (ratings / secteur / zone géographique) donné, consécutif à un nombre insuffisant d'occurrences de défauts observés, le Groupe affecte systématiquement à ce segment, le taux de LGD le plus défavorable parmi ceux des autres segments.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. Le Groupe déduit l'EAD de l'exposition actuelle à la contrepartie et des changements potentiels du montant actuel autorisé par le contrat, y compris l'amortissement et les remboursements anticipés. L'EAD d'un actif financier est sa valeur comptable nette d'amortissement (« coût amorti ») au moment de la défaillance.

iii. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Selon IFRS 9, un produit dérivé est un instrument financier :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IFRS 9 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, manière prospective.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds communs de placements. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IFRS 9. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

iv. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

4.6. Actifs financiers selon IAS 39, applicable jusqu'au 31 décembre 2022

Hors activité de factoring, le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories IAS 39.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances. La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus

de 24 mois ;

- pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération

de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

4.7. Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée. Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Les coûts directement attribuables à l'émission de la dette comprennent les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires, les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs et les taxes et droits de transfert. Ils n'incluent pas la prime de remboursement ou d'émission d'une dette, les coûts de financement et les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- au montant de l'évaluation initiale du passif financier,
- diminué des remboursements en principal,
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

4.8. Autres activités

i. Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

ii. Activité d'affacturage

Créances d'affacturage

Les sociétés ayant une activité de factoring appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour le classement et l'évaluation des créances d'affacturage. Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non recouvrement partiel ou total apparaît
- des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « coût du risque »)

La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL « Expected Credit Loss ») est identique à celle utilisée pour les dépréciations des actifs financiers (cf. 4.5 Actifs financiers selon IFRS 9) et est applicable pour l'activité d'affacturage depuis le 1er janvier 2018.

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du factor des crédits accordés aux adhérents ;
- les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du factor et ;
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en "Ressources des activités du secteur bancaire" car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.9. Autre information publiée : Le chiffre d'affaires et les frais généraux consolidés

i. Le chiffre d'affaires consolidé

Bien que la norme IFRS17 ne le requière pas, l'indicateur du chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprenant les revenus d'assurance, de service et d'affacturage est maintenu au sein des annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé se compose désormais :

- Des produits des activités d'assurance (cf. § ci-dessus « Produits des activités d'assurance »),
- Des revenus des autres activités, comprenant :

- la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances.
- la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
- les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturation. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturation (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturation, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturation). Les primes versées par les sociétés d'affacturation aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées).

ii. Les frais généraux consolidés

L'indicateur des frais généraux consolidés du Groupe est également maintenu au sein des annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Suite à l'application d'IFRS 17, ils se composent désormais:

- des frais généraux attribuables aux contrats d'assurance, comprenant majoritairement les commissions d'acquisition et les autres frais généraux attribuables aux contrats d'assurance ;
- des frais généraux non attribuables aux contrats d'assurance ;
- des frais généraux liés à l'activité d'affacturation classés en « Charges d'exploitation bancaire » ;
- d'autres charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturation classés en « Autres charges d'exploitation ».

4.10. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif – que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

4.11. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

i. Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;

- la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

ii. Ecart d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les 7 groupes d'UGT sont les suivants :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;

- Europe Centrale ;
- Méditerranée & Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- puis en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs.

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche utilisée à titre informatif, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de résultat net d'une part, de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'Actif Net Réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances et pour les sociétés d'affacturage d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net, et de celle issue du multiple de CA pour les sociétés de services, et d'ANR pour les sociétés d'assurance et d'affacturage.

4.12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

4.13. Avantages au personnel

i. Provisions pour retraites et autres avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient. Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- Régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- Régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

ii. Stock-options

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stocks-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 9).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1er janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

4.14. Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

i. Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

La maison mère Coface SA et ses filiales françaises détenues à plus de 95% (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar) consolident leurs résultats fiscaux via un régime d'intégration fiscale depuis 2015.

ii. Impot différé

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Les actifs et passifs d'impôts courants et différés ne sont compensés que si certains critères sont remplis.

iii. Nouvelles « Règles GloBE » ou « Pilier 2 »

Les « Règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition » (communément désignées sous l'appellation « Règles GloBE » ou « Pilier 2 »), définies au niveau international par le Cadre Inclusif OCDE/G20 et dont la mise en œuvre est requise en France par la directive (UE) 2022/2523 du Conseil du 15 décembre 2022 et transposées en droit français par la loi de finance du 29 décembre 2023 (2023-13-22), ont pour objet de garantir une imposition effective de 15 %, appréciée par juridiction, des groupes d'entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros.

À cette fin, ces groupes doivent déterminer, dans chaque juridiction où ils opèrent, leur taux effectif d'imposition GloBE (lequel se calcule sur la base d'une définition commune d'impôts couverts et d'une base d'imposition déterminée par référence au résultat comptable retraité de façon uniforme au niveau international) et, si celui-ci se révèle inférieur au taux minimum, s'acquitter d'un impôt complémentaire.

L'impôt complémentaire sera prélevé à travers la règle d'inclusion du revenu (pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023, 1^{er} janvier 2024 en pratique). Aussi, ces nouvelles règles GloBE n'ont pas d'impact comptable sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2023.

Modifications d'IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier

Dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2023, aucun impôt différé au titre de Pilier 2 n'est enregistré suite à l'application de l'exemption temporaire obligatoire introduite par l'amendement d'IAS 12. L'amendement IAS 12 a été publié par l'IASB le 23 mai 2023, adopté par l'UE le 8 novembre 2023 et est applicable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Au 31 décembre 2023, il est estimé qu'environ une dizaine de pays ne pourrait pas bénéficier des mesures de sauvegardes sur un total de 57 pays dans lesquels Coface est présent.

Pour ces juridictions, l'impact global d'impôt complémentaire GloBE au 31 décembre 2023 est non significatif aux bornes du Groupe.

4.15. Contrats de location

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien,
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Coface n'exerce qu'une activité de preneur. Pour ce dernier, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

4.16. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

4.17. Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

4.18. Jugements et estimations significatifs

i. Synthèse des principaux postes du bilan

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	1	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et du ration de sinistres à primes (loss ratio).
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (IFRS 9)
Provision pour primes acquises non émises (composante de la provision pour couverture restante LRC)	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes (composante de la provision pour couverture restante ou LRC)	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Estimation des flux de trésorerie futurs (composante de la provision pour sinistres survenus ou LIC) ; cf. § ci dessous	15 ; 38	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à la meilleure estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.

Ajustement au titre du risque non financier (composante de la provision pour sinistres survenus ou LIC) ; cf. § ci dessous	15 ; 38	Il est déterminé pour refléter la compensation que le Groupe exigerait pour supporter le risque non financier et son degré d'aversion au risque. Il est déterminé en utilisant la technique du niveau de confiance.
Engagements de retraite	14	Conformément à IAS 19, les engagements de retraite sont évalués de façon actuarielle en fonction des hypothèses du Groupe.

ii. Provisions techniques d'assurance

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par la nouvelle norme IFRS 17 ; ils sont donc évalués et comptabilisés selon cette norme et les principes comptables Groupe décrits précédemment.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liés à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations a posteriori, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

Estimations des flux de trésorerie futurs

Pour estimer les flux de trésorerie futurs, le Groupe intègre, de manière impartiale, toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif à la date de clôture. Ces informations comprennent des données historiques internes et externes sur les sinistres et autres expériences, mises à jour pour refléter les attentes actuelles des événements futurs.

Les estimations des flux de trésorerie futurs ou « Best estimates" sont calculées en s'appuyant principalement sur la granularité du groupe de contrat mais le segment de provisionnement peut être plus précis si nécessaire. Les méthodologies actuarielles usuelles sont utilisées (méthode Bornhuetter-Ferguson pour les deux dernières années de rattachement et Chain Ladder pour les années précédentes). Le détail par entité est calculé via un processus d'allocation.

Les Best estimates futurs reflètent l'opinion du Groupe sur les conditions actuelles à la date de clôture, dans la mesure où les estimations de toute variable de marché pertinente sont cohérentes avec les prix du marché observables.

Lors de l'estimation des Best estimates, le Groupe prend en compte les attentes actuelles des événements futurs qui pourraient affecter ces flux de trésorerie. Cependant, les attentes de changements futurs de la législation qui modifieraient ou libéreraient une obligation actuelle ou créeraient de nouvelles obligations dans le cadre de contrats existants ne sont pas prises en compte tant que le changement de législation n'est pas matériellement promulgué.

Les flux de trésorerie dans les frontières d'un contrat sont ceux qui sont directement liés à l'exécution du contrat, y compris ceux pour lesquels le Groupe dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur leur montant ou leur calendrier. Ils comprennent les paiements aux assurés (ou pour leur compte), les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats. Les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats comprennent à la fois les coûts directs et l'allocation des frais généraux fixes et variables.

Les frais généraux sont attribués aux activités d'acquisition, aux autres activités d'exécution et aux autres activités au niveau de l'entité locale en utilisant des techniques de comptabilité par activités. Les flux de trésorerie attribuables aux activités d'acquisition et aux autres activités d'exécution sont affectés à des groupes de contrats en utilisant des méthodes systématiques et rationnelles qui sont appliquées de manière cohérente à tous les coûts présentant des caractéristiques similaires.

Le Groupe applique la PAA à tous les portefeuilles de réassurance. A ce titre, le Best Estimate des traités de réassurance cédée est calculé en appliquant les conditions des traités de réassurance au Best Estimate des traités d'assurance émis. Le Best Estimate doit également inclure l'effet du risque de non-exécution de la part de l'émetteur du traité de réassurance que Coface considère comme non matériel.

Taux d'actualisation

Le Groupe utilise la méthodologie de l'approche "bottom-up" pour déterminer les courbes d'actualisation. Cette approche consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe des taux sans ajustement de la volatilité pour refléter les différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers qui sous-tendent les taux observés sur le marché et les caractéristiques de liquidité de l'assurance.

Le groupe utilise la courbe de taux sans risque Eiopa⁶ :

Échéance	1 an		2 ans		5 ans		10 ans	
	2023.12	2022.12	2023.12	2022.12	2023.12	2022.12	2023.12	2022.12
<i>EUR</i>	3,357%	2,704%	2,690%	2,712%	2,323%	2,556%	2,393%	2,503%
<i>USD</i>	4,760%	5,073%	4,056%	4,605%	3,499%	3,708%	3,449%	3,491%
<i>HKD</i>	4,285%	5,269%	3,734%	4,865%	3,276%	4,129%	3,286%	3,887%
<i>GBP</i>	4,735%	4,370%	4,021%	4,368%	3,355%	3,826%	3,284%	3,329%

Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé pour refléter la compensation que le Groupe exigerait pour supporter le risque non financier et son degré d'aversion au risque.

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé en utilisant la technique du niveau de confiance. Le Groupe applique cette technique au montant brut et calculera le montant du risque transféré au réassureur en appliquant les conditions des traités de réassurance.

En appliquant la technique du niveau de confiance, le Groupe estime la distribution de probabilité de la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs des contrats à chaque date de reporting et calcule l'ajustement au titre du risque non financier comme l'excédent de la valeur en risque au niveau de confiance cible sur la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs en tenant compte des risques associés sur toutes les années futures.

L'ajustement au titre du risque non financier s'appuie sur une approche niveau de confiance avec une probabilité comprise entre 90% et 95%

Le Groupe ventile la variation de l'ajustement au titre du risque non financier entre le résultat des activités d'assurance et les produits financiers ou charges financières d'assurance.

iii. Actifs financiers

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante de jugement.

⁶ Eiopa : European Insurance and Occupational Pensions Authority. La courbe d'actualisation n'intègre pas de primes d'illiquidité car l'impact est jugé non significatif pour le Groupe. Au 31/12/22, la courbe utilisée est celle à fin novembre 2022. Au 31/12/23, la courbe est celle à fin décembre 2023.

Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis.

Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles.

Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodes comptables détaillés dans ses états financiers consolidés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent.

Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

5. Normes et amendements publiés mais non encore en vigueur

De nouvelles normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1er janvier 2023 et une application anticipée est autorisée. Cependant, le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée les nouvelles normes dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Note 1. Ecarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 651 milliers d'euros sur l'exercice 2023. Cette évolution est due entièrement à la variation des taux de change.

Les écarts d'acquisition se décomposent par région ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/23	31/12/22
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 951	8 913
Méditerranée & Afrique	22 389	22 868
Amérique du Nord et Amérique du Sud	6 298	6 508
TOTAL	155 309	155 960

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et titres de participations ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2023. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à deux ans préparé par les filiales et validé par le management avec trois années supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité et ratio combiné à travers le cycle. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont : le taux de croissance à long terme fixé à 2,0% pour l'ensemble des entités et le coût du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2023 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Coût du capital	9,4%	9,4%	9,4%	9,4%	9,4%
Croissance perpétuelle	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	419,2	538,6	117,3	362,7	103,3

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice décembre 2022 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Coût du capital	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%
Croissance perpétuelle	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	481,2	521,5	104,6	337,1	94,9

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- sensibilité sur le taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2023 ;
- sensibilité sur coût de capital majoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2023 ;
- sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2027 et 2028) : Il ressort qu'une variation de 1 à 2 points des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2023 ;

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé (1)	419,2	538,6	117,3	362,7	103,3
Valeur d'utilité de l'UGT	1 010,5	1 117,7	388,5	934,0	204,2
Sensibilité Croissance long terme -0,5 point (2)	973,0	1 073,1	374,4	900,8	196,2
Sensibilité Coût du capital +0,5 point (2)	959,6	1 058,3	370,0	888,3	193,8
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2028 +1 point (2)	989,4	1 020,1	395,6	899,2	186,6
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2028 +2 points (2)	968,2	915,0	382,3	864,0	168,9

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la valeur d'utilité.

Note 2. Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/23	31/12/22
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	81 740	79 998
Fonds de commerce	2 383	2 480
Autres immobilisations incorporelles	282	397
TOTAL	84 405	82 876

	31/12/23		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Frais de développement et logiciels	262 961	-181 221	81 740
Fonds de commerce	3 965	-1 582	2 383
Autres immobilisations incorporelles	2 843	-2 561	282
TOTAL	269 769	-185 364	84 405

	31/12/22		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Frais de développement et logiciels	260 160	-180 162	79 998
Fonds de commerce	4 119	-1 639	2 480
Autres immobilisations incorporelles	2 816	-2 419	397
TOTAL	267 095	-184 219	82 876

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de frais de développement (sur divers projets informatiques).

Les investissements en frais de développement et logiciels se sont élevés à 20,5 millions d'euros sur l'exercice 2023, comparés à 24,0 millions d'euros sur l'exercice 2022.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

	31/12/22	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/23
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de développement et logiciels	260 160	6	22 215	-17 745	-1 676	262 961
Fonds de commerce	4 119	0	0	0	-154	3 965
Autres immobilisations incorporelles	2 816	0	132	-64	-41	2 843
TOTAL	267 095	6	22 347	-17 809	-1 871	269 769

	31/12/21	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/22
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de développement et logiciels	236 507	1	25 627	-233	-1 742	260 160
Fonds de commerce	4 072	0	0	0	47	4 119
Autres immobilisations incorporelles	2 930	0	50	-5	-158	2 816
TOTAL	243 509	1	25 677	-238	-1 858	267 095

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

	31/12/22	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change	31/12/23
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissement frais de développement et logiciel	-180 017	-4	-19 976	17 716	1 196	-181 085
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	-143	0	0	0	9	-134
Total Amortissement et dépréciation frais de développement	-180 160	-4	-19 976	17 716	1 205	-181 221
Amortissement fonds de commerce	-1 639	-	0	0	57	-1 582
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	-1 639	0	0	0	57	-1 582
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-2 419	-	-234	50	45	-2 558
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	-2	-2
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations	-2 419	0	-234	50	43	-2 561
TOTAL	-184 218	-4	-20 210	17 766	1 305	-185 364

Note 3. Placements des activités d'assurance

Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des titres à la JV par OCI s'élève à 2 367 millions d'euros, celle des titres classés au coût amorti (hors prêts et créances) se monte à 3 millions d'euros, et celle de titres à la JV par résultat est de 828 millions d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2023, selon les types de notation, est la suivante :

- Titres notés 'AAA' : 10%
- Titres notés 'AA' et 'A' : 55%
- Titres notés 'BBB' : 31%
- Titres notés 'BB' et inférieur : 4 %

Analyse par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/23						31/12/22					
	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes
Actifs à la JV par OCI (*)	2 447 074	-391	-79 376	2 367 309	2 367 309	0	3 024 417	-38 576	-63 436	2 962 405	2 962 405	0
Obligations et effets publics	2 332 159	-391	-80 436	2 251 332	2 251 332	0	2 974 201	-38 576	-61 106	2 784 520	2 784 520	0
Titres de participations	60 178	-	-2 795	57 383	57 383	0	50 216	-	67 969	117 885	117 885	0
Actions par OCI non recyclable	64 737	-	9 857	74 594	74 594	0	-	-	-	-	-	0
Parts de SCI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs au coût amorti	143 211	0	0	143 211	142 988	-223	102 088	0	0	102 088	102 088	0
Obligations et effets publics	3 047	-	-	3 047	2 824	-223	1 842	-	-	1 842	1 842	-
Prêts et créances	140 164	-	-	140 164	140 164	-	100 246	-	-	100 246	100 246	-
Actifs à la JV par résultat	851 086	0	-23 652	827 903	827 903	0	26	0	0	26	26	0
Obligations et effets publics	23 246	-	-2 101	21 145	21 145	0	-	-	-	-	-	0
Actions et autres titres à revenus variables	5 858	-	-7	5 851	5 851	0	-	-	-	-	-	0
Parts de SCI	206 853	-	-26 721	179 932	179 932	0	-	-	-	-	-	0
OPCVM	615 799	-	5 176	620 975	620 975	0	26	-	-	26	26	0
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	0	0	2 402	2 402	2 402	0	0	0	10 330	10 330	10 330	0
JV positive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier de placements	695	0	-407	288	288	0	695	0	-407	288	288	0
TOTAL	3 442 936	-391	-101 033	3 341 112	3 340 889	-223	3 127 227	-38 576	-73 514	3 015 136	3 015 136	0

(*) Juste valeur par OCI (Other Comprehensive Income), capitaux propres

(en milliers d'euros)	N	N-1
Bilan actif - Instruments dérivés (JV positive)	2 402	10 330
Bilan passif - Instruments dérivés (JV négative)	27	222
TOTAL	2 374	10 108

Analyse par flux du 31/12/2022 au 31/12/2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		31/12/2023						Valeur nette comptable clôture
	Valeur nette comptable clôture	Impacts liés à la première application d'IFRS9	Valeur nette comptable ouverture	Augmentation	Diminutions	Réévaluation	Dépréciation	Autres Variations	
Actifs à la JV par OCI	2 902 405	-500 763	2 401 642	216 037	-289 989	39 558	24	36	2 367 309
Obligations et effets publics	2 784 520	-545 470	2 239 050	214 828	-259 968	63 196	24	-11 797	2 245 332
Titres de participations	117 885	-32 598	85 289	1 209	-12 841	-38 108		11 834	47 382
Actions par OCI non recyclable		77 303	77 303	0	-17 179	14 470			74 594
Parts de SCI									
Actifs au coût amorti	102 088	1 212	103 300	122 333	-82 336	0	0	-85	143 211
Obligations et effets publics	1 842	1 212	3 054		7				3 047
Prêts et créances	100 246		100 246	122 333	-82 329			-85	140 164
Actifs à la JV par résultat	26	499 766	499 793	417 733	-52 733	-21 677	0	-15 213	827 903
Obligations et effets publics		23 079	23 079	712	-3 743	1 287		-190	21 145
Actions et autres titres à revenus variables		5 851	5 851						5 851
Parts de SCI		219 742	219 742		-8 666	-28 892		-2 263	179 932
OPCVM	26	251 095	251 121	417 021	-40 335	5 928		-12 760	620 975
Prêts et créances									
Instruments dérivés	10 330	0	10 330	0	-8 134	0		206	2 402
JV positive	10 330		10 330	0	-8 134	0		206	2 402
Immobilier de placements	288	0	288	0	0	0	0	0	288
TOTAL	3 015 136	216	3 015 352	756 103	-433 191	17 881	24	-15 057	3 341 112

Les actions à la JV par OCI non recyclable du portefeuille Fonds Lausanne 6 ont été intégralement cédées en janvier 2023. Ces actions avaient été initialement valorisées à la JV par OCI non recyclable car n'étaient pas détenues dans un modèle de rendement court terme mais dans une perspective de détention à long terme.

Il s'agit de 26 titres valorisés pour 16,8M€ au moment de la vente et acquis pour 16,1M€. Une plus value de 680K€ a été réalisée. Ce fond a été mis en sommeil car il payait des frais administratifs et de gestion trop élevés pour assurer la rentabilité de l'enveloppe.

Cette cession demeure exceptionnelle, les autres actions dans les fonds continuent d'être détenues dans un objectif de long terme.

Actifs financiers et ECL par buckets

Ici ne sont présentés que les actifs concernés par la classification par buckets.

(en milliers d'euros) Brut de provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 245 723	2 224 000	21 723	0
Coût amorti - Instruments de dettes	3 047	3 047	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	140 164	140 164	0	0
Total au 31/12/23	2 388 934	2 367 211	21 723	0

(en milliers d'euros) Provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	-391	-309	-82	0
Coût amorti - Instruments de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
Total au 31/12/23	-391	-309	-82	0

(en milliers d'euros) Net de provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 245 332	2 223 691	21 641	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 047	3 047	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	140 164	140 164	0	0
Total au 31/12/23	2 388 543	2 366 902	21 641	0

Transfert de buckets (Stock)

Bucket 1	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Effets de change & autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	2 200 687	214 177	4 368	0	-246 833	60 866	-9 264	2 224 000
- Obligations et effets publics	2 200 687	214 177	4 368	0	-246 833	60 866	-9 264	2 224 000
Instruments de dettes au coût amorti	103 900	122 333	0	0	-82 336	0	-85	143 211
- Obligations et effets publics	3 054	0	0	0	-7	0	0	3 047
- Prêts et créances	100 246	122 333	0	0	-82 329	0	-85	140 164

Bucket 2	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Effets de change & autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	38 784	651	-4 368	0	-13 135	2 330	-2 540	21 723
- Obligations et effets publics	38 784	651	-4 368	0	-13 135	2 330	-2 540	21 723
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Effets de change & autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

Transfert de buckets (ECL)

Bucket 1	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dette à la JV par OCI R	-318	-311	4	0	312	8	-309
- Obligations et effets publics	-318	-311	4	0	312	8	-309
Instruments de dette au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 2	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dette à la JV par OCI R	-103	-79	-4	0	102	-1	-82
- Obligations et effets publics	-103	-79	-4	0	102	-1	-82
Instruments de dette au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dette à la JV par OCI R	0	1	0	0	0	-1	0
- Obligations et effets publics	0	1	0	0	0	-1	0
Instruments de dette au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2023, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de swaps ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Concernant le portefeuille obligataire, des couvertures de taux ponctuelles ont été mises en place par certains gérants, afin de couvrir le risque de taux.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 92,0 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière ;
- obligations d'Etat et obligations indexées à taux variable ;
- SICAV monétaires françaises.

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de swap, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 6,6% du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 1,4% du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2023 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Actifs à la JV par OCI	2 367 309	2 367 309	2 243 242	76 684	47 382
Obligations et effets publics	2 245 332	2 245 332	2 168 648	76 684	
Titres de participations	47 382	47 382			47 382
Actions par OCI non recyclables	74 594	74 594	74 594		
Parts de SCI					
Actifs au coût amorti	143 211	142 988	2 824	140 164	0
Obligations et effets publics	3 047	2 824	2 824		
Prêts et créances	140 164	140 164		140 164	
Actifs à la JV par résultat	827 903	827 903	826 027	1 876	0
Obligations et effets publics	21 145	21 145	21 145		
Actions et autres titres à revenus variables	5 851	5 851	5 851		
Parts de SCI	179 932	179 932	179 932		
OPCVM	620 975	620 975	619 099	1 876	
Prêts et créances					
Instruments dérivés	2 402	2 402	2 402	0	0
- JV positive	2 402	2 402	2 402	0	0
Immobilier de placements	288	288	0	0	288
TOTAL	3 341 112	3 340 889	3 074 495	218 724	47 670

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		Dates et pertes comptabilisées en cours de la période				Transactions de la période			31/12/2023	
	Juste valeur	Impacte titre à la première application d'IFRS9	DIB/DID	Sur coûts de finis	Différence de capital propre	Actual / Erreurs	Reclassements	Variation de périmètre	Ecart de change		
Actifs à la JV par OCI	117 885	-32 596	85 289	0	-38 108	-11 632	0	1 041	10 048	743	47 382
Titres de participations	117 885	-32 596	85 289	0	-38 108	-11 632	0	1 041	10 048	743	47 382
Immobilier de placements	288	0	288	0	0	0	0	0	0	0	288
TOTAL	118 173	0	85 577	0	-38 108	-11 632	0	1 041	10 048	743	47 670

Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Créances des activités du secteur bancaire	2 903 980	2 906 639
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	11 558	28 189
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-11 558	-28 189
TOTAL	2 903 980	2 906 639

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

(en milliers d'euros)	31/12/2023					
	Non échues	Echues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 203 092	699 499	1 389	0	0	2 903 980
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	1 500	7 588	2 471	11 558
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-1 500	-7 588	-2 471	-11 558
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 203 092	699 499	1 389	0	0	2 903 980
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	0	0	0	0	0	0
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	2 203 092	699 499	1 389	0	0	2 903 980

(en milliers d'euros)	31/12/2022					
	Non échues	Echues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 669 804	226 821	10 655	0	0	2 907 279
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	2 328	23 396	2 465	28 189
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-2 328	-23 396	-2 465	-28 189
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 669 804	226 821	10 655	0	0	2 907 279
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	-640	0	0	0	0	-640
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	2 669 164	226 821	10 655	0	0	2 906 639

Note 5. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	14 194	15 679
Immobilisations corporelles	13 612	14 781
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	57 683	64 154
TOTAL	85 488	94 613

(en milliers d'euros)	31/12/2023		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	82 985	-68 792	14 193
Immobilisations corporelles	49 965	-36 353	13 612
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	143 788	-86 105	57 683
TOTAL	276 738	-191 250	85 488

(en milliers d'euros)	31/12/2022		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	82 984	-67 306	15 679
Immobilisations corporelles	50 692	-35 911	14 781
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	137 362	-73 209	64 154
TOTAL	271 039	-176 426	94 613

Variation de la valeur brute des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/2023
	Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0
Immeubles d'exploitation	75 845	0	0	0	0	75 845
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	105 111	439	5 623	-4 027	-1 665	105 481
Total immeubles d'exploitation	188 096	439	5 623	-4 027	-1 665	188 466
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 525	0	293	-79	-82	3 667
Autres immobilisations corporelles	47 168	321	2 366	-2 668	-888	46 299
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	32 251	165	6 403	-185	-327	38 307
Total immobilisations corporelles	82 944	486	9 052	-2 932	-1 277	88 273
TOTAL	271 039	925	14 675	-6 959	-2 942	276 738

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/2022
	Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0
Immeubles d'exploitation	76 141	0	0	-1 261	-1 035	75 845
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	98 351	136	6 777	-327	174	105 111
Total immeubles d'exploitation	183 632	136	6 777	-1 588	-861	188 096
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 748	0	409	-282	-351	3 524
Autres immobilisations corporelles	44 436	116	4 301	-1 282	-403	47 168
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	27 446	126	4 931	0	-252	32 251
Total immobilisations corporelles	75 630	242	9 641	-1 564	-1 006	82 943
TOTAL	259 261	378	16 418	-3 152	-1 867	271 038

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/2023
Amortissement immeubles d'exploitation	-67 306	0	-1 486	0	0	-68 792
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles	-50 065	-146	-12 199	4 159	851	-57 401
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles	0	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	-117 371	-146	-13 685	4 159	851	-126 193
Amortissement autres immobilisations corporelles	-35 911	-203	-3 333	2 707	-400	-36 339
Dépréciations autres immobilisations corporelles	0	0	-13	0	0	-13
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres	-23 144	-35	-6 023	297	202	-28 703
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	-59 054	-238	-9 369	3 004	602	-65 055
TOTAL	-176 426	-384	-23 054	7 163	1 453	-191 250

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/2022
Amortissement immeubles d'exploitation	-65 738	0	-1 679	69	42	-67 306
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles	0	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	-65 738	0	-1 679	69	42	-67 306
Amortissement autres immobilisations corporelles	-33 127	-80	-4 185	1 198	283	-35 911
Dépréciations autres immobilisations corporelles	-188	0	0	0	188	0
Total immobilisations corporelles	-33 315	-80	-4 185	1 198	471	-35 911
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisation	-17 032	-27	-6 247	-1	164	-23 144
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	-37 366	-2	-13 010	0	314	-50 065
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Total Droits d'utilisation	-54 398	-29	-19 257	-1	478	-73 207
TOTAL	-153 452	-109	-25 121	1 266	991	-176 426

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur nette comptable	14 194	15 679
Valeur de marché	56 826	68 358
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	42 632	52 679

Les immeubles d'exploitation détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2023.

Note 6 Autres actifs

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs	89 899	90 693
Créances clients sur autres activités	54 319	50 062
Créances d'impôt exigible	73 447	66 612
Autres créances	229 954	213 670
Total	447 619	421 037

La ligne "autres créances" se compose notamment des éléments suivants :

- Charges constatées d'avance pour un total de 22 millions d'euros.
- Avances en trésorerie accordées à des entités Coface non consolidées pour 25 millions d'euros.
- Créances envers l'État et les autres organismes sociaux (hors IS) pour un montant de 45 millions d'euros.
- Créances clients pour un montant de 107 millions d'euros.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	481 700	519 417
Équivalents de trésorerie	13 858	34 370
Total	495 558	553 786

Au 31 Décembre 2023, la trésorerie opérationnelle ressort en baisse de 58,2 M€ comparé au 31 décembre 2022. Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles. Aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

Note 8. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2022	150 179 792	2	300 359 584
Annulation d'actions	0	2	0
Valeur au 31 décembre 2023	150 179 792	2	300 359 584
Déduction des titres auto-détenus	-1 172 902	2	-2 345 804
Valeur au 31 décembre 2023 hors titres auto-détenus	149 006 890	2	298 013 780

Actionnaires	31/12/2023		31/12/2022	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,10%	44 849 425	30,09%
Public	104 157 465	69,90%	104 214 249	69,91%
Total hors titres auto-détenus	149 006 890	100%	149 063 674	100%

Note 9. Paiement sur la base d'actions

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Long-term Incentive Plan 2020	05/02/20	312 200	3 ans	06/02/23	06/02/23	11,4	145
Long-term Incentive Plan 2021	10/02/21	391 403	3 ans	12/02/24	12/02/24	8,6	843
Long-term Incentive Plan 2022	05/02/22	320 849	3 ans	15/02/25	15/02/25	11,7	927
Long-term Incentive Plan 2023	16/02/23	336 513	3 ans	16/02/26	16/02/26	12,9	1 011

Evolution du nombre d'actions gratuites

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/22	Attribution d'actions gratuites en 2023	Nombre d'actions annulées en 2023	Nombre d'actions acquises en 2023	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/23
Long-term Incentive Plan 2020	312 200			-312 200	0
Long-term Incentive Plan 2021		408 403	-17 000		391 403
Long-term Incentive Plan 2022		320 849			320 849
Long-term Incentive Plan 2023		336 513			336 513

L'enveloppe globale affectée au *Long term Incentive Plan* 2023 s'élevait à 427 533 titres ; 421 713 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 336 513 sous forme d'actions gratuites et 85 200 sous forme d'unités de performance.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre du plan LTIP 2020 ont été livrées aux bénéficiaires.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- taux de distribution du résultat fixé à 80%.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 2 926 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Note 10. Réserve de réévaluation

(en milliers d'euros)	Passifs techniques / IFE*	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R**)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17	16 096	-72 874	-17 637	21 435	-52 981	-91	-53 070
Impact de 1ère application d'IFRS 9 Instruments financiers		-40 296		2 796	-37 500		-37 500
Montants au 1er janvier 2023 retraités d'IFRS 9 & 17	16 096	-113 170	-17 637	24 231	-90 481	-91	-90 570
Variation de la juste valeur des actifs financiers transférée en résultat		-3 618		1 879	-1 739	0	-1 739
Variation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisée en capitaux propres et recyclables		66 813		-13 464	53 349	8	53 357
Variation de réserve gains et pertes non recyclables		-24 445	-2 794	-1 497	-28 737	0	-28 737
Transactions avec les actionnaires		0		0	0	0	0
Variation des réserves de réévaluation OCI IFRS 17 recyclables en résultat	-4 620			1 346	-3 275	8	-3 267
Montants au 31 décembre 2023	11 476	-74 426	-20 429	12 498	-70 880	-79	-70 956

* Insurance Finance Expenses (Charges financières nettes des contrats d'assurance et de réassurance détenus)

** Provisions pour pensions et obligations similaires

(en milliers d'euros)	Passifs techniques / IFE*	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R**)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1er janvier 2022	-6 313	250 291	-30 652	-28 016	185 310	-115	185 195
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat		-12 861		3 629	-9 232	0	-9 232
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres		-310 305		54 622	-255 683	-32	-255 715
Variation de réserve gains et pertes non recyclables			13 015	-3 705	9 310	0	9 310
Transactions avec les actionnaires		0		0	0	0	0
Variation des réserves de réévaluation OCI IFRS 17 recyclables en résultat	22 409			-5 095	17 315	57	17 372
Montants au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17	16 096	-72 874	-17 637	21 435	-52 981	-91	-53 070

* Insurance Finance Expenses (Charges financières nettes des contrats d'assurance et de réassurance détenus)

** Provisions pour pensions et obligations similaires

Note 11. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Provisions pour litiges	1 206	1 982
Provisions pour pensions et obligations similaires	47 815	46 223
Autres provisions pour risques et charges	24 921	20 457
Total	73 942	68 662

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/2023
Provision pour litiges personnel	1 970	25	178	0	-920	0	0	-39	1 208
Provision pour autres litiges	12	0	-12	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	1 982	25	164	0	-920	0	0	-39	1 208
Provisions pour indemnités fin de carrière	25 721	0	1 640	-1 480	-194	0	1 512	-143	27 056
Provisions pour avantages postérieur à l'emploi	7 218	0	587	-606	-18	0	693	-89	7 785
Provisions pour médaille du travail	6 060	0	752	-356	-1	0	0	3	6 458
Provisions pour épargne temps	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Provisions pour mutuelles et autres couvertures médicales	3 789	0	235	-224	0	0	219	0	3 999
Provisions pour autres avantages à long terme au personnel	3 454	0	300	-1 244	-4	0	0	9	2 516
Provisions pour pensions et obligations similaires	46 223	0	3 515	-3 910	-217	0	2 423	-219	47 815
Provision pour risque sur les filiales	9 815	0	0	0	0	0	0	0	9 815
Provisions pour restructuration	7 247	0	897	-3 332	-179	0	0	4	4 637
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	-2	0	0	0	0	2	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	652	0	266	0	-150	5 292	0	-43	6 037
Autres provisions pour risques	2 742	0	1 692	0	-56	0	0	53	4 431
Autres provisions pour risques et charges	20 457	0	2 873	-3 332	-384	5 292	0	16	24 921
Total	68 662	25	6 553	-7 242	-1 527	5 292	2 423	-241	73 942

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/2022
Provision pour litiges personnel	2 023	0	124	0	-231	15	0	41	1 972
Provision pour autres litiges	252	0	16	0	0	-262	0	9	15
Provisions pour litiges	2 275	0	140	0	-231	-247	0	49	1 985
Provisions pour indemnités fin de carrière	32 076	0	1 765	-1 518	-462	0	-6 034	-106	25 721
Provisions pour avantages postérieur à l'emploi	13 264	0	395	-830	-10	0	-5 783	-25	7 211
Provisions pour médaille du travail	7 772	0	179	-1 486	-408	0	0	3	6 060
Provisions pour épargne temps	10	0	0	0	-9	0	0	0	1
Provisions pour mutuelles et autres couvertures médicales	5 016	0	162	-180	-29	0	-1 199	0	3 789
Provisions pour autres avantages à long terme au personnel	3 332	0	904	-730	-50	0	0	1	3 456
Provisions pour pensions et obligations similaires	61 473	0	3 404	-4 545	-968	0	-13 015	-127	46 222
Provision pour risque sur les filiales	9 813	0	0	0	-1	0	0	0	9 812
Provisions pour restructuration	9 721	0	4 658	-5 587	-1 544	0	0	0	7 248
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	707	0	0	0	0	0	0	-55	652
Autres provisions pour risques	1 759	0	999	-17	0	0	0	1	2 742
Autres provisions pour risques et charges	22 000	0	5 657	-5 604	-1 544	0	0	-54	20 455
Total	85 748	0	9 201	-10 149	-2 743	-247	-13 015	-132	68 662

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires.

La loi française n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, incorporant la réforme des retraites, a été publiée au journal officiel de la République française le 15 avril 2023 et entraîne des conséquences pour les assurés français en portant l'âge légal (âge d'ouverture des droits) de départ à la retraite de 62 à 64 ans, sauf salariés concernés par des dispositifs spécifiques.

Compte-tenu des hypothèses antérieures retenues par le Groupe pour établir ses provisions, les impacts estimés de ces nouvelles dispositions ne sont pas matériels pour le Groupe.

Les autres provisions pour risques et charges incluent des provisions pour situation nette négative des entités non consolidées (9,8 millions d'euros) et des provisions pour restructuration (4,6 millions d'euros).

La principale variation de l'exercice est liée aux provisions pour restructuration et à un reclassement de la provision pour risque fiscal (précédemment classée en dette d'impôts exigible).

Note 12. Avantages au personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	48 110	63 531
Coût des services rendus	1 703	3 362
Coût financier	1 561	608
(Gains) / pertes actuarielles	2 856	-15 625
Prestations payées	-4 237	-3 530
Entrée de périmètre	0	0
Autres	-209	-250
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	49 784	48 095
<u>Variation des actifs du régime</u>		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	1 888	2 057
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	38	-178
Contribution de l'employé	110	36
Contribution de l'employeur	3 482	2 794
Prestations payées	-3 548	-2 839
Autres	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	1 969	1 871
<u>Réconciliation</u>		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	49 784	48 095
Juste valeur des actifs du régime	1 969	1 871
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-47 815	-46 222
<u>Compte de résultat</u>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 703	3 402
Coût des services passés	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0
Coût financier	1 561	608
Produit financier	-73	-22
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	96	-2 410
Autres	0	-250
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	3 288	1 329
<u>Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables</u>		
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	2 795	-13 015
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	2 795	-13 015

(en milliers d'euros)	31/12/2023					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	9 202	18 687	10 545	4 186	5 491	48 110
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	0	0
Coût des services rendus	501	485	59	284	373	1 703
Coût financier	359	697	406	99	0	1 561
(Gains) / pertes actuarielles	518	1 107	953	160	117	2 856
Prestations payées	-448	-2 278	-750	-71	-690	-4 237
Autres	0	0	0	0	-209	-209
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	10 131	18 698	11 212	4 658	5 083	49 784
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	960	928	0	0	1 888
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	23	15	0	0	38
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	8	101	0	0	110
Contribution de l'employeur	448	2 257	706	71	0	3 482
Prestations payées	-448	-2 278	-750	-71	0	-3 548
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	970	999	0	0	1 969
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	10 131	18 698	11 212	4 658	5 083	49 784
Juste valeur des actifs du régime	0	970	999	0	0	1 868
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-10 131	-17 728	-10 214	-4 658	-5 083	-48 226
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	501	485	59	284	373	1 703
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	359	697	406	99	0	1 561
Produit financier	0	-35	-37	0	0	-73
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	13	19	26	39	0	96
Autre	0	0	0	0	0	0
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	872	1 167	453	422	373	3 288
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	506	1 100	950	121	117	2 794
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	506	1 100	950	121	117	2 794

(en milliers d'euros)	31/12/2022					TOTAL
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier	12 588	23 806	17 660	4 210	5 268	63 531
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	0	0
Coût des services rendus	653	1 561	162	354	632	3 362
Coût financier	137	250	191	30	0	608
(Gains) / pertes actuarielles	-3 691	-5 186	-6 426	-358	36	-15 625
Prestations payées	-484	-1 761	-1 041	-50	-194	-3 530
Autres	0	0	0	0	-250	-250
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	9 202	18 670	10 545	4 186	5 491	48 095
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	0	995	1 062	0	0	2 057
Ecart de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	-54	-124	0	0	-178
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	36	0	0	0	36
Contribution de l'employeur	0	1 763	1 031	0	0	2 794
Prestations payées	0	-1 797	-1 041	0	0	-2 839
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	943	928	0	0	1 871
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	9 202	18 670	10 545	4 186	5 491	48 095
Juste valeur des actifs du régime	0	943	928	0	0	1 871
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-9 202	-17 727	-9 617	-4 186	-5 491	-46 224
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	653	1 331	162	354	632	3 132
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	137	250	191	30	0	608
Produit financier	0	-10	-12	0	0	-22
Ecart de réévaluation sur autres avantages à long terme	-175	-2 039	-27	-169	0	-2 410
Autre	0	0	0	0	-250	-250
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	615	-467	314	214	382	1 059
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Ecart de réévaluation générés sur l'exercice	-3 517	-3 083	-6 264	-188	36	-13 016
Ecart de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-3 517	-3 083	-6 264	-188	36	-13 016

Hypothèses actuarielles :

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/2023			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	2,25%	2,25%	2,25%	2,25%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	3,50%	3,50%	3,50%	N/A
Indemnités de fin de carrière	3,50%	N/A	3,50%	3,50%
Médailles du travail	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Autres avantages	3,50%	3,50%	N/A	3,50%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,55%	2,25%	2,00%	2,25%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,75%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	3,12	9,47	6,44
Indemnités de fin de carrière	0,00	N/A	7,50	10,58
Médailles du travail	0,00	14,21	19,47	7,25
Autres avantages	0,00	1,82	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	2,54	10,01	11,08	15,13
Indemnités de fin de carrière	12,19	0,00	6,47	6,63
Médailles du travail	6,76	7,83	8,48	7,63
Autres avantages	9,75	1,04	N/A	N/A

	31/12/2022			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	2,25%	2,25%	2,25%	2,25%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	4,00%	4,00%	4,00%	N/A
Indemnités de fin de carrière	4,00%	N/A	4,00%	4,00%
Médailles du travail	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Autres avantages	4,00%	4,00%	N/A	4,00%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,55%	2,25%	2,00%	2,25%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,20%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	3,59	10,03	10,74
Indemnités de fin de carrière	0,00	N/A	8,70	11,80
Médailles du travail	0,00	14,15	19,61	8,25
Autres avantages	0,00	2,34	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	2,47	9,83	10,93	16,49
Indemnités de fin de carrière	11,92	0,00	7,12	6,65
Médailles du travail	6,89	7,94	8,39	7,90
Autres avantages	9,71	1,35	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle :

	31/12/2023			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 0,25% du taux d'actualisation	-2,56%	-2,35%	-1,89%	-0,26%
variation de -0,25% du taux d'actualisation	2,68%	2,44%	1,95%	0,26%
variation de + 0,25% du taux d'inflation	1,63%	1,85%	-0,48%	0,27%
variation de -0,25% du taux d'inflation	-1,59%	-1,80%	0,46%	-0,27%
variation de + 0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	2,91%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	-2,83%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	1,75%	2,32%	-0,11%	0,27%
variation de -0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-1,71%	-2,26%	0,10%	-0,27%

	31/12/2022			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 0,25% du taux d'actualisation	-2,53%	-2,31%	-1,92%	-0,34%
variation de -0,25% du taux d'actualisation	2,65%	2,40%	1,98%	0,34%
variation de + 0,25% du taux d'inflation	1,68%	1,71%	-0,48%	0,34%
variation de -0,25% du taux d'inflation	-1,61%	-1,64%	0,43%	-0,34%
variation de + 0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	3,09%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	-2,95%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	1,81%	2,32%	-0,24%	0,34%
variation de -0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-1,74%	-2,24%	0,19%	-0,34%

Note 13. Dettes de financement

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Exigibilité à moins d'un an		
- Intérêts	13 754	12 170
- Amortissement des frais	-657	-647
- Nominal	226 600	0
Total	239 696	11 523
Exigibilité entre un an et cinq ans		
- Amortissement des frais	-3 064	-1 386
- Nominal	0	226 600
Total	-3 064	225 214
Exigibilité à plus de cinq ans		
- Amortissement des frais	-4 890	-2 457
- Nominal	600 000	300 000
Total	595 110	297 543
TOTAL	831 743	534 280

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dettes de financement du Groupe, d'un montant total de 831,7 millions d'euros, se composent de :

Une émission de titres subordonnés à taux fixe 4,125 % le 27 mars 2014 effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 380 millions d'euros et arrivant à échéance le 27 mars 2024.

Les titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe.

Le 21 septembre 2022, COFACE SA a réalisé une opération de rachat portant sur ses obligations subordonnées émises en 2014 pour un montant de 153 millions d'euros, à un prix fixe de 103,625%.

Le montant nominal après cette opération de rachat est à présent de 227 millions d'euros, toujours à échéance 27 mars 2024.

Une émission de titres subordonnés à taux fixe 6,000% le 22 septembre 2022 effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032.

Une émission de titres subordonnés à taux fixe 5,750 % le 28 novembre 2023 effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 28 novembre 2033.

Le montant levé lors de cette émission d'obligations sera principalement affecté au refinancement des obligations subordonnées arrivant à échéance le 27 mars 2024.

Note 14. Passifs locatifs

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Passifs locatifs - Location immobilière	57 915	65 449
Passifs locatifs - Location mobilière	9 705	9 173
Passifs locatifs - Location	67 621	74 622

Note 15. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
LRC - Provisions pour couvertures restantes	72 936	100 282
LIC - Provisions pour sinistres encourus	1 395 471	1 332 298
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 468 406	1 432 580
LRC - Provisions pour couvertures restantes cédées	-8 793	51 291
LIC- Provisions pour sinistres encourus cédés	393 603	304 926
Part des réassureurs dans les passifs techniques	384 810	356 217
Provisions techniques nettes	1 083 596	1 076 364

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables nettes des contrats d'assurance au 31 décembre 2023 :

	Passif au titre de la couverture restante (LRC)		Passif au titre des sinistres survenus (LIC)		TOTAL
	Excl. Élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<i>En milliers d'euros</i>					
Valeurs comptables nettes des contrats d'assurance à l'ouverture	99 258	1 024	765 112	567 186	1 432 580
RESULTAT DES ACTIVITES D'ASSURANCE	-1 362 390	-596	884 402	24 568	-454 016
Produits des activités d'assurance	-1 589 063	0	0	0	-1 589 063
Charges afférentes aux activités d'assurance	196 673	-596	884 402	24 568	1 105 047
Charges de sinistres (hors composants investissements) et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées	0	-3 763	847 149	284 506	1 127 892
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	196 673	0	0	0	196 673
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus	0	0	37 253	-259 938	-222 685
Pertes et reprises de pertes sur groupes de contrats déficitaires	0	3 367	0	0	3 367
Produits financiers ou charges financières d'assurance	1 830	0	33 112	24 324	59 266
Autres éléments du résultat global	2 232	5	-7 982	-5 191	-10 935
Autres variations	5 162	0	1 347	110	6 619
TOTAL DES VARIATIONS COMPTABILISEES DANS LE RESULTAT NET ET LES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT	-1 353 185	-591	910 879	43 812	-399 065
Flux de trésorerie de la période	1 328 409	0	-891 518	0	434 892
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	1 510 694	0	0	0	1 510 694
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-184 285	0	0	0	-184 285
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	0	0	-891 518	0	-891 518
Valeurs comptables nettes des contrats d'assurance à la clôture	72 502	434	764 473	610 998	1 468 406

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables nettes des contrats de réassurance au 31 décembre 2023 :

	Passif net au titre de la couverture restante (LRC)	Passif au titre des sinistres survenus (LIC)		Total
		Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Valeurs comptables nettes des contrats de réassurance à l'ouverture	51 291	167 735	137 190	356 217
Imputation des primes payées	-255 969	5 775	0	-250 194
Sommes recouvrées du réassureur	15 394	118 974	13 585	145 954
Sommes recouvrées au titre des sinistres et autres dépenses engagées pendant la période	15 670	116 033	80 359	212 062
Variations des sommes recouvrées liées aux variations du passif au titre des sinistres survenus	0	942	-66 774	-65 832
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés aux contrats sous-jacents déficitaires	-275	0	0	-275
Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des traités de réassurance détenus	0	0	0	0
Produits et charges afférents aux traités de réassurance détenus	-240 574	122 749	13 585	-104 240
Produits financiers et charges financières d'assurance afférents aux traités de réassurance détenus	-39	6 128	4 400	10 490
Autres éléments du résultat global	663	4 658	11	5 331
Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global	-239 950	133 635	17 996	-88 419
Flux de trésorerie de la période	180 470	-72 208	0	108 263
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	196 140	0	0	196 140
Sommes recouvrées du réassureur	-15 670	-72 208	0	-87 878
Autres variations	-604	9 297	57	8 749
Valeurs comptables nettes des contrats de réassurance à la clôture	-8 793	238 360	155 242	384 810

Note 16. Ressources des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	762 907	743 230
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	474 446	389 300
Dettes financières représentées par des titres	1 655 719	1 794 858
Total	2 893 072	2 927 389

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de financement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Note 17. Impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actif	-89 899	-90 693
Impôts différés passif	143 886	125 441
Solde net (actif) - passif	53 987	34 748
Décalages temporaires	-51 186	-42 408
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	-4 908	-4 233
Déficits fiscaux	-7 035	-5 252
Annulation de la provision pour égalisation	117 116	86 642
Solde net (actif) - passif	53 987	34 748

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. A contrario, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements	Variation des impacts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Europe du Nord	62 643	8 613	-319	-214	0	-298	70 426
Europe de l'Ouest	-6 673	-4 851	14 373	71	0	608	3 528
Europe Centrale	4 864	426	-20	114	0	-2 178	3 206
Méditerranée et Afrique	-13 288	6 539	314	1 172	0	-1 125	-6 388
Amérique du Nord	453	-2 525	950	41	0	13	-1 068
Amérique Latine	-9 706	-2 133	-2 865	3 937	-37	-882	-11 686
Asie Pacifique	-3 546	-1 088	301	250	0	51	-4 032
Total	34 748	4 982	12 734	5 371	-37	-3 812	53 987

La colonne « autres mouvements » comprend principalement sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables mais aussi une correction avec un reclassement entre impôts différés et impôts courants et des effets de change

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements	Variation des impacts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	31/12/2022
Europe du Nord	60 748	2 291	-1 328	-148	-43	1 123	62 643
Europe de l'Ouest	32 684	5 555	-35 267	-82	0	-9 584	-6 673
Europe Centrale	541	7 026	-3 020	-1 267	-44	1 629	4 864
Méditerranée et Afrique	-7 647	-2 211	-3 911	436	0	45	-13 288
Amérique du Nord	3 893	-2 311	-1 351	222	0	0	453
Amérique Latine	4 103	-7 388	-2 509	2 293	-299	-5 929	-9 700
Asie Pacifique	-4 578	1 026	482	-58	0	0	-3 546
Total	89 344	-4 013	-46 924	1 417	-396	-12 716	-34 748

Impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Europe du Nord	3 044	2 699
Europe de l'Ouest	768	0
Europe centrale	164	157
Méditerranée et Afrique	0	245
Amérique du Nord	0	0
Amérique Latine	344	102
Asie Pacifique	2 715	2 049
Total	7 035	5 252

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2024 à 2028, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la Direction.

Note 18. Autres passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes d'impôt exigible	51 917	61 681
Instruments dérivés et dettes rattachées	27	222
Personnel	80 841	80 712
Créditeurs divers	199 989	227 197
Produits constatés d'avance	13 643	12 256
Comptes de régularisation passif	20 257	20 351
Autres dettes	314 730	340 516
Total	366 675	402 419

Note 19. Chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
<i>Primes affaires directes</i>	1 594 179	1 575 094
<i>Primes en acceptation</i>	100 010	91 396
Primes brutes émises	1 694 189	1 666 490
Ristournes de primes	-129 073	-139 102
Variation des provisions pour primes non acquises	-6 053	-11 725
Produits des activités d'assurance	1 559 063	1 515 663
Accessoires de primes	171 374	158 574
Produits nets des activités bancaires	72 686	70 414
Produits des activités de service	65 109	54 380
Autres revenus	309 168	283 367
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 868 231	1 799 030

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Europe du Nord	379 557	373 057
Europe de l'Ouest	380 075	359 627
Europe Centrale	177 058	181 959
Méditerranée et Afrique	526 285	484 703
Amérique du Nord	171 850	168 391
Amérique Latine	100 303	100 763
Asie Pacifique	133 102	130 529
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 868 231	1 799 030

Note 20. Charges des prestations des contrats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Sinistres payés nets de recours	-545 990	-344 973
Variation des provisions pour sinistre encourus	-12 653	-195 452
Total	-558 644	-540 425

Note 21. Frais généraux par destination

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Frais de gestion de sinistres *	-39 043	-36 089
Commissions d'acquisition des contrats	-196 673	-170 135
Autres charges de l'assurance attribuables à l'activité des contrats	-350 326	-361 328
Frais généraux attribuables à l'activité des contrats	-546 999	-531 463
Charges de l'assurance non attribuables à l'activité des contrats	-106 515	-98 815
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-14 018	-14 331
Autres charges d'exploitation	-142 470	-129 766
Charges des autres activités	-263 003	-242 913
Frais de gestion de placements **	-9 756	-8 761
TOTAL	-858 801	-819 226
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	<i>-9 193</i>	<i>-10 120</i>

(*) Intégrés dans le poste Charges des prestations des contrats du Compte de Résultat consolidé

(**) Intégrés dans le poste Produit des placements net de charges hors coût de l'endettement du Compte de Résultat consolidé

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux attribuables à l'activité d'assurance (par destination), les charges des autres activités. Il s'élève à 858 801 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 819 226 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Note 22. Charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux provisions sur créances	-147	194
Reprises aux provisions sur créances	13 293	6 269
Pertes sur créances	-13 680	-6 154
Coût du risque	-534	308
Charges d'exploitation	-14 018	-14 331
Total des charges d'exploitation bancaire	-14 552	-14 023

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

Note 23. Résultat des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Sinistres cédés	123 425	89 992
Variation des provisions sur sinistres nets de recours cédées	6 859	8 713
Commissions payées par les réassureurs	15 670	30 094
Produits des cessions en réassurance	145 954	128 798
Primes cédées	-248 795	-242 916
Variation des provisions de primes cédées	-1 400	-24 522
Charges des cessions en réassurance	-250 194	-267 438
Total	-104 240	-138 640

Note 24. Résultat financier net hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022 (*)
Revenus des placements		
Montants comptabilisés en compte de résultat		
Revenus des placements	68 298	46 234
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-21 936	25
Plus ou moins-values de cessions	18 238	18 878
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	-67	258
Pertes et profits de change	-38 672	-16 141
Frais de gestion des placements	-13 434	-13 555
Montants total comptabilisés en compte de résultat	12 427	35 699
Montants comptabilisés en OCI (**)	35 950	-323 166
Total revenus des placements	48 376	-287 466

(*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9.

Les changements de libellés de la colonne comparative 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(**) Other Comprehensive Income

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022 (*)
Charges financières nettes des contrats d'assurance		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	-59 096	-18 259
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	8 006	8 210
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	-1 552	1 617
Montants total comptabilisés en compte de résultat	-52 642	-8 432
Montants comptabilisés en OCI (**)	-6 624	29 427
Total charges financières nettes des contrats d'assurance	-59 266	20 994
Charges financières nettes des contrats de réassurance détenus		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	12 175	1 197
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	-3 367	-2 579
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	3 875	-7 737
Montants total comptabilisés en compte de résultat	12 683	-9 119
Montants comptabilisés en OCI (**)	2 107	-7 239
Total charges financières nettes des contrats de réassurance détenus	14 790	-16 357
Montants total comptabilisés en compte de résultat	-39 959	-17 551
Montants comptabilisés en OCI (**)	-4 517	22 188
Charges financières nettes des contrats d'assurance ou de réassurance détenus	-44 476	4 637
Montants total comptabilisés en compte de résultat	-27 533	18 148
Montants comptabilisés en OCI (**)	31 433	-300 978
Total résultat financier net hors coût de l'endettement	3 900	-282 829

(*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9

Les changements de libellés de la colonne comparative 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(**) Other Comprehensive Income

Note 25. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Build to lead</i>	27	-1 887
Impact des entrées de périmètre	-3 159	-577
Provisions pour restructuration	-1 657	-327
Autres charges opérationnelles	-1 791	-10 143
Total autres charges opérationnelles	-6 581	-12 933
Impact des entrées de périmètre	1 065	2 199
Autres produits opérationnels	565	1 197
Total autres produits opérationnels	1 630	3 397
Total	-4 952	-9 537

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de -4,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 et se composent principalement de :

- Charges liées à l'entrée de quatre entités de service dans le périmètre consolidé pour 2,0 millions d'euros ;
- Provisions pour restructurations pour 1,7 millions d'euros.

Note 26. Impôt sur le résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Impôts exigibles	-83 172	-86 205
Impôts différés	-4 861	-718
Total	-88 033	-86 923

La charge d'impôt a fortement augmenté du fait des meilleurs résultats réalisés par les entités.

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023		31/12/2022	
Résultat net (part du Groupe)	240 500		240 444	
Participations ne donnant pas le contrôle	-120		-244	
Impôt sur les résultats	-88 033		-86 923	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		0	
Résultat consolidé avant impôt, avant quote-part dans les résultats des entreprises associées et écarts d'acquisition négatifs	328 532		327 611	
Taux d'impôt		25,83%		25,83%
Impôt théorique	-84 860		-84 622	
Impôt sur les résultats	-88 033	26,80%	-86 923	26,53%
Différence	3 173	0,97%	2 301	0,70%
Incidence différentiel taux Groupe / taux local	19 911	6,06%	20 079	5,46%
Impôts spécifiques locaux	-2 686	-0,82%	-10 690	-2,78%
<i>dont CVAE France</i>	-587	-0,18%	-684	-0,18%
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	-19 589	-5,96%	-14 681	-3,82%
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	399	0,12%	1 822	0,47%
Dividendes France non déductibles (1%)		0,00%		0,00%
Effet du report variable	315	0,10%	8 453	2,20%
Conversion Argentine	-7 622	-2,32%		
Autres différences	968	0,29%	1 298	0,34%

Le taux d'impôt du Groupe est presque stable puisqu'il est passé de 26,53% en 2022 à 26,80% en 2023.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe / local, compensé partiellement par l'effet négatif de la non activation des déficits fiscaux, l'effet positif de l'activation d'impôts différés autres que sur les pertes, et de l'impact du passage de l'Argentine en devise de reporting USD.

Note 27. Ventilation du résultat par secteur

31/12/2023 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
Produits des activités d'assurance	269 407	357 197	134 553	424 251	157 228	88 776	127 651	1 559 063
Charges des prestations des contrats	-74 664	-138 465	-32 650	-170 105	-43 194	-74 193	-25 372	-558 644
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-85 631	-174 925	-38 364	-120 932	-59 538	-30 296	-37 313	-546 999
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	6	716	173	-352	0	53	0	596
Charges afférentes aux activités d'assurance	-160 289	-312 674	-70 841	-291 389	-102 733	-104 436	-62 685	-1 105 047
RESULTAT D'ASSURANCE	109 118	44 524	63 712	132 861	54 495	-15 660	64 966	454 016
Résultat des cessions en réassurance	-43 174	18 562	-24 686	-28 092	-25 927	26 520	-27 444	-104 240
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE	65 944	63 086	39 026	104 770	28 568	10 860	37 522	349 776
Autres revenus	132 741	24 349	40 390	85 429	14 622	6 185	5 452	309 168
Autres charges	-79 407	12 810	-42 981	-86 522	-29 043	-16 216	-21 645	-263 003
Coût du risque	-591	0	57	0	0	0	0	-534
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE	118 688	100 246	36 492	103 677	14 146	829	21 328	395 407
Résultat financier net	-28 315	19 718	-1 182	-16 801	1 251	-3 071	867	-27 533
Autres produits et charges opérationnels	-85	-787	865	-214	-783	-38	-3 911	-4 952
RESULTAT OPERATIONNEL	90 288	119 177	36 175	86 663	14 614	-2 280	18 284	362 922
Charges de financement	-263	-31 885	-446	-565	-719	-196	-196	-34 269
Impôts sur les résultats	-24 211	-22 096	-6 080	-28 500	-690	-5 491	-965	-88 033
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	65 814	65 197	29 649	57 598	13 205	-7 966	17 123	240 620
Participation ne donnant pas le contrôle	-3	0	-1	-127	-1	12	-1	-120
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	65 811	65 197	29 648	57 471	13 205	-7 954	17 123	240 500
Autres indicateurs clés - vue comptable								
Total Chiffre d'affaires	402 149	381 547	174 943	509 680	171 850	94 961	133 102	1 868 231
Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)	-74 658	-137 749	-32 477	-170 458	-43 194	-74 140	-25 372	-558 048
Total Frais généraux (y c. commissions)	-165 206	-171 245	-81 345	-207 489	-88 927	-46 513	-59 034	-819 758
Réconciliation entre les comptes et la communication financière								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	402 149	381 547	174 943	509 680	171 850	94 961	133 102	1 868 231
Réallocation des primes en acceptation	0	-24 063	2 115	16 605	0	5 343	0	0
Réallocation du produit net bancaire	-22 592	22 592	0	0	0	0	0	0
Total Chiffre d'affaires - vue management	379 557	380 075	177 058	526 285	171 850	100 303	133 102	1 868 231
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	-74 658	-137 749	-32 477	-170 458	-43 194	-74 140	-25 372	-558 048
Réallocation des sinistres en acceptation	0	10 226	-392	-6 214	0	-3 619	0	0
Total Charges des prestations des contrats - vue management	-74 658	-127 524	-32 869	-176 672	-43 194	-77 759	-25 372	-558 048
Loss ratio - vue comptable	27,7%	38,6%	24,1%	40,2%	27,5%	83,5%	19,9%	35,8%
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	-0,3%	-0,1%	-0,1%	0,0%	-0,9%	0,0%	0,0%
Loss ratio - vue management	27,7%	38,3%	24,0%	40,1%	27,5%	82,6%	19,9%	35,8%

31/12/2022 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
Produits des activités d'assurance	268,939	331,478	143,481	400,070	154,315	91,264	126,116	1,515,663
Charges des prestations des contrats	(106,555)	(125,473)	(51,356)	(169,927)	(29,596)	(46,739)	(10,778)	(540,425)
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	(83,382)	(164,995)	(37,848)	(114,969)	(56,518)	(31,130)	(42,621)	(531,463)
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	1,091	978	133	91	352	37	52	2,735
Charges afférentes aux activités d'assurance	(188,846)	(289,490)	(89,071)	(284,805)	(85,762)	(77,832)	(53,348)	(1,069,153)
RESULTAT D'ASSURANCE	80,093	41,987	54,410	115,265	68,553	13,432	72,769	446,510
Résultat des cessions en réassurance	(39,227)	1,401	(16,176)	(43,092)	(34,115)	18,803	(26,233)	(138,640)
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE	40,866	43,388	38,234	72,174	34,438	32,235	46,535	307,870
Autres revenus	108,351	38,671	36,640	77,491	14,077	4,403	3,734	283,367
Autres charges	(75,817)	5,628	(40,395)	(75,476)	(24,213)	(13,375)	(19,266)	(242,913)
Coût du risque	356	(0)	(47)	(0)	(0)	(0)	(0)	308
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE	73,757	87,687	34,432	74,189	24,301	23,263	31,004	348,633
Résultat financier net	1,120	(8,812)	11,917	12,679	(1,203)	(2,698)	5,146	18,148
Autres produits et charges opérationnels	(2,469)	(5,776)	272	(1,806)	(133)	544	(169)	(9,537)
RESULTAT OPERATIONNEL	72,408	73,099	46,621	85,062	22,965	21,109	35,982	357,245
Charges de financement	(188)	(27,354)	(254)	(544)	(898)	(184)	(184)	(29,605)
Impôts sur les résultats	-10 375	-22 127	-8 973	-32 117	-4 961	-4 117	-4 253	-86 923
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	61,845	23,618	37,393	52,401	17,106	16,808	31,545	240,717
Participation ne donnant pas le contrôle	-3	1	-2	-266	-1	-1	-2	-273
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	61,842	23,619	37,392	52,135	17,105	16,807	31,544	240,444
Autres indicateurs clés - vue comptable								
Total Chiffre d'affaires	377,290	370,148	180,121	477,561	168,391	95,667	129,851	1,799,030
Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)	(105,464)	(124,495)	(51,223)	(169,836)	(29,244)	(46,702)	(10,726)	(537,689)
Total Frais généraux (y c. commissions)	(159,583)	(167,287)	(78,243)	(190,459)	(81,077)	(44,505)	(61,984)	(783,137)
Réconciliation entre les comptes et la communication financière								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	377,290	370,148	180,121	477,561	168,391	95,667	129,851	1,799,030
Réallocation des primes en acceptation	(0)	(14,754)	1,838	7,142		5,096	678	(0)
Réallocation du produit net bancaire	(4,233)	4,233	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Total Chiffre d'affaires - vue management	373,057	359,627	181,959	484,703	168,391	100,763	130,529	1,799,030
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	(105,464)	(124,495)	(51,223)	(169,836)	(29,244)	(46,702)	(10,726)	(537,689)
Réallocation des sinistres en acceptation	(0)	18,719	(3,894)	(13,681)	(0)	(1,512)	368	0
Total Charges des prestations des contrats - vue management	(105,464)	(105,776)	(55,117)	(183,517)	(29,244)	(48,214)	(10,359)	(537,689)
Loss ratio - vue comptable	39,2%	37,6%	35,7%	42,5%	19,0%	51,2%	8,5%	35,5%
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	-4,2%	2,2%	2,6%	0,0%	-1,1%	-0,3%	0,0%
Loss ratio - vue management	39,2%	33,4%	37,9%	45,1%	19,0%	50,0%	8,2%	35,5%

Note 28. Résultat par action

	31/12/2023		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 035 282	240 500	1,61
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	149 035 282	240 500	1,61

	31/12/2022		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 047 978	240 444	1,61
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	149 047 978	240 444	1,61

Note 29. Effectifs

(en équivalent temps plein)	31/12/2023	31/12/2022
Europe du Nord	735	632
Europe de l'Ouest	1 095	994
Europe Centrale	846	753
Méditerranée et l'Afrique	711	678
Amérique du Nord	249	223
Amérique Latine	334	307
Asie Pacifique	130	118
Total	4 100	3 704

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 4 100 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2023 contre 3 704 au 31 décembre 2022 ; l'effectif augmente de 396 ETP.

Note 30. Parties liées

Répartition du capital au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd.	44 849 425	30,10%
Public	104 157 465	69,90%
Total	149 006 890	100,00%

Répartition du capital au 31 décembre 2022

	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd.	44 849 425	30,09%
Public	104 214 249	69,91%
Total	149 063 674	100,00%

Arch Capital Group Ltd. détient, au 31 décembre 2023, 30,10% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 29,86% des actions y compris titres auto-détenus.

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Arch Capital Group et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- les contrats de réassurance entre Coface et Arch Reinsurance Group appartenant à Arch Capital Group Ltd.
- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface,
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface,
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous au 31 décembre 2023:

Compte de résultat	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>	Arch Reinsurance Group
Total des produits des activités ordinaires	0
Charges des prestations des contrats	0
Charges des autres activités	0
Frais d'acquisition	0
Frais d'administration	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0
Résultat de réassurance	-1 914
Résultat opérationnel	-1 914

Créances et dettes	31/12/2023
<i>(en milliers d'euros)</i>	Arch Reinsurance Group
Placements financiers	
Créances de réassurance	-41
Autres actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	
Dettes de réassurance	-196
Autres passifs	

Ces opérations sont détaillées ci-dessous au 31 décembre 2022:

Compte de résultat	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>	Arch Reinsurance Group
Total des produits des activités ordinaires	0
Charges des prestations des contrats	0
Charges des autres activités	0
Frais d'acquisition	0
Frais d'administration	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0
Résultat de réassurance	-1 053
Résultat opérationnel	-1 053

Créances et dettes	31/12/2022
(en milliers d'euros)	Arch Reinsurance Group
Placements financiers	
Créances de réassurance	-2
Autres actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	
Dettes de réassurance	-421
Autres passifs	

Note 31 - Rémunération des principaux dirigeants

(en milliers d'euros)	31/12/23	31/12/22
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	6 505	5 586
Autres avantages à long terme	1 536	1 499
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	0
Paiement fondé sur les actions	1 342	976
TOTAL	9 384	8 062

Au 31 décembre 2023 le comité de direction est constitué du Directeur Général et de 8 personnes. Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur IFRS).

Pour 2023, le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites attribuées dans le cadre du LTIP 2020 et livrées en 2023 (valorisées à la juste valeur IFRS).

Pour 2022, le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites attribuées dans le cadre du LTIP 2019 et livrées en 2022.

L'enveloppe distribuée aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2023 s'élève à 409 milliers d'euros.

Note 32. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	MAZARS				DELOITTE				TOTAL			
	31/12/2023	%	31/12/2022	%	31/12/2023	%	31/12/2022	%	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	-796	37%	-1 041	41%	-410	18%	-1 058	35%	-1 206	27%	-2 099	37%
Filiales	-1 346	62%	-1 362	53%	-1 887	81%	-1 813	60%	-3 233	72%	-3 175	57%
Sous-total	-2 142	99%	-2 403	94%	-2 297	99%	-2 871	94%	-4 439	99%	-5 274	94%
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	0	0%	-112	4%	0	0%	-170	6%	0	0%	-282	5%
Filiales	-28	1%	-55	2%	-31	1%	1	0%	-58	1%	-54	1%
Sous-total	-28	1%	-167	7%	-31	1%	-169	6%	-58	1%	-336	6%
TOTAL	-2 170	100%	-2 569	100%	-2 327	100%	-3 040	100%	-4 497	100%	-5 609	100%

Les honoraires relatifs aux services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement

- (i) à des missions visant à émettre des rapports d'assurance sur de l'information de nature financière ou réglementaire,
- (ii) des services fiscaux en dehors de France, tels que des prestations de support au reporting fiscal, et d'autres prestations de Conseils autorisés.

Note 33. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2023		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 416 648	1 387 348	29 300
Cautions et lettres de crédit	1 387 348	1 387 348	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	25 800		25 800
Engagements reçus	2 225 153	1 535 317	689 836
Cautions et lettres de crédit	143 308		143 308
Garanties	546 527		546 527
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	835 317	835 317	
Engagements financiers sur participations			
Engagements de garantie	430 681		430 681
Titres nantis reçus des réassureurs	430 681		430 681
Opérations sur marchés financiers	88 061		88 061

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- une caution solidaire de 226 millions d'euros donnée par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) ;
- des cautions solidaires de 1 054 millions d'euros données par COFACE SA aux banques finançant l'activité de factoring (Natixis, BNPP, Santander, HSBC, Société Générale) afin de couvrir les lignes de financement bilatérales de Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Les nantissements concernent Coface RE pour 412,5 M€ et Coface Europe pour 18,2M€.

(en milliers d'euros)	31/12/22		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 447 127	1 360 427	86 700
Cautions et lettres de crédit	1 360 427	1 360 427	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	83 200		83 200
Engagements reçus	1 890 984	1 295 563	595 421
Cautions et lettres de crédit	146 290		146 290
Garanties	449 131		449 131
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	595 563	595 563	
Engagements financiers sur participations			
Engagements de garantie	320 478		320 478
Titres nantis reçus des réassureurs	320 478		320 478
Opérations sur marchés financiers	105 965		105 965

Note 34. Contrats de location

Les contrats de location sur exercices futurs sont principalement enregistrés au bilan depuis la mise en place de la norme IFRS 16 le 1^{er} Janvier 2019.

Note 35. Relations mère-filiales

La principale filiale opérationnelle du groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, composée de l'entité française et de ses 37 succursales et détenue à 100 % par la Société mère, Coface SA, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre Coface SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- Financement :
 - o Coface SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans ;
 - o en position nette, Coface SA finance la Compagnie ;
 - o la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par Coface SA ;
 - o il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie ;
 - o COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie.
- Dividendes :
 - o La Compagnie verse des dividendes à Coface SA.
- Intégration fiscale :
 - o La Compagnie fait partie de l'intégration fiscale française dont la tête est Coface SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion du Groupe ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2023 :

(en milliers d'euros)	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Coface SA	Autres filiales	Elimination des opérations intragroupes	Total
Chiffres d'affaires	1 662 573	2 282	1 022 263	-818 887	1 868 231
Résultat opérationnel courant	144 911	28 153	242 001	-47 191	367 874
Résultat net	54 153	-3 849	190 195		240 500
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	4 807 599	2 274 684	2 758 894	-6 174 862	3 666 315
Endettement financier hors groupe	0	831 743	0		831 743
T trésorerie au bilan	254 568	919	240 071		495 558
Flux de trésorerie	50 385	57 559	171 734		279 678
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	131 417	0	77 969		209 386

Au 31 décembre 2022, Le tableau synthétisant les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers était le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Coface SA	Autres filiales	Elimination des opérations intragroupes	Total
Chiffres d'affaires	1 805 821	1 684	1 233 623	-1 229 157	1 811 970
Résultat opérationnel courant	220 979	14 294	241 678	-54 317	422 634
Résultat net	103 027	-14 209	194 289	0	283 108
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	5 396 430	1 968 320	1 475 818	-5 485 315	3 355 253
Endettement financier hors groupe	0	534 280	0	0	534 280
Trésorerie au bilan	276 580	1 243	275 964	0	553 786
Flux de trésorerie lié à l'activité	232 693	-93 728	310 229	0	449 193
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	299 894	0	47 968	0	347 862

Note 36. Entrées de périmètre

Les entités entrant dans le périmètre en 2023 sont les suivantes: Coface Hungary Insurance Services, Coface Services Colombia Ltda., Coface Services Japan et Coface Adriatic d.o.o.

En l'absence de norme IFRS relative aux entrées de périmètre d'entités détenues exclusivement depuis plusieurs exercices et conformément au règlement ANC n°2020-01, les résultats accumulés par ces quatre entités depuis la prise de contrôle ont été inscrits en résultat consolidé, après déduction des dividendes reçus par le groupe.

La contribution des nouvelles entités dans les comptes consolidés du Groupe Coface au 31 décembre 2023 est présentée ci-dessous :

- Chiffre d'affaires : 3 969 milliers d'euros ;
- Résultat net : -2 440 milliers d'euros ;
- Capitaux propres : -2 589 milliers d'euros ;
- Total bilan : 1 098 milliers d'euros.

Note 37. Evénements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements post-clôture.

Note 38. Gestion des risques

38.1 Synthèse des risques principaux

Le Groupe opère dans un environnement en forte évolution induisant de nombreux risques externes, qui s'ajoutent aux risques inhérents à l'exercice de ses métiers. Cette note recense les facteurs de risques significatifs auxquels le Groupe estime être exposé et leur gestion.

Malgré un environnement économique complexe, marqué par les tensions géopolitiques et économiques, le Groupe Coface a su maintenir une gestion disciplinée de ses risques.

Le tableau ci-dessous présente les principaux risques auxquels la Société est exposée et a été établi à partir de la cartographie des risques revue annuellement par la direction générale de Coface et le comité des risques du conseil d'administration. Celle-ci repose sur une analyse des risques qualitative qui vise à évaluer, pour chaque facteur de risque, son risque intrinsèque et son impact résiduel compte tenu du niveau de contrôle associé en place au sein du Groupe.

Depuis 2022, la méthodologie d'évaluation de la cartographie des risques a été adaptée, selon la typologie de risques évalués, afin d'assurer une vision homogène de l'ensemble des risques :

- Approche dite 'Bottom-up' d'évaluation des risques Opérationnels, permettant une vision hiérarchisée des risques inhérents et résiduels en opérant une sélection de ceux-ci selon leur degré de criticité et leur probabilité de survenance.
- Approche dite 'Top-down' reposant principalement sur une analyse « à dire d'expert ». Celle-ci est utilisée pour les risques autres qu'opérationnels, en l'occurrence les risques de crédit, stratégiques, financiers, liés à la réassurance et ceux intégrant la dimension ESG (facteurs Environnementaux, Sociaux et liés à la Gouvernance). La méthodologie d'appréciation des risques non Opérationnels s'appuie, au même titre que l'approche 'Bottom-up', sur une évaluation hiérarchisée des risques au travers de la probabilité d'occurrence du risque et de ses impacts, selon une échelle de notation comportant 4 niveaux (fort, important, modéré, faible). L'analyse est complétée par des échanges avec les experts en prenant en considération les facteurs d'atténuation du risque tels que les contrôles, les procédures, la gouvernance, les systèmes ou les ressources. En 2023, l'analyse a été renforcée par la prise en considération des analyses opérées au niveau de chacune des régions ainsi que des indicateurs chiffrés sur les risques, tels que les indicateurs d'appétit au risque, les impacts sur la charge en capital (SCR) ou le compte de résultat offrant une perspective approfondie sur les risques potentiels du Groupe. Ces risques ont enfin été priorisés selon une méthodologie interne de calcul tenant compte du niveau de risque inhérent et de la maîtrise de celui-ci. Ce qui nous permet de hiérarchiser les principaux facteurs de risques tels que décrits ci-dessous.

L'exposition à ces différents risques est décrite plus en détail dans la section 38.2 de la présente note. Les risques dont l'impact inhérent est considéré comme majeur sont repris ci-dessous :

CATEGORIES DE RISQUES	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES	IMPACT INHERENT	IMPACT RESIDUEL	ÉVOLUTION DE CES RISQUES ENTRE 2022 ET 2023
Risque de crédit	Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance-crédit	Fort	Modéré	↓
	Risque d'insolvabilité des débiteurs	Important	Modéré	→
Risques financiers	Risque de taux d'intérêt	Important	Modéré	→
	Risque immobilier	Important	Important	↑
	Risque de change	Important	Important	↑
Risques stratégiques	Risques liés aux conditions géopolitiques	Fort	Fort	→
	Risque lié aux conditions économiques de marché	Important	Important	↓
Risques de réassurance	Risque de réassurance résiduel	Important	Modéré	→
Risques opérationnels et de non-conformité	Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité (DPEF)	Fort	Important	→
	Risque de modèle	Important	Modéré	→
	Risque de non-conformité	Important	Modéré	→
Risques liés au changement climatique	Risques liés au changement climatique	Modéré	Faible	→

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le Document d'Enregistrement Universel, y compris les risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du Document d'Enregistrement Universel et en l'état actuel de la connaissance du Groupe, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, sa solvabilité, ses résultats ou ses perspectives et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la présente note n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent Document d'Enregistrement Universel, comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou survenir.

38.2 Définitions et mesure des risques

Facteur de risque liés à l'Emetteur

/ Répartition de l'exposition globale du Groupe par ligne d'activité (en Milliards €)

PAR LIGNE D'ACTIVITE	2023		2022	2021
	(en Mds€)	(en %)	(en Mds€)	(en Mds€)
Assurance-crédit	685,1	96,5 %	666,9	587,6
Cautions	15,5	2,2 %	14,7	13,5
Assurance <i>Single Risk</i> ⁷	3,5	0,5 %	3,5	2,7
Autres	6,1	0,9 %	4,6	4,3
TOTAL	710,2	100 %	689,7	608,1

Les données, graphiques sur les expositions détaillées par la suite portent sur l'assurance-crédit qui représente plus de 96% des encours totaux.

38.2.1 Risque de crédit

a) Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance-crédit

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Dans le cadre de ses activités d'assurance-crédit, le Groupe alloue ses expositions entre des clients opérant dans un large éventail de secteurs économiques et implantés dans différents pays à travers le monde.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

L'exposition à certains pays présentant des taux de défaut élevés des entreprises ou une concentration dans des secteurs économiques fragiles, pourrait avoir un impact significatif sur le ratio de sinistralité, les résultats opérationnels, la liquidité et la marge de solvabilité du Groupe.

GESTION DU RISQUE :

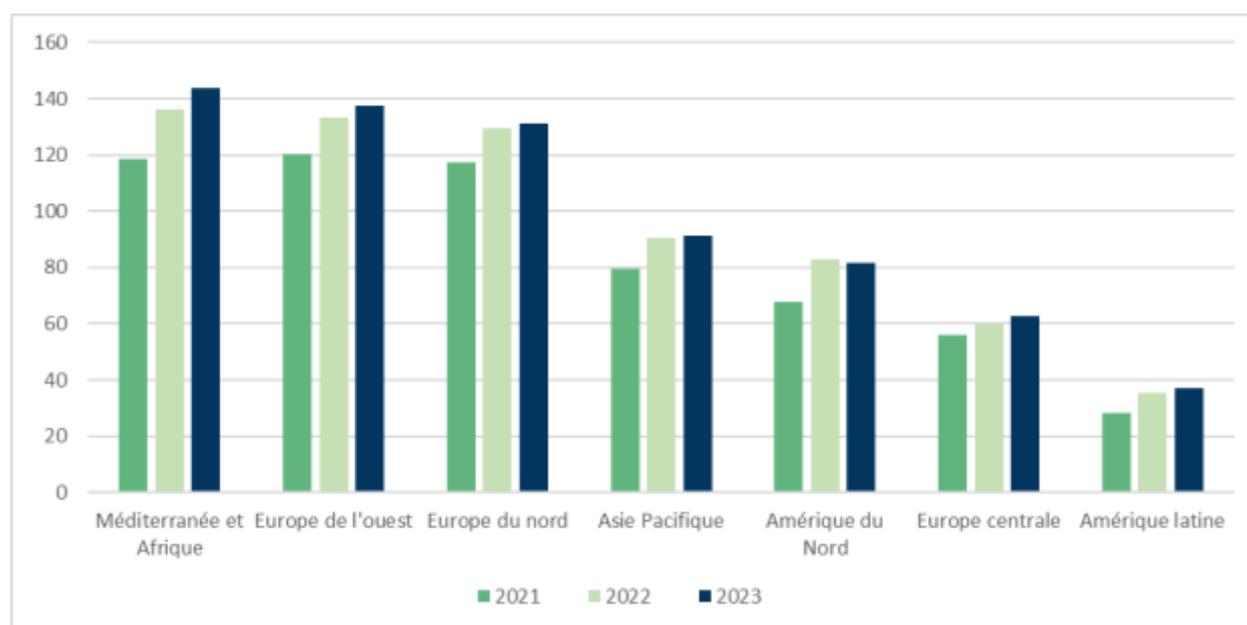
À cet égard, le Groupe gère ses expositions et détermine le montant maximal de risque qu'il est prêt à accepter pour chaque groupe de débiteurs en fonction du niveau de risque sous-jacent lié au secteur économique concerné et/ou de la localisation de ces groupes de débiteurs.

⁷ Le *Single Risk* est un type d'assurance particulier qui couvre les risques politiques et les risques commerciaux (c'est à dire les défauts de paiement). Ce type de contrat est conçu spécifiquement pour les projets complexes et de longue durée. L'assureur définit un contrat sur-mesure avec le client.

Le Groupe a fortement renforcé ses expositions au cours de l'année 2021, en ligne avec le recul de la pandémie de COVID-19. La croissance de l'exposition s'est poursuivie en 2022, dans un contexte d'inflation élevée qui a soutenu le chiffre d'affaires des clients de Coface. La croissance s'est stabilisée en 2023 (+2,7%), ce qui reflète les efforts de maîtrise du risque et les actions de prévention menées dans un contexte de normalisation de la sinistralité, mais aussi le ralentissement économique observé principalement au second semestre ; l'exposition s'établit ainsi à 685 milliards d'euros à fin 2023.

Le graphique ci-dessous présente une analyse du niveau d'exposition par région pour les périodes clôturées respectivement les 31 décembre 2021, 2022 et 2023 :

/ Répartition des expositions assurance-crédit du Groupe par zones géographiques (en Milliards€)



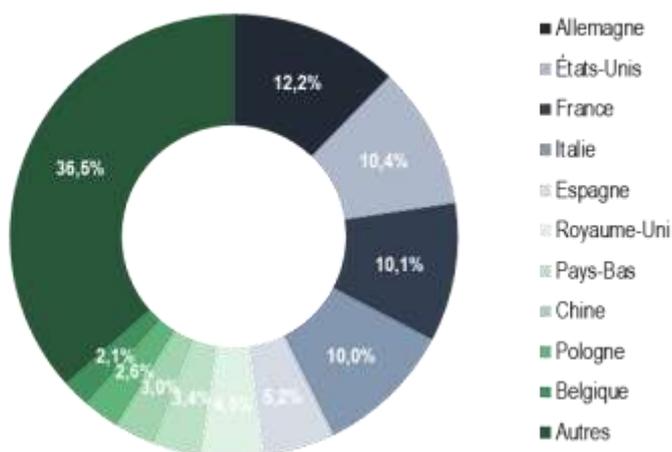
Toutes les régions du groupe sont concernées par la croissance de l'exposition, à l'exception de l'Amérique du Nord, en baisse de 1,3%. La région Méditerranée et Afrique, qui est la première région du groupe en termes d'exposition, affiche une croissance de 5,7%, suivie par l'Europe centrale à 5,1%, et l'Amérique Latine à 4,6% ; cette région reste cependant la plus petite du groupe.

La répartition géographique du risque est suivie selon l'évaluation du risque pays du Groupe, qui fournit une estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays donné à l'aide d'une échelle de risque allant de A1 (meilleure note) à E (note la plus faible). La concentration de l'exposition sur les pays les moins bien notés est suivie en permanence dans le cadre de l'appétence aux risques de Coface.

Par ailleurs, les actions de gestion des risques mises en œuvre en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont permis de réduire l'exposition à des débiteurs russes à 640M€ à fin 2022, puis à moins de 430M€ à fin 2023 (représentant 0,06% de l'exposition totale du groupe), soit une baisse de plus de 90% par rapport au niveau d'avant l'invasion. Les notifications de sinistre sur les débiteurs russes sont restées à un niveau modéré au cours des années 2022 et 2023 et sans impact significatif sur le ratio de sinistralité du Groupe. Coface continue à réduire le niveau d'activité en Russie tout en préservant des capacités de recouvrement et de gestion des risques dans la région.

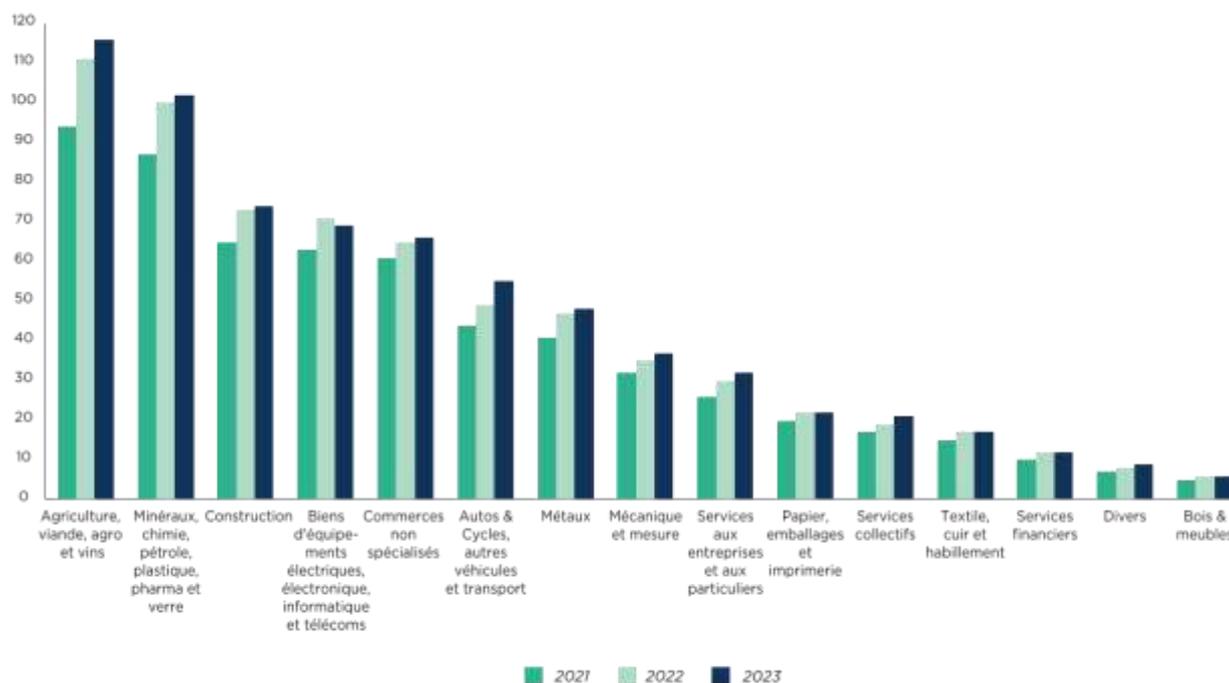
Au 31 décembre 2023, les dix premiers pays représentaient 63,5 % des expositions des activités d'assurance-crédit, une part stable par rapport au 31 décembre 2022. L'Allemagne, qui concentre 12,2% des risques du Groupe, reste le principal pays sur lequel le Groupe est le plus exposé. Plus de 80% des débiteurs couverts par les polices d'assurance-crédit sont situés dans des pays de l'OCDE.

/ Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par pays au 31 décembre 2023



L'exposition du Groupe est aussi diversifiée par secteur économique. On remarque que l'exposition est en légère hausse sur la majorité des secteurs. La concentration sur le premier secteur, à savoir l'agriculture, a légèrement augmenté et se situe à 16,9% de l'exposition totale. La plus forte hausse concerne le secteur des transports, qui avait baissé significativement lors de la pandémie.

/ Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par secteurs économiques au 31 décembre 2023 (en Milliards€)



En outre, au 31 décembre 2023, plus de 95 % de l'exposition totale du Groupe était constituée de risques à court terme. La durée de crédit maximum mentionnée dans les polices du Groupe n'excède que rarement 180 jours.

Toutefois, une évolution défavorable du cycle économique (au niveau mondial, sectoriel, géographique ou d'un pays) résultant :

- d'une crise financière ou sanitaire, telle que celle qui a été observée à l'échelle mondiale en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ;
- une défaillance des systèmes de gestion, des processus ou de la gouvernance du Groupe ;
- une mauvaise évaluation des risques associés à un secteur économique, une zone géographique ou un pays, pourrait entraîner des retards dans la réduction des expositions et/ou une surestimation des expositions à ce secteur économique, cette zone géographique ou ce pays. Dans ce cas, le niveau de risque de crédit s'en trouverait augmenté

pour le Groupe et celui-ci pourrait donc connaître une augmentation significative des sinistres payés, ce qui aurait une incidence sur son ratio de sinistralité, ses résultats opérationnels, sa liquidité et sa marge de solvabilité.

Analyse de l'exposition par type de risque à la date de clôture

i. Charges afférentes aux contrats d'assurance au niveau du Groupe :

(en millions d'euros)	31/12/23			31/12/2022		
	Opérations brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées	-896,3	139,1	-757,2	-706,3	150,2	-556,1
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-196,7		-196,7	-170,1		-170,1
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus	-12,7	7,1	-5,5	-195,5	9,3	-186,1
Pertes et reprises de pertes sur groupes de contrats déficitaires	0,6	-0,3	0,3	2,7	-0,6	2,1
Charges afférentes aux activités d'assurance	-1 105,0	146,0	-959,1	-1 069,2	158,9	-910,3

Les charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées intègrent les frais d'acquisition attribuables aux activités d'assurance.

ii. Ratio de sinistres à primes :

Le ratio de sinistres à primes mesure le rapport entre les charges des prestations des contrats d'assurance y compris frais de gestion et les primes acquises (somme des primes brutes émises et des provisions sur primes) nettes des ristournes de primes. Il est suivi en brut et en net de réassurance.

	31/12/23	31/12/22
Ratio de sinistralité brut de réassurance	35,8%	35,5%
Ratio de sinistralité net de réassurance	37,7%	39,7%

iii. Risque d'assurance — Déroulé de la sinistralité ultime

Le déroulé de la sinistralité ultime présente l'évolution des sinistres ultimes (sinistres payés et provisions de sinistres au cours des dix dernières années). Les triangles ci-dessous détaillent pour une ligne d'année d'occurrence N, la vision de la sinistralité à chacune des clôtures ultérieures (N+1, N+2, ...). L'estimation du coût ultime des sinistres final varie en fonction de la fiabilité croissante de l'information relative aux sinistres encore en cours. L'écart entre le coût ultime initial et le coût ultime final mesure l'excédent ou l'insuffisance des provisions enregistrées à l'origine.

Les sinistres cumulés vus à chaque fin d'année de développement ainsi que les stocks de provisions pour sinistres survenus (LIC) vus à fin 2023 pour chaque année de développement sont également présentés.

Comme requis par la réglementation, les données des clôtures antérieures à l'année 2022 sont présentées ici dans l'ancienne norme comptable IFRS 4 et à partir de l'année 2022 dans la nouvelle norme IFRS 17.

Le rapprochement avec les états financiers est fait dans la note suivante : Réconciliation entre les notes de déroulé des sinistres et l'analyse des échéances du risque de liquidité (cf.38.2.2 d) et les états financiers.

Estimation du coût ultime des sinistres (montants non actualisés)– brut de réassurance

(en millions d'euros)

Année d'occurrence (N) / année de développement	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	TOTAL
2014	599	719	748	710	684	672	670	664	649	645	
2015	593	756	639	600	590	574	577	564	559		
2016	582	720	622	608	600	611	584	579			
2017	604	697	597	548	537	514	503				
2018	632	730	598	562	523	517					
2019	642	784	653	623	593						
2020	653	509	353	358							
2021	622	555	432								
2022	809	764									
2023	843										
Sinistres payés cumulés - Brut de réassurance	-79	-401	-345	-281	-548	-497	-488	-568	-542	-641	
Passif au titre des sinistres survenus - années de développement 2014 à 2023	764	363	87	77	45	20	14	11	17	4	1 402
Passif au titre des sinistres survenus - années de développement antérieures à 2014											56
Passif au titre des sinistres survenus bruts (non actualisé)											1 458
Effet de l'actualisation											-66
PASSIF AU TITRE DES SINISTRES SURVENUS BRUT											1 392

Le niveau de sinistralité de l'année 2023 a démarré à un niveau plus élevé que les années précédentes en raison d'une normalisation progressive de la sinistralité et de l'incertitude économique en Amérique latine et Europe de l'Ouest.

Estimation du coût ultime des sinistres (montants non actualisés)– net de réassurance

(en millions d'euros)

Année d'occurrence (N) / année de développement	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	TOTAL
2014	477	574	596	565	547	537	535	531	519	515	
2015	471	610	509	478	471	458	461	450	446		
2016	460	565	485	474	467	475	454	450			
2017	446	520	454	417	409	392	383				
2018	473	546	445	419	390	385					
2019	477	565	480	459	436						
2020	346	326	215	223							
2021	419	403	313								
2022	611	572									
2023	643										
Sinistres payés cumulés - Net de réassurance	-61	-309	-249	-165	-404	-370	-373	-442	-433	-512	
Passif au titre des sinistres survenus - années de développement 2014 à 2023	581	263	64	57	32	15	11	9	14	3	1 049
Passif au titre des sinistres survenus - années de développement antérieures à 2014											44
Passif au titre des sinistres survenus net (non actualisé)											1 093
Effet de l'actualisation											-52
PASSIF AU TITRE DES SINISTRES SURVENUS NET DE REASSURANCE											1 040

Réconciliation entre les notes déroulé de la sinistralité ultime et l'analyse des échéances du risque de liquidité (cf.38.2.2 d)) et les états financiers :

En millions d'euros	31 décembre 2023
Estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés	811
Effet d'actualisation des estimations des flux de trésorerie futurs	-31
Ajustement pour risque non financier non actualisés	647
Effet d'actualisation de l'ajustement pour risque	-36
LIC - Passif au titre des sinistres encourus	1 392
Flux de trésorerie liés aux sinistres encourus	4
LIC - Passif au titre des sinistres encourus nets des flux de trésorerie	1 395
LRC - Passif au titre de la couverture restante nets des flux de trésorerie	73
Total Passifs liés à des contrats d'assurance émis	1 468

En millions d'euros	31 décembre 2023
Estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés nets de réassurance	608
Effet d'actualisation des estimations des flux de trésorerie futurs net de réassurance	-24
Ajustement pour risque non financier non actualisés net de réassurance	484
Effet d'actualisation de l'ajustement pour risque net de réassurance	-29
LIC - Passif au titre des sinistres encourus nets de réassurance	1 040
Flux de trésorerie liés aux sinistres encourus nets de réassurance	-38
LIC - Passif au titre des sinistres encourus nets de réassurance nets des flux de trésorerie	1 002
LRC - Passif au titre de la couverture restante nets de réassurance nets des flux de trésorerie	82
Total Passifs liés à des contrats d'assurance émis - nets de réassurance	1 084

b) Risque d'insolvabilité des débiteurs

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque d'insolvabilité correspond au risque de perte, en raison du non-paiement par un débiteur, d'une créance due à un assuré du Groupe.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Une surestimation de la qualité de nos débiteurs, une mauvaise gestion de la concentration des débiteurs ou un retard dans l'évaluation de certaines évolutions économiques défavorables pourraient conduire à accorder des limites inappropriées aux entreprises qui pourraient rencontrer des difficultés financières et potentiellement faire défaut sur leurs obligations de paiement vis-à-vis de nos assurés, augmentant ainsi les sinistres soumis au Groupe.

GESTION DU RISQUE :

L'octroi d'un montant maximum de risque pris sur les débiteurs repose sur une analyse de la santé financière de ceux-ci et une appréciation de leurs capacités à honorer leurs dettes auprès de nos assurés dans le cadre d'une situation économique donnée. Cette analyse est réalisée par les analystes crédit et les souscripteurs de risques du groupe, qui évaluent et suivent en permanence la solvabilité des débiteurs, à partir des informations accessibles au public et/ou des données collectées directement auprès des débiteurs et/ou à l'aide d'un outil interne d'évaluation et d'une base de données historique.

Le risque de défaut des débiteurs (ou des acheteurs des assurés) est analysé en fonction de la concentration des expositions sur un groupe de débiteurs. Le Groupe assure le risque d'impayés de près de 2 millions de débiteurs à travers le monde. Au 31 décembre 2023, l'exposition moyenne du Groupe aux débiteurs individuels est en hausse mais reste contenue, avec un risque moyen par débiteur proche de 340 000 euros.

Le tableau ci-dessous présente une répartition des assurés du Groupe au 31 décembre 2023, en fonction de l'encours de risque de crédit cumulé porté par le Groupe sur eux. L'analyse du nombre de débiteurs par tranche d'encours total débiteur montre que la concentration du risque est limitée. À titre d'exemple, les débiteurs sur lesquels le Groupe détient moins de 5 millions d'euros représentent 48 % de l'exposition totale du Groupe.

Tranches encours total débiteur	Encours*
	(en millions d'euros)
	2023
1 - 100 K€	43 529
101 - 200 K€	29 428
201 - 400 K€	38 988
401 - 800 K€	49 703
801 - 1 500 K€	52 087
1 500 K€ - 5 M€	118 199
5 M€ - 50 M€	231 458
50 M€ - 200 M€	82 445
200 M€ et +	39 303
Total général	685 140

* Les encours présentés sont bruts de réassurance (affaires directes et affaires acceptées) et correspondant aux montants maximums couverts accordés par le Groupe à ses assurés. Ils ne correspondent pas à l'utilisation effective qui en est faite par les assurés.

Le risque d'insolvabilité des débiteurs peut aussi être exacerbé par l'exposition des débiteurs au risque climatique. Coface a intégré un stress test climatique dans le cadre de l'évaluation annuelle des risques et de la solvabilité (ORSA). Dans un scénario matérialisant le risque d'une transition retardée vers une économie bas carbone, les débiteurs opérant sur les secteurs les plus exposés au risque de transition (comme les secteurs intensifs en énergie carbonée) et à la solidité financière faible ou moyenne seraient les plus exposés. Toutefois, la part de ces entreprises dans le portefeuille de Coface est très faible ; ainsi l'impact de ce scénario de stress sur la rentabilité et la solvabilité du groupe n'est pas matériel. Pour plus d'information sur la façon dont Coface gère les risques environnementaux, le lecteur est renvoyé au chapitre 6 du document d'enregistrement universel.

Le Groupe est principalement exposé à des débiteurs de petite et moyenne taille et, dans une certaine mesure, à des débiteurs plus importants pour des montants plus importants. Bien que les expositions du Groupe soient couvertes par un programme de réassurance, le défaut d'un certain nombre de petits et moyens débiteurs, chacun inférieur aux montants minimaux couverts par le programme de réassurance, peut être supporté directement par le Groupe. En outre, le défaut de certains débiteurs pour un montant important peut-être supérieur au plafond du programme de réassurance. En conséquence, une évolution défavorable de la situation économique d'un débiteur, des défauts internes des débiteurs, une défaillance dans les systèmes ou processus du Groupe entraînant une mauvaise évaluation du risque d'insolvabilité d'un débiteur ou d'un groupe de débiteurs peut entraîner une sous-estimation de ce risque de défaut d'un ou plusieurs débiteurs, augmentant ainsi les sinistres présentés au Groupe, ce qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels, sa liquidité et sa marge de solvabilité.

Analyse de sensibilité du risque d'assurance :

Le tableau ci-dessous présente les impacts en résultat net et en capitaux propres d'un changement d'hypothèse d'1 point de ratio de sinistres sur primes (loss ratio), de 2 points et de 5 points, à niveau de primes égales.

(en millions d'euros)	Changement d'hypothèse	Impact Résultat net		Impact Capitaux propres	
		Brut de réassurance	Net de réassurance	Brut de réassurance	Net de réassurance
Contrats d'assurance et de réassurance	Var. loss ratio +1 point	-12	-8	-12	-8
	Var. loss ratio: +2 points	-23	-16	-23	-16
	Var. loss ratio: + 5 points	-58	-40	-58	-40

La variation de +/- un point de pourcentage du ratio de sinistralité brut comptable, au 31 décembre 2023, aurait eu un impact de -12 millions d'euros sur le résultat net avant réassurance et -8 millions sur le résultat net après réassurance, de -12 millions d'euros sur les capitaux propres avant réassurance et - 8 millions sur les capitaux propres après réassurance.

Le Groupe considère qu'une variation d'un point de pourcentage du ratio de sinistralité brut comptable est raisonnable au regard du ratio de sinistralité constaté lors des années précédentes.

Exposition maximale au risque de crédit

Les annexes «Analyse de l'exposition par type de risque à la date de clôture » au sein de la partie « Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance-crédit » fournissent les informations relatives à l'exposition maximale au risque de crédit du groupe.

Risque lié à l'insolvabilité potentielle de ses réassureurs

Les traités de réassurance 2023 du Groupe ont été conclus avec un pool réunissant 24 compagnies de réassurance sans qu'aucun n'ait une exposition dominante. La totalité des compagnies de réassurance présentes au panel 2023 sont notées entre A- et AA+ par l'une des principales agences de notation internationales. La qualité du crédit des traités de réassurance détenus qui sont des actifs est donc très bonne.

38.2.2 Risques financiers

a) Risque de taux d'intérêt

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de taux d'intérêt se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt ou la volatilité des taux d'intérêt.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Toute variation significative de la valeur du portefeuille obligataire du Groupe en lien avec une variation des taux d'intérêt peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui peut avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe.

GESTION DU RISQUE :

Le Groupe détient un portefeuille d'investissement composé principalement d'instruments financiers cotés et maintient une allocation principalement axée sur les produits de taux (taux presque exclusivement fixes), comme le montre le tableau ci-dessous. Le portefeuille d'actifs du Groupe lui permet également de couvrir certains de ses besoins de liquidité.

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT (JUSTE VALEUR)*	AU 31 DECEMBRE					
	2023		2022		2021	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Actions	80	2,4%	85	2,9 %	233	7,6 %
Obligations	2269	68,9%	2 265	77,1 %	2 115	69,0 %
Prêts, dépôts et autres placements financiers**	764	23,2%	367	12,5 %	507	16,5 %
Immobilier de placement	180	5,5%	220	7,5 %	213	6,9 %
TOTAL	3294	100,0%	2 937	100,0 %	3 068	100,0 %

* Hors filiales non consolidées.

** Y compris les parts en OPCVM monétaires.

Le Groupe a mis en place une politique d'investissement qui vise à respecter l'environnement légal et réglementaire et à générer des revenus réguliers avec un risque limité.

L'année 2023 a été marquée par le ralentissement de l'inflation, qui est cependant demeurée au-dessus des cibles des banques centrales. Du côté de la macro-économie, la croissance a surpris à la hausse aux Etats-Unis tandis que l'Europe a évité la sévère récession attendue en début d'année. Les banques centrales des économies avancées ont poursuivi leurs hausses de taux, un mouvement largement perçu comme terminé en fin d'année, alors que certaines banques centrales des économies émergentes commençaient déjà à baisser les leurs.

Dans un contexte de remontée des taux et d'incertitudes économiques, le Groupe a poursuivi la réduction du risque de son portefeuille en 2023, en diminuant son exposition aux actifs les plus exposés au ralentissement économique (crédit, émergent et immobilier) au profit des emprunts d'États des pays développés. Enfin, le niveau de cash est resté élevé tout au long de l'année par mesure de prudence.

Le portefeuille d'actions cotées est restructuré en poche d'investissement long terme classée en juste valeur par capitaux propres non recyclable (JV OCI NR). S'agissant des investissements obligataires, ceux-ci seront comptabilisés en juste valeur par capitaux propres recyclable (JV OCI R).

Au 31 décembre 2023, la juste valeur du portefeuille de placement du Groupe s'élevait à 3 294 millions d'euros (hors filiales non consolidées) en hausse de 357 millions d'euros par rapport à fin 2022 du fait du remplacement de l'émission obligataire Coface d'un montant de 300 millions d'euros (en OPCVM monétaires et obligations souveraines) et de la montée en charge de la poche equity infrastructure.

Le portefeuille obligataire est principalement investi en obligations d'État (57,8 % à fin décembre 2023) et en obligations d'entreprises Investment Grade (40,3 % à fin décembre 2023)⁸. Ces investissements ont été réalisés dans le strict respect du cadre de risque défini, avec une attention particulière portée à la qualité de l'émetteur, à la sensibilité taux des émissions, à la dispersion des émetteurs et des zones géographiques dans les différents mandats alloués aux gérants dédiés du Groupe.

Le rating moyen du portefeuille obligataire à fin 2023 est à A, avec près de 95,6% des titres avec un rating supérieur à BBB.

⁸ Selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's, sont considérées comme Investment Grade toutes les obligations notées au minimum BBB- et comme à haut rendement les obligations ayant une note inférieure ou égale à BB+.

REPARTITION PAR NOTATION* DES OBLIGATIONS DANS LE PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE (JUSTE VALEUR)

	(en M€)	(en %)
AAA	235	10,4%
AA – A	1255	55,3%
BBB	680	30,0%
BB – B	95	4,2%
CCC et inférieur	4	0,2%
TOTAL	2 269	100,0 %

Dans le cadre de ses placements obligataires, le Groupe est exposé à un risque de taux qui comprend à la fois :

- un risque de taux d'intérêt qui se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux variations de la courbe des taux d'intérêt ou de la volatilité des taux d'intérêt, et
- un risque de spread qui se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers à l'évolution du niveau des marges de crédit par rapport aux taux d'intérêt auxquels les obligations souveraines sont émises.

La sensibilité maximale du portefeuille obligataire du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt est plafonnée à 5⁹ dans la politique d'investissement interne du Groupe. La sensibilité du portefeuille obligataire du Groupe s'établissait à 2,9 au 31 décembre 2023 en baisse de 0,3 par rapport à fin 2022. L'exposition du Groupe au risque de taux et, par conséquent, au risque de spread, reste donc limitée.

Néanmoins, les fluctuations des taux d'intérêt ont des conséquences directes sur la valeur de marché et le rendement des investissements du Groupe, car le niveau des plus ou moins-values latentes et le rendement des titres détenus dans son portefeuille dépendent du niveau des taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sont très sensibles à un certain nombre de facteurs externes, notamment les politiques monétaires et budgétaires, les environnements économiques et politiques nationaux et internationaux et l'aversion au risque des acteurs économiques.

Le risque lié à une baisse significative des taux d'intérêt est que soit le taux moyen du portefeuille baisse (le réinvestissement se fait à des taux plus bas dans ce contexte), soit la durée du portefeuille augmente (ce qui peut rendre le portefeuille plus sensible à la variation future des taux). Le risque lié à la hausse des taux d'intérêt est une baisse de la valeur de marché du portefeuille obligataire, ce qui peut conduire le Groupe à enregistrer des pertes latentes.

Au 31 décembre 2023, le Groupe estime qu'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact de 66,7⁹ millions d'euros sur la juste valeur de marché de son portefeuille (hors activités de couverture).

/ Sensibilité du portefeuille des obligations aux variations des taux au 31 décembre 2023 (1)

(en millions d'euros)	IMPACTS RESULTAT NET		IMPACTS CAPITALS PROPRES	
	+100 pbs	-100 pbs	+100 pbs	- 100 pbs
Obligations	-1	+1	-52	+52

(1) Hors effet de couverture éventuel.

⁹ La sensibilité d'une obligation mesure la perte de valeur de l'obligation en cas de hausse des taux d'intérêt. Ainsi, la valeur d'une obligation avec une sensibilité de 4 diminuera de 4 % si les taux d'intérêt augmentent de 1 %.

/ Sensibilité des contrats d'assurance et de réassurance aux variations des taux au 31 décembre 2023

L'assurance-crédit, activité cœur de Coface est court-terme, ce qui explique la duration courte de ses passifs techniques d'assurance et limite donc le risque de taux.

(en millions d'euros)	Valeur comptable au 31 décembre 2023	Impact hausse des taux d'intérêts de 100 bps	Impact baisse des taux d'intérêts de 100 bps
Provisions techniques nettes de réassurance	1 084	-13	+13

(en millions d'euros)	IMPACTS RESULTAT NET		IMPACTS CAPITAUX PROPRES	
	+100 pbs	-100 bps	+100 bps	- 100 bps
Provisions techniques nettes de réassurance	-	-	+10	-10

b) Risque immobilier

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque immobilier se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Toute variation significative de la valeur du portefeuille immobilier du Groupe, en lien avec l'évolution des marchés immobiliers, est susceptible d'avoir un effet défavorable sur la valeur du portefeuille du Groupe et par conséquent sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe. (cf. tableau de sensibilité ci-après). La variation est directement comptabilisée dans le résultat financier du groupe (norme IFRS 9) car les fonds sont comptabilisés en JVR.

GESTION DU RISQUE :

Le portefeuille d'actifs immobiliers actuel du Groupe est constitué de biens immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités opérationnelles ainsi que d'investissements ayant des actifs immobiliers sous-jacents.

Au 31 décembre 2023, le Groupe était exposé à l'immobilier à une juste valeur de marché de 237 millions d'euros, répartis en 57 millions d'euros de biens immobiliers dédiés aux activités opérationnelles et 180 millions d'euros de fonds d'investissement immobilier investis dans des actifs immobiliers liés à différents secteurs économiques en Europe. L'investissement dans des fonds d'investissement immobilier représente une part limitée du portefeuille d'actifs du Groupe (5,5 %), en raison de la faible liquidité de cette classe d'actifs.

Concernant les investissements une partie des actifs immobiliers a été réallouée des bureaux et commerces vers le résidentiel.

Les revenus locatifs du portefeuille immobilier sont exposés à la variation des indices sur lesquels les loyers sont indexés (par exemple, l'indice du coût de construction en France) ainsi qu'aux risques liés au marché locatif (évolution de l'offre et de la demande, évolution des taux de vacance, impact sur les valeurs locatives de marché ou renouvellements des baux) et au défaut des locataires.

La valeur des actifs immobiliers est exposée au risque d'obsolescence des biens immobiliers en raison de l'évolution de la réglementation applicable, ce qui pourrait entraîner des pertes de valeur en cas de vente des actifs ou de dépenses supplémentaires pour restaurer la valeur des actifs.

En 2023, l'impact sur le résultat financier de la classe d'actifs a atteint -28,9 millions d'euros.

Le tableau suivant évalue la sensibilité du portefeuille à la baisse du marché immobilier :

/ Sensibilité du portefeuille à la baisse du marché immobilier au 31 décembre 2023

(en millions d'euros)	VALEUR DE MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 2023	IMPACT BAISSÉ DU MARCHÉ IMMOBILIER DE 10 %	IMPACT BAISSÉ DU MARCHÉ IMMOBILIER DE 20 %
Actifs immobiliers	180	- 18,0	- 36,0

/ Sensibilité du portefeuille à la variation du marché immobilier au 31 décembre 2023

(en millions d'euros)	IMPACTS RESULTAT NET		IMPACTS CAPITAUX PROPRES	
	+10%	-10 %	+10%	- 10 %
Actifs immobiliers	+14	-14	+14	-14

c) Risque de change

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de change est le risque de perte résultant d'évolutions défavorables de la volatilité des taux de change.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Compte tenu de sa présence mondiale, le Groupe est exposé à des fluctuations des taux de change susceptibles d'affecter sa rentabilité, sa situation financière, sa liquidité et sa marge de solvabilité.

Cela pourrait avoir un impact sur les résultats opérationnels du Groupe (par exemple, chiffre d'affaires des filiales ou passifs libellés dans des devises spécifiques) et sur la valeur des actifs du Groupe (par exemple, par le biais d'investissements directs dans des actifs libellés en devises diverses).

GESTION DU RISQUE :

Au 31 décembre 2023, 36,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était libellé en devises hors zone euro (principalement les devises des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de Singapour, de RAS Hong Kong) exposant ainsi le Groupe à un risque de change. 15% des revenus du groupe proviennent des pays émergents, dont 3 pays principaux : Israël 2%, Brésil 2% et Pologne 4%.

La plupart des instruments d'investissement du Groupe sont libellés en euros : au 31 décembre 2023, plus de 80 % de ses investissements étaient libellés en euros et l'exposition au risque de change (principalement en dollars américains, en dollars singapouriens, en livres sterling et en dollars de Hong Kong) était donc limitée. Le poids absolu des devises émergentes dans le portefeuille est de 2,7%, les pays les plus représentés étant le Chili 0,7% et le Brésil 1,0%.

Toutefois, les types de risque de change suivants ont été identifiés par le Groupe :

- *Opération* : les fluctuations des taux de change peuvent entraîner des conséquences sur les résultats opérationnels du Groupe en raison de la conversion des opérations en devises étrangères, du règlement des soldes libellés en devises étrangères et de l'absence de congruence parfaite entre les actifs et les passifs monétaires en devises. Afin de réduire l'impact de la congruence imparfaite, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir ses positions contre les fluctuations de change sur les devises sensibles, notamment en période de volatilité accrue des marchés de capitaux. Néanmoins, il n'est jamais possible de faire concorder parfaitement les actifs et passifs monétaires, et un impact potentiel sur les profits et les pertes peut être constaté en raison des fluctuations des taux de change et du fait d'un enregistrement comptable de ces opérations éventuelles en dehors d'une comptabilité de couverture au sens IFRS.

- *Conversion* : le Groupe publie ses comptes consolidés en euros, mais une partie de ses produits et charges, ainsi que ses actifs et passifs, sont libellés en devises autres que l'euro. En conséquence, les fluctuations des taux de change utilisés pour convertir ces devises en euros peuvent avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires publié d'une année sur l'autre. En particulier la volatilité significative des devises émergentes contre euro peut modifier sensiblement la contribution des pays concernés aux revenus du groupe.
- *Hyperinflation* : le Groupe est exposé à des risques inflationnistes lourds, spécialement en Argentine, au Brésil, en Israël et en Turquie. En l'absence de couverture devise (trop coûteuse), le risque est réel de dévalorisation massive des actifs. Ainsi l'hyperinflation a généré une perte de 10,9 millions d'euros dans le résultat¹⁰.

Toute variation significative des taux de change relatifs aux devises dans lesquelles le Groupe opère ou gère ses actifs est donc susceptible d'avoir un effet défavorable sur ses flux de trésorerie, sa marge de solvabilité et sa situation financière ainsi que sur la valeur de son portefeuille.

/ Sensibilité du résultat net et des capitaux propres aux variations de change au 31 décembre 2023 (1)

(En millions d'euros)	Impact Résultat net		Impact Capitaux propres	
	+10%	-10%	+10%	-10%
USD				
Provisions techniques nettes de réassurance	14	-16	19	-19
Actifs financiers	-11	11	-20	20
HKD				
Provisions techniques nettes de réassurance	-	-	-	-
Actifs financiers	-	-	-5	5
GBP				
Provisions techniques nettes de réassurance	-	-	5	-5
Actifs financiers	-	-	-5	5

(1) Hors effet de couverture éventuel.

d) Risques de liquidité

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de liquidité se matérialise par le fait de ne pas pouvoir vendre ses titres en raison de l'inexistence ou de l'étroitesse du marché pour ce titre.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE¹¹

Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux pourraient avoir un impact significatif sur la capacité du Groupe à refinancer son activité d'affacturage.

¹⁰ Deux entités contributrices : Coface Service Argentina et Coface Sigorta (Turquie)

¹¹ Impact inhérent 2023 important/ Impact résiduel 2023 faible

GESTION DU RISQUE :

Le Groupe dispose à la fois d'une activité d'assurance-crédit commerciale, qui représente le cœur de son modèle d'affaires, mais a également développé une activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne.

Au travers de cette activité, le Groupe achète et finance les créances commerciales de ses clients, générant ainsi un besoin de liquidité important, dans la mesure où le Groupe ne dispose pas de source de financement interne. À titre d'exemple, la liquidité prélevée pour le refinancement de cette activité atteignait plus de 2,4 milliards d'euros au 31 décembre 2023. Afin de financer son activité d'affacturage de manière durable, le Groupe s'appuie sur un programme de refinancement bien diversifié et résilient, composé d'un programme de titrisation de créances commerciales d'un montant maximum de 1 300 millions d'euros (contre 1 200 millions d'euros au 31 décembre 2022), d'un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum de 700 millions d'euros (inchangé par rapport au 31 décembre 2022) et de plusieurs lignes de crédit et facilités de découvert d'un montant maximum de 1 787 millions d'euros. Le programme de refinancement du Groupe est surdimensionné et garanti sur une maturité beaucoup plus longue que les créances commerciales à court terme sous-jacentes qu'il finance, et avec des facilités de back-up pour des sources de financement de marché telles que les programmes de billets de trésorerie et de titrisation.

Toute dégradation substantielle des notations du Groupe ou de la notation de toute entité du Groupe ou le non-respect des obligations prévues dans les contrats de financement pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la capacité du Groupe à financer son activité d'affacturage du fait de la perte de financement disponible au titre des facilités de crédit existantes ou des difficultés de renouvellement de ces lignes de crédit. En outre, tout événement de marché entraînant l'indisponibilité du marché de la dette ou du marché des billets de trésorerie, comme cela se produit parfois en période de crise financière, pourrait compromettre la capacité du Groupe à se refinancer de manière adéquate et entraîner une baisse de l'activité et, en conséquence, une perte de revenus.

Les tensions de liquidité liées au paiement des sinistres à ses assurés et/ou dans l'hypothèse où certains de ses réassureurs manqueraient à leurs obligations, le Groupe pourrait faire face à une perte de valeur de son portefeuille. En effet, des cessions importantes nécessaires dans un délai de quelques jours et réalisées en urgence sur certains actifs moins liquides ou comportant des coûts d'exécution élevés pourraient impacter la valeur du portefeuille dans des scénarios de marché soudains ou non favorables, impliquant ainsi des conséquences sur sa marge de solvabilité et/ou son résultat net.

Le portefeuille d'investissement du Groupe doit être suffisamment liquide à tout moment pour répondre aux besoins de trésorerie importants. Pour cette raison, il se compose principalement de produits de taux (qui représentent l'essentiel de l'allocation globale d'actifs du Groupe) à taux fixe et à durée courte, en ligne avec les passifs du Groupe. Par ailleurs, le Groupe alloue une part significative de ses actifs dans des instruments monétaires très liquides qui représentent 23,2 % du portefeuille d'investissement à fin décembre 2023 (prêts, dépôts et autres placements financiers), correspondant à 764 millions d'euros au 31 décembre 2023. Dans les conditions de marché actuelles et sur la base de l'évaluation du Groupe, ce montant total pourrait être disponible en moins de 15 jours.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la durée du portefeuille obligataire du Groupe :

REPARTITION PAR DURATION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	AU 31 DECEMBRE 2023	
	(EN M€)	(EN %)
< 1 an	425	18,7%
1 an < > 3 ans	939	41,4%
3 ans < > 5 ans	447	19,7%
5 ans < > 10 ans	372	16,4%
> 10 ans	87	3,8%
TOTAL	2 269	100,0 %

Au 31 décembre 2023, 60,1 % du portefeuille obligataire présentait une durée inférieure à 3 ans. Cette durée courte du portefeuille obligataire permet au Groupe de disposer de façon régulière de disponibilités pouvant être affectées à des besoins d'exploitation si nécessaire ou de disposer de facultés régulières de réinvestissements sur des titres de marché.

En tant qu'assureur, le Groupe doit payer régulièrement des sinistres et a mis en place une gestion de la liquidité de son portefeuille de placement ainsi que des règles claires de suivi du risque de défaut de ses réassureurs.

Analyse des échéances du risque de liquidité

Le tableau ci-dessous, intitulé « Analyse des échéances du risque de liquidité » présente les estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés (ou *Best estimates*) par date d'échéance. Le total des provisions est de 811 millions d'euros dont 560 millions d'euros, représentant 69% du total, sont à échéance égale ou inférieure à 1 an. L'assurance-crédit, activité cœur de Coface est court-terme, ce qui explique la durée courte de ses passifs techniques d'assurance et limite donc le risque de liquidité.

Les estimations des flux de trésorerie futurs, quand elles se réalisent, sont intégralement payables à vue.

AU 31 DECEMBRE 2023 <i>En millions d'euros</i>	Estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés						TOTAL
	<= 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	
Passifs liés à des contrats d'assurance émis	560	151	31	24	22	23	811
Total	560	151	31	24	22	23	811

e) Risque sur actions

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque sur actions se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des instruments de capitaux propres.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE¹²

Toute variation significative de la valeur des instruments de capitaux propres du Groupe, en lien avec une baisse des marchés actions, est donc susceptible d'avoir un effet défavorable sur la valeur du portefeuille du Groupe et par conséquent sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe (cf. tableau de sensibilité ci-après).

GESTION DU RISQUE :

Au 31 décembre 2023, les investissements en actions représentaient 2,4% du portefeuille d'investissement du Groupe, contre 2,9 % à fin 2022.

Cette exposition est concentrée dans la zone euro, en ligne avec le cœur de métier du Groupe.

La comptabilisation des actions en FV OCI NR conformément à la mise en œuvre de la norme comptable IFRS9 par le Groupe limite l'impact de la variation des actions du portefeuille au bilan. Cette approche est justifiée par investissements de long terme, caractérisés par des dividendes significatifs. En conséquence, le portefeuille d'actions est extrêmement stable en termes de titres et n'impacte pas le résultat financier du Groupe, en dehors des dividendes reçus.

Les cours des actions sont susceptibles d'être affectés par des risques qui affectent le marché dans son ensemble (incertitude sur les conditions économiques générales, telles que l'évolution anticipée de la croissance, l'inflation, les fluctuations des taux d'intérêt, le risque souverain, etc.) et/ou par des risques affectant un seul actif ou un petit nombre d'actifs. Cela peut entraîner une baisse du prix des instruments de capitaux propres détenus par le Groupe et avoir un impact sur ses plus et moins-values réalisées ou latentes.

¹² Impact inhérent 2023 modéré/ Impact résiduel 2023 faible

Les tableaux suivants évaluent la sensibilité du portefeuille à une variation du marché actions :

/ Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions au 31 décembre 2023 (1)

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 décembre 2023	Impact baisse des marchés actions de 10 %	Impact baisse des marchés actions de 20 %
Actions	80	- 8,0	- 16,1

(en millions d'euros)	IMPACTS RESULTAT NET		IMPACTS CAPITAUX PROPRES	
	+20%	-20%	+20%	- 20%
Actions	+1	-1	+12	-12

(1) Hors effet couverture éventuel.

38.2.3 Risques stratégiques

a) Risques liés aux conditions économiques de marché et géopolitiques

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque lié aux conditions de marché et géopolitique peut être défini comme « l'ensemble des événements ou décisions d'ordre politique ou administratif, nationales ou internationales pouvant entraîner des pertes économiques, commerciales ou financières pour l'entreprise, importatrice ou exportatrice, ou investissant à l'étranger. »

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Après avoir été faibles lors de la reprise postpandémique, les taux d'insolvabilité des entreprises devraient augmenter, ce qui pourrait entraîner notamment des pertes de crédit plus élevées pour le Groupe et/ou une perte de valeur de ses investissements. En outre, l'environnement économique est devenu moins favorable. La guerre en Ukraine a également intensifié les pressions à la baisse sur la croissance mondiale.

GESTION DU RISQUE :

En 2023, le ralentissement économique mondial s'est poursuivi. L'inflation mondiale est restée élevée, même si elle a ralenti du fait de la modération des prix des matières premières et des biens manufacturés. Dans ce contexte, les principales banques centrales ont continué de relever leurs taux directeurs jusqu'à l'été. Confrontés à la détérioration de leurs comptes publics, nombre de gouvernements ont supprimé, au moins partiellement, les mesures de soutien aux entreprises et aux ménages.

La guerre en Ukraine a continué de peser sur la confiance des agents, notamment en Europe du fait de la proximité immédiate du théâtre des opérations militaires. Le conflit entre Israël et le Hamas à Gaza, à partir d'octobre, a renforcé cette tendance.

Le redémarrage post-covid de la Chine a été poussif du fait du recul de son secteur immobilier, plombé par l'endettement massif du secteur privé, et de la réforme de ses exportations, particulièrement à destination de l'Europe. Mis à part celles exportatrices nettes d'énergie, les économies émergentes ont pâti de l'atonie de la demande chinoise, de la vigueur du dollar et des difficultés subséquentes pour leur financement.

Avec la réduction des aides et le durcissement des conditions de crédit, la remontée des défaillances d'entreprises s'est confirmée dans la plupart des économies avancées. Celles-ci ont retrouvé ou dépassé, dès 2022, les niveaux pré-pandémiques dans la plupart des pays.

En 2024, le ralentissement économique mondial devrait rester à l'ordre du jour (+2,2%, après +2,6% en 2023 et +3,1% en 2022). Le second semestre devrait toutefois consacrer un début de reprise. Les conditions financières resteront serrées, malgré de probables baisses de taux des banques centrales, celles-ci mettant désormais en œuvre, ou accélérant, leur resserrement quantitatif (QT).

La lutte contre l'inflation n'est en effet pas achevée, comme le suggèrent les taux d'inflation sous-jacente encore supérieurs aux cibles des banques centrales, et ce d'autant que les salaires restent dynamiques et les marchés du travail toujours tendus. Les prix des matières premières ne devraient pas s'envoler, malgré les contraintes persistantes sur l'offre, du fait notamment du ralentissement de la demande. Leurs cours resteront toutefois toujours supérieurs aux niveaux pré-pandémiques. Au niveau global, la baisse de l'inflation sera supérieure à celle des taux d'intérêt, d'où une hausse des taux réels sur l'ensemble de l'année. En particulier sur la partie longue de la courbe des taux, compte tenu de la diminution du bilan des banques centrales et de l'offre toujours conséquente de papier par les Trésors Nationaux (déficits publics toujours très élevés).

La plupart des pays connaîtront un net ralentissement en 2024. En particulier les Etats-Unis, car le supplément d'épargne accumulée par les ménages durant le Covid se tarit et les revenus salariaux commencent à perdre en dynamisme. L'incertitude sur le résultat des élections de novembre jouera aussi certainement en faveur d'une moindre « désépargne ». L'ampleur du ralentissement chinois, dans un contexte de faible demande extérieure et de relative atonie de la consommation des ménages, dépendra de l'importance du soutien qu'apporteront les autorités. L'Europe devrait en revanche légèrement accélérer, grâce notamment au rebond attendu (espéré) de l'économie allemande après la contraction enregistrée en 2023. Au final, l'économie mondiale sera surtout entraînée par les économies émergentes asiatiques, malgré le ralentissement chinois.

Ces perspectives économiques toujours moroses pour 2024 sont susceptibles de pousser encore à la hausse les faillites d'entreprises. L'effet de rattrapage lié à la survie artificielle de certaines entreprises pendant les trois années Covid, grâce aux aides publiques, devrait perdurer. De plus, le maintien de conditions financières plus resserrées devrait mettre à l'épreuve les bilans des entreprises, alors qu'elles devront refinancer leurs dettes, la hausse des charges d'intérêt s'ajoutant alors à une probable contraction des marges.

Des risques, essentiellement baissiers, pèsent sur ces perspectives.

Les premiers sont de nature géopolitique. Une intensification de la guerre en Ukraine et en mer Noire, avec une nouvelle désorganisation des approvisionnements, serait susceptible de provoquer une nouvelle hausse du prix des matières premières agricoles, mais aussi de l'énergie, particulièrement si les sanctions occidentales à l'encontre de la Russie devaient être renforcées. Une intensification et une extension du conflit entre Israël et le Hamas pourrait aussi avoir un impact sur le prix de l'énergie, car une grande partie de l'approvisionnement mondial en hydrocarbures passe par les détroits voisins d'Ormuz et de Bab-el-Mandeb. Déjà, face aux attaques des rebelles yéménites houthis influencés par l'Iran, de nombreux armateurs ont renoncé à utiliser la route de la mer Rouge et du Canal de Suez, ce qui se solde par une augmentation des taux de fret. Un dérapage en mer de Chine méridionale ou près de Taiwan, notamment en fin d'année (élections US), est toujours possible, alors que les relations entre la Chine et les Etats-Unis restent conflictuelles. Plus généralement la désinhibition provoquée par l'agression russe peut provoquer des agressions territoriales, partout où existent des différends.

Le résultat des élections américaines est susceptible d'interagir avec ces risques, en les renforçant. En plus des Etats-Unis, une quarantaine de pays (représentant, en tout, 42% de la population et 60% du PIB mondial) organisent des élections nationales. Si nombre d'entre elles ne devraient pas réserver de surprise ou ne présentent pas de risque tant domestique que sur le plan extérieur, ce n'est pas le cas des élections prévues par exemple en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Pakistan...

A ces risques politiques et géopolitiques s'ajoute le retour, ou plutôt l'intensification, du risque climatique, avec notamment le phénomène climatique El Niño apparu au second semestre 2022 et qui se prolongera en 2024, provoquant, selon les régions, des épisodes d'intense sécheresse et/ou des inondations notamment. Les récoltes de certaines denrées alimentaires, comme le riz en Asie, pourraient en être fortement affectées.

La matérialisation de certains de ces risques serait susceptible d'entraîner un nouveau renchérissement des matières premières, une reprise de l'inflation mondiale et une remise en question de l'assouplissement monétaire actuellement

pressenti par le marché. Certains gouvernements, notamment dans les pays émergents ou en développement, confrontés à l'épuisement des moyens budgétaires après la succession de crises rapprochées, sont déjà contraints de mettre en œuvre des mesures d'assainissement. Ils auraient difficilement les moyens d'amortir un nouveau choc sur leurs populations, même au risque de dégrader une situation déjà précaire sur les plans politiques et sociaux.

b) Risques liés à l'évolution de la réglementation régissant les activités du Groupe¹³

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque réglementaire se matérialise par le non-respect de la réglementation qui est applicable et d'encourir alors des sanctions réglementaires et financières.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

L'incapacité du Groupe à se conformer aux évolutions réglementaires, aux nouvelles normes comptables ou aux réformes fiscales pourrait avoir un impact négatif sur son activité ou sa situation financière.

GESTION DU RISQUE :

Une part très significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'agrément et de licences délivrés par des autorités publiques en charge de la surveillance et du contrôle des activités d'assurance-crédit et d'affacturage. Dans le cadre de sa stratégie de croissance soutenue et rentable, le Groupe poursuit le développement de nouvelles activités dans certains pays et devra obtenir tous les agréments, licences et autorisations nécessaires à l'exercice de ces activités (par exemple, le Groupe a lancé en 2019 une nouvelle offre d'assurance-crédit en Grèce par l'intermédiaire d'une succursale locale qui a dû obtenir les autorisations nécessaires au niveau local et au niveau européen).

Toute difficulté importante rencontrée dans l'obtention de ces autorisations pourrait retarder ou remettre en cause son implantation en direct dans ces nouveaux pays. De même, le non-renouvellement, la suspension ou la perte de ces autorisations sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

En outre, la multiplicité des différents régimes réglementaires, des normes de fonds propres et des exigences de reporting résultant des travaux sur de nouvelles normes de fonds propres, ainsi que d'éventuelles modifications des exigences de solvabilité et d'adéquation des fonds propres applicables, telles que le cadre réglementaire établi par la directive Solvabilité II ou la future directive sur le redressement et la résolution, pourrait accroître le risque de non-conformité, la complexité opérationnelle et les coûts réglementaires.

Des mesures de contrôle et des exigences de fonds propres plus élevées, visant à renforcer davantage la protection des assurés et/ou la stabilité financière, pourraient affecter le calcul de la marge de solvabilité locale et avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, en augmentant le besoin de financement externe et, à ce titre, en augmentant les coûts de financement du Groupe. Les autorités de surveillance de l'assurance ont de larges pouvoirs administratifs sur de nombreux aspects du secteur de l'assurance et le Groupe n'est pas en mesure de prédire le calendrier ou la forme des futures initiatives réglementaires.

De plus, des changements de normes comptables pourraient avoir un impact significatif sur le Groupe, en affectant le traitement comptable de certains actifs et passifs et donc modifier les comptes consolidés d'un exercice à l'autre. Ces évolutions peuvent avoir un impact opérationnel et financier notamment sur les systèmes d'informations. Ces changements de normes comptables peuvent aussi modifier la perception que les investisseurs ont des résultats et des états financiers du Groupe sans lien avec l'évolution des activités du Groupe.

L'évolution de la législation et de la réglementation fiscale, ou de leur interprétation, peut également avoir un impact négatif sur la performance du Groupe, y compris les résultats financiers et le modèle d'affaires. En particulier, des évolutions législatives ou réglementaires peuvent réduire l'appétit au risque des tiers et impacter certaines activités du Groupe. Le Groupe assure une veille juridique et réglementaire constante afin de tenir compte des évolutions réglementaires et comptables, et se maintenir en conformité.

¹³ Impact inhérent 2023 modéré/ Impact résiduel 2023 faible

c) Risque de dérive du plan stratégique

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de dérive du plan stratégique se matérialise par tous les risques liés aux choix stratégiques dans le but de s'adapter à l'environnement concurrentiel.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE¹⁴

Les défaillances dans la gestion ou la mise en œuvre du plan stratégique pourraient avoir des impacts négatifs sur les résultats, la compétitivité et la perception du Groupe ainsi que sur le niveau de versements de dividendes à ses actionnaires.

GESTION DU RISQUE :

Sous l'impulsion et le pilotage de la direction générale, le plan stratégique pour la période 2024-2027 sera présenté le 5 mars 2024. Il a été élaboré en s'appuyant sur les régions et les directions fonctionnelles du Groupe, afin de s'assurer de sa pertinence et d'une adhésion optimale des équipes opérationnelles. Une organisation dédiée a été mise en place pour en suivre l'exécution et ainsi minimiser les risques de dérive.

En plus des facteurs de risque liés aux conditions de marché, les risques associés à la réalisation des objectifs stratégiques du Groupe pourraient résulter de l'apparition de :

- facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur le Groupe comme la stratégie ou le développement des autres acteurs de l'assurance-crédit,
- facteurs endogènes comme un lancement de produit qui pourrait ne pas rencontrer son marché ou générer des risques excessifs,
- retards dans certains projets d'investissement, d'adaptation ou de transformation,
- lacunes dans le pilotage du plan stratégique.

En cas de non-réalisation du plan comme prévu, le Groupe pourrait être amené à modifier un ou plusieurs de ses indicateurs stratégiques fournis au marché, ce qui pourrait avoir notamment un impact sur :

- sa capacité à verser des dividendes à ses actionnaires,
- la perception de ses activités par les marchés de capitaux et les investisseurs en général, entraînant ainsi une pression sur la valeur de marché de ses instruments financiers et produisant un impact négatif sur ses résultats ou sa compétitivité.

d) Risque de réputation

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de réputation est le risque qu'un événement, interne ou externe, influe négativement sur la perception des parties prenantes et la confiance du Groupe. Ce risque peut également survenir s'il existe un décalage entre les attentes des parties prenantes et les résultats du Groupe.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE¹⁵

Des événements défavorables affectant la réputation du Groupe peuvent compromettre la capacité du Groupe à souscrire un risque, à vendre des services/ou à obtenir des conditions de réassurance compétitives.

GESTION DU RISQUE :

Les erreurs dans la gestion de son portefeuille d'investissement ou dans la gestion de ses expositions à certaines zones géographiques, secteurs économiques ou débiteurs, notamment dans un contexte d'incertitude économique (voir le facteur de risque 5.2.1 « *Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance* ») de défaillances informatiques graves affectant par exemple les clients ou partenaires ou de fuites de données (cf. facteur de risque 5.2.5 « *Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité* »), ou l'absence de gestion adéquate de sa politique

¹⁴ Impact inhérent 2023 important/ Impact résiduel 2023 faible

¹⁵ Impact inhérent 2023 modéré/ Impact résiduel 2023 faible

environnementale, sociale et de gouvernance, pourrait générer un risque de réputation pour le Groupe et affecter sa capacité à souscrire un risque et/ou à obtenir des conditions de réassurance compétitives.

L'altération de la réputation du Groupe peut également affecter sa capacité à financer ses activités, et plus particulièrement son activité d'affacturage, ou augmenter son coût de financement. En raison de ces facteurs, la détérioration de la réputation du Groupe peut alors affecter sa marge de solvabilité, ses flux de trésorerie et son résultat opérationnel.

La gestion du risque de réputation est étroitement liée à la cartographie globale des risques auxquels le Groupe est exposé. L'identification des risques ayant un impact potentiel sur la réputation du Groupe est essentielle afin d'établir des mesures préventives adaptées. Par ailleurs, les opérations de Coface (tel que le traitement des plaintes clients) permettent également de limiter le risque de réputation.

38.2.4 Risque de réassurance

a) Risque de réassurance résiduel

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le principal risque de réassurance est le manque de couverture disponible sur le marché, qui freinerait l'appétit pour le risque du Groupe vis-à-vis de futurs événements de crédit extrêmes non couverts.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Dans certaines circonstances défavorables, les traités de réassurance pourraient ne pas être reconduits intégralement ou prolongés en cohérence avec le développement des activités du Groupe, ce qui peut avoir un impact défavorable sur la marge de solvabilité et le résultat opérationnel du Groupe.

GESTION DU RISQUE :

Le risque peut être aggravé en raison de l'évolution du cycle économique, d'une faible performance financière du Groupe, ou d'une moindre attractivité des branches crédit et caution par rapport à d'autres branches de risques qui pourraient être perçues comme plus rémunératrices par le marché de la réassurance.

Le Groupe a structuré son programme de réassurance de la manière suivante :

- deux traités proportionnels couvrant 23 % de son exposition. Les dates de renouvellement de ces quotes-parts de deux ans sont distantes de 12 mois, de telle sorte que la moitié de la couverture est accordée pour l'année suivante indépendamment du résultat du renouvellement en cours. La couverture proportionnelle vise à protéger le Groupe contre une augmentation significative de la fréquence des sinistres ;
- un traité proportionnel couvrant 27% de son exposition sur la caution et le *Single Risk*. Les 27% s'ajoutent au taux de cession de 23%, portant à 50% le quote part sur la caution et le *Single risk* (soit 25% chacun) ;
- après les quotes-parts, l'exposition conservée est couverte par deux traités en excédent de sinistres visant à couvrir le Groupe contre le défaut d'une exposition importante ou l'accumulation de pertes liées aux petites et moyennes expositions. Ces couvertures visent à protéger le Groupe contre un risque exceptionnel, mais avec un impact financier défavorable très élevé ;
- à terme, la rétention du Groupe est également couverte par un traité de réassurance en excédent de perte de deux ans couvrant le Groupe contre une combinaison d'événements exceptionnels.

Si un ou plusieurs traités de réassurance ne peuvent être renouvelés ou sont renouvelés pour un montant notionnel inférieur, le Groupe prendra plus de risques que prévu, ce qui peut augmenter la part finale des pertes qu'il devrait financer et pourra avoir des conséquences négatives sur sa solvabilité et ses résultats opérationnels. En cas de pertes graves, les sociétés de réassurance peuvent augmenter les primes, ce qui risque également d'avoir un impact direct sur les résultats opérationnels du Groupe.

Le Groupe a fait face à une situation de pénurie de capacités fin 2008 et n'a pu placer son programme proportionnel que partiellement et le coût global du programme de réassurance a été nettement supérieur à celui de l'année précédente. Si

un événement similaire survient à l'avenir avec la structure de réassurance actuelle, le Groupe pourrait avoir un impact négatif sur sa marge de solvabilité.

38.2.5 Risques opérationnels et de non-conformité

a) Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque lié aux systèmes d'information et à la cybersécurité se matérialise par l'ensemble des risques, internes ou externes, de nature malveillante ou non, liés à l'usage des technologies numériques portant sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données et systèmes d'informations.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Comme toute autre société, le Groupe est exposé à des cyberattaques ou à d'autres failles de sécurité de ses systèmes informatiques ou de ses infrastructures, ou à celles de ses prestataires tiers qui pourraient perturber ses activités, entraîner des pertes financières importantes, nuire à sa réputation et l'exposer à d'éventuelles sanctions de la part des régulateurs.

GESTION DU RISQUE :

Dans le cadre de ses activités d'assurance-crédit, le groupe alloue ses expositions entre des clients opérant dans un large éventail de secteurs économiques et implantés dans différents pays à travers le monde.

Dans un contexte de dépendance accrue aux infrastructures technologiques et numériques et aux tiers, les risques associés aux systèmes d'information et à la cybersécurité sont importants pour le Groupe. Les risques liés aux systèmes d'information peuvent intervenir dans les phases projets, de conception ou dans les activités de production dont la cause peut être des erreurs techniques ou humaines, de la négligence, un manque de maîtrise ou de compétences. Les risques liés à la cybersécurité sont principalement consécutifs à des actes malveillants (par exemple, cyberattaque) internes ou externes. Ces actes ainsi que les risques liés au système d'information pourraient conduire à une perte de confidentialité, d'intégrité ou de disponibilité des systèmes d'information du Groupe, qu'ils soient internes ou externalisés.

Le Groupe est exposé à des cyberattaques ou à des défaillances majeures des systèmes d'information affectant ses systèmes ou ceux de ses prestataires tiers susceptibles de perturber ses activités (assurance-crédit, affacturage, cautions, recouvrement, information) qui peuvent être très diverses dans leur sophistication et leur exécution. Les vecteurs d'attaques principaux comprennent :

- *Le phishing ou spear phishing* : des arnaques par email, réseaux sociaux, sms, appels vocaux ... pourraient conduire à des transactions financières ou l'infection virale des systèmes d'information entraînant notamment une perte financière directe, la divulgation d'informations confidentielles ou la perte d'intégrité de nos systèmes.
- *La fuite de données* : les données pourraient être volées ou rendues publiques en contradiction avec les obligations réglementaires ou contractuelles du Groupe.
- *L'altération ou destruction des données* : les données pourraient être supprimées ou corrompues, entraînant une interruption d'activité, une perte d'activité et une perturbation prolongée en raison de la complexité du retour à une situation normale.
- *Les rançongiciels* : les composants clés des infrastructures (comme l'Active Directory¹⁶) pourraient être attaqués, entraînant une interruption totale ou partielle du système d'informations du Groupe. Le Groupe pourrait faire l'objet de demandes de rançon et son activité pourrait être suspendue pendant plusieurs semaines.
- *La panne de système, de l'accès Internet ou de l'alimentation électrique* : les systèmes et applications pourraient être ralenties ou interrompus, entraînant une perte de productivité et des coûts de réparation.

¹⁶ L'objectif principal d'Active Directory est de fournir des services d'identification et d'authentification centralisés à un réseau d'ordinateurs.

- *La défaillance d'un fournisseur clef* : de nature accidentelle ou malveillante, ces défaillances pourraient perturber l'activité et nécessiter de mettre en œuvre des solutions alternatives ou d'isolement pouvant être complexes.
- *Le DDoS (Distributed Denial of Service, déni de service distribué)* : le Groupe peut être la cible d'attaques DDoS, résultant de tentatives malveillantes de perturber le trafic normal de ses datacenters ou portails Internet en surchargeant les systèmes ou leurs infrastructures environnantes par une inondation du trafic Internet. En conséquence, les datacenters ou les portails Internet du Groupe pourraient être indisponibles en cas d'une attaque DDoS réussie.

L'un des éléments ci-dessus pourrait causer des dommages significatifs aux systèmes ou aux données du Groupe et pourrait donc entraîner des pertes financières pour le Groupe, nuire à sa réputation et conduire à des réclamations de clients. Ce type de cyberattaques peut également donner lieu à une violation de la responsabilité légale de ses dirigeants et pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires en fonction du niveau de sensibilité des données ou de l'emplacement du système qui est attaqué avec succès.

La stratégie du Groupe en matière de gestion du risque liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité repose sur un cadre de gouvernance complet organisé selon le modèle des trois lignes de défense en respect de la réglementation applicable au Groupe et des standards internationaux de référence.

Ce cadre est composé d'un ensemble de politique de risques de cybersécurité validé par le conseil d'administration du Groupe et révisé annuellement, d'un ensemble de procédures opérationnelles alignées avec ces politiques, d'un ensemble de contrôles de niveau 1 et de niveau 2 alignés avec des indicateurs et une taxonomie de risques suivants les recommandations de l'ACPR notamment.

Le Responsable de la Sécurité informatique (RSI) représente la première ligne de défense opérationnelle au sein de la direction Business Technologie. Le Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) Groupe, représente la deuxième ligne de défense au sein de la direction de risques. Et enfin, l'audit interne représente la troisième ligne de défense.

Un comité Sécurité du Système d'Information et de la Continuité d'Activité (SSI-CA) se réunit trimestriellement pour piloter la gestion de la sécurité du système d'information et de la continuité d'activité.

Le Groupe s'est également engagé dans un programme de mise en conformité à DORA (Digital Operational Resilience Act), prolongeant le cadre de gestion des risques liés aux systèmes d'information et à la cyber sécurité déjà en place.

- Cette gestion du risque repose sur les piliers principaux suivants visé par la direction générale ou le comité des risques et de conformité du Groupe : La protection de nos infrastructures critiques et nos données : un plan stratégique de cyber sécurité permet de piloter nos investissements en la matière sur la base de nos évaluations de maturité, notre cartographie des risques et des évaluations indépendantes réalisées (red team, tests de pénétrations, revue de code, simulations de phishing...);
- La gestion de nos fournisseurs critiques : une attention particulière est portée à l'établissement d'un inventaire de nos fournisseurs informatiques externes ou intra groupe, à une gestion du risque adaptée à leurs criticités tout au long de la relation contractuellement incluant l'évaluation et la surveillance de leurs niveaux de sécurité et leurs intégrations progressifs dans nos tests de continuité informatiques ;
- La cyber résilience : un dispositif de crise complet a été mis en œuvre pour identifier les scénarios majeurs de cyber attaque dans le contexte du Groupe, gérer la crise et se rétablir au plus vite en cas de cyber attaques notamment. Ce dispositif est régulièrement actualisé sur la base des enseignements des simulations organisées avec les membres du dispositif du crise jusqu'au plus haut niveau de management.

Un plan d'acculturation au risque cyber et à la résilience digitale est également mené tout au long de l'année par le biais notamment de sensibilisations obligatoires dont les résultats sont suivis par notre direction générale.

b) Risque de modèle

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de modèle se matérialise par la perte potentielle à cause des décisions basées sur des modèles et notamment sur des erreurs dans le développement, l'implémentation ou l'utilisation de ces modèles.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Le Groupe s'appuie sur un certain nombre de modèles pour exercer ses activités. Dans certaines circonstances, certains modèles peuvent ne plus se comporter comme prévu, générant ainsi une évaluation inappropriée de son niveau de perte.

GESTION DU RISQUE :

Pour exercer ses activités, le Groupe s'appuie sur un certain nombre de modèles tels que des modèles macro-économiques ou stochastiques, des modèles de prédiction de défaut des débiteurs, des modèles de projection de risques financiers pour calculer les primes, ou bien encore un modèle interne partiel pour calculer son exigence en capital réglementaire.

Ces modèles reposent sur des estimations et des hypothèses qui peuvent s'avérer erronées. Certaines données peuvent être incomplètes ou imparfaites, et les systèmes et procédures d'exécution peuvent présenter des limites ou des faiblesses, qui pourraient entraîner des erreurs dans la tarification des primes d'assurance par rapport au risque encouru pour un débiteur donné, dans l'évaluation par le Groupe de la qualité de son exposition dans certaines zones géographiques ou certains secteurs économiques, dans la constitution de provisions techniques¹⁷ ou dans la gestion par le Groupe de son portefeuille d'actifs.

En effet, afin de constituer les réserves techniques pour sinistres, le Groupe réalise des estimations s'appuyant sur différentes techniques de modélisation, à l'aide d'outils internes et externes. Les résultats du modèle et les analyses connexes sont soumis à diverses hypothèses, jugements d'experts, erreurs de modèle et limites inhérentes à toute analyse statistique. Des différences peuvent être observées rétrospectivement entre les estimations du Groupe et le coût réel des sinistres réels.

Les réserves techniques comptabilisées dans les comptes IFRS couvrent les écarts simulés dans le risque de réserve avec un niveau de marge suffisant.

Par ailleurs, la politique de risque interne du Groupe précise que le niveau des réserves (tous métiers et années jointes combinés) doit atteindre au minimum le quantile de 90 % de la distribution des réserves pour sinistres, ainsi, au 31 décembre 2023, les réserves comptables dépassaient le quantile de 90 %, protégeant le Groupe contre un écart de provisionnement dans 9 cas sur 10.

Les techniques de modélisation utilisées pour l'estimation des réserves comptables permettent également de déterminer la manière dont ces réserves seront écoulees dans le temps (en série de flux de trésorerie futurs).

Depuis la mise en œuvre de la norme IFRS 17, ces hypothèses d'écoulement permettent une actualisation des réserves comptables, qui sont donc soumises au risque de fluctuations des taux.

En conséquence, dans le cas où les modèles ne se comporteraient plus comme prévu initialement, cela pourrait avoir un impact sur le ratio de sinistralité, les prévisions financières, la marge de solvabilité, ses flux de trésorerie, ses résultats et sa réputation.

Le risque est surveillé en premier lieu au moyen des contrôles mis en œuvre par les équipes en charge de la spécification des modèles, mais aussi par les utilisateurs des modèles au sein des directions métiers. Par ailleurs, les principaux modèles utilisés dans le groupe, comme ceux servant à l'évaluation des provisions techniques, du capital réglementaire ou de la probabilité de défaut des débiteurs, font l'objet d'une gouvernance dédiée. L'équipe de validation des modèles, au sein de la Direction des Risques groupe, met en œuvre des contrôles indépendants pour suivre la qualité des modèles, avec une remontée des résultats au niveau du CGRCC¹⁸.

¹⁸ Le Coface Group Risk and Compliance Committee de COFACE SA est une instance de niveau Groupe et ses missions s'appliquent à l'ensemble des sociétés du Groupe dont notamment la Compagnie. Ses missions sont détaillées à la section 5.3.3

c) Risque de non-conformité

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque de non-conformité se définit comme le risque de non-conformité aux lois, réglementations ou aux politiques et règles internes de Coface pouvant conduire à des sanctions, à des pertes financières et porter atteinte à la réputation du Groupe.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Par ses activités internationales, le Groupe pourrait être exposé à la violation des sanctions internationales et à la violation des lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre le financement du terrorisme ou de fraudes externes qui pourraient conduire à des amendes réglementaires, à des pertes financières et à une atteinte à la réputation du Groupe.

GESTION DU RISQUE :

En tant qu'entité réglementée notamment par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le Groupe Coface doit respecter les lois, réglementations, normes professionnelles et déontologiques françaises, nationales et internationales relatives notamment aux sanctions économiques, à la lutte contre le blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme, à la lutte contre la corruption et autres réglementations locales en matière de criminalité financière applicables à ses activités.

En raison du déploiement de ses activités dans plus de 100 pays, le Groupe doit respecter la réglementation en matière de sanctions internationales provenant notamment des Nations Unies, de l'Union Européenne, de la France et de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain. En ce qui concerne plus particulièrement les lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, le Groupe doit respecter les dispositions de la loi Sapin II en France, du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) et d'autres lois locales en la matière telles que le UK Bribery Act.

Toute violation de ces lois et réglementations pourrait exposer le Groupe à des amendes réglementaires, à des pertes financières et à des atteintes à sa réputation qui pourraient avoir un impact direct et significatif sur son activité.

Le Groupe a mis en place un programme de conformité pour atténuer son exposition au risque de non-conformité, qui se traduit notamment par l'établissement d'un plan de contrôle ainsi qu'un dispositif de formation et de sensibilisation des collaborateurs. Par ailleurs, la vigilance concernant le respect des sanctions internationales fait l'objet d'un travail quotidien.

d) Risque lié à la sous-traitance

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque lié à la sous-traitance se matérialise par le risque de rupture de continuité d'activité de défaut de qualité de service, de failles de sécurité en matière de système d'information, les fraudes ou encore le risque de contentieux fournisseur.

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE¹⁹

Le Groupe s'appuie sur un large éventail de prestataires dans le cadre de ses activités. Le recours à la sous-traitance peut avoir des conséquences sur nos performances financières, la relation avec nos clients ou notre réputation. Le risque de sous-traitance couvre à la fois l'externalisation des activités visées par la réglementation, mais également la sous-traitance en dehors du cadre réglementaire auprès des prestataires externes ou internes dans les Centres de services partagés.

GESTION DU RISQUE :

La mise en place de la sous-traitance peut exposer Coface à des risques de plusieurs natures dont :

- la sous performance du service sous-traité au regard des standards définis par le Groupe,

¹⁹ Impact inhérent 2023 important/ Impact résiduel 2023 modéré

- la vulnérabilité dans le processus de sélection, d'évaluation et de gestion d'un prestataire de service,
- la perturbation du dispositif en matière de continuité d'activité,
- la fuite de données confidentielles,
- la fraude d'un fournisseur,
- le risque de blanchiment de capitaux, financement de terrorisme ou de corruption,
- le risque lié au non-respect de la réglementation en matière de sanctions internationales.

En raison de ces enjeux, le recours à l'externalisation de services est circonscrit par des politiques en matière de sélection, de gouvernance et de supervision de la sous-traitance. En outre, un environnement de contrôles permet du Groupe de s'assurer du bon respect des exigences réglementaires applicables à ces externalisations.

En effet, l'externalisation des fonctions et/ou activités opérationnelles importantes ou critiques est strictement encadrée par la réglementation applicable aux sociétés d'assurance depuis l'entrée en vigueur de la réglementation Solvabilité II.

À ce jour, les principales activités importantes ou critiques externalisées par le Groupe concernent l'activité de gestion des investissements financiers et l'hébergement de systèmes informatiques. Certaines prestations d'actuariat sont également externalisées par diverses entités du Groupe.

Il convient de noter que les fonctions clés sont rarement sous-traitées à l'exception du processus « Know Your Customer » (« KYC »), qui a été sous-traité en interne par certaines entités du Groupe.

38.2.6 Risques liés au changement climatique

DESCRIPTIF DU RISQUE :

Le risque climatique se réfère aux dangers potentiels, perturbations ou dommages causés par les variations du climat ou les changements climatiques

IMPACTS POTENTIELS SUR LE GROUPE

Les risques climatiques constituent l'un des axes de la stratégie de Coface compte tenu de sa double matérialité (recouvrant à la fois les risques d'impacts des opérations de Coface sur le climat - traités dans le chapitre 6 du document d'enregistrement universel- et les risques du climat sur les opérations et la rentabilité de l'entreprise). Bien que l'exposition de Coface aux risques liés au changement climatique semble limitée de par son activité d'assureur crédit, le suivi de ces risques fait l'objet d'une vigilance soutenue de la part du Groupe dans un contexte d'intensification des événements climatiques notamment.

GESTION DU RISQUE :

Le risque climatique s'articule autour de deux familles de risques clés :

▮ Le risque physique : mesure la fréquence d'occurrence d'événements climatiques exceptionnels (incendies, inondations, tempête, etc.). Il dépend à la fois de l'exposition du pays à ce type d'événement (mesurée notamment en prenant en compte des projections de long terme des rendements agricoles, de montée des températures dans le pays, de montée des eaux, entre autres) et sa sensibilité, mesurée grâce aux indicateurs de structure géographique, démographique et sociale (comme la part de la population rurale, celle de la population de plus de 65 ans, le taux de pauvreté) et la dépendance à l'étranger pour des biens qui seront plus rares avec le changement climatique (part d'importations dans la consommation totale de biens agricoles, d'eau et d'énergie). La première menace du changement climatique est l'augmentation de la fréquence et de la violence des événements climatiques extrêmes aux conséquences financières massives.

▮ Le risque de transition : face au risque climatique, les investisseurs cherchent à protéger la valeur de long-terme de leurs actifs, en se positionnant comme acteurs de la transition écologique pour contribuer à orienter l'économie vers un modèle bas-carbone. Cela se traduit par une sélection d'entités qui mettent en œuvre une stratégie de décarbonation croissante, en ligne avec les exigences de la transition écologique. Le risque de transition inclut les risques politiques, réglementaires, technologiques, de réputation et les risques liés au sentiment du marché (tel qu'une orientation des consommateurs et des entreprises vers des produits ou services moins dommageables pour le climat).

Dans le cadre de l'exercice ORSA Groupe et Compagnie Française, un test de résistance ou stress-test sur le risque climatique a été renouvelé en 2023 principalement sur le risque de transition qui a permis de s'assurer que l'impact environnemental sur la solvabilité de Coface était peu matériel.

38.3 Solvabilité du Groupe Coface²⁰

Le Groupe mesure sa solidité financière sur la base d'un capital requis (montant des capitaux propres nécessaires à couvrir les risques qu'il gère) selon la réglementation Solvabilité II pour son activité d'assurance et selon la réglementation bancaire pour les sociétés de financement du Groupe. L'évolution du capital requis dépend de nombreux facteurs et paramètres tenant notamment aux évolutions du ratio de sinistralité, aux volumes de souscription, à la volatilité des risques, au cadencement du règlement des sinistres et aux types d'actifs investis au bilan de la Société.

Pour les activités d'assurance, conformément à la réglementation Solvabilité II entrée en vigueur le 1er janvier 2016, le Groupe a procédé au 31 décembre 2023 au calcul du capital de solvabilité requis (SCR) en utilisant son modèle interne partiel, introduite par la directive européenne N 2009/138/CE. Le SCR du Groupe évalue les risques liés à la tarification, à la souscription, au provisionnement, ainsi que les risques de marché et les risques opérationnels. Il prend en compte aussi bien les risques de fréquence que les risques de pointe. Ce calcul est calibré de façon à couvrir le risque de perte correspondant à un quantile à 99,5% à un horizon d'une année. Au 31 décembre 2023, le montant estimé du capital requis pour les deux activités du Groupe s'élève à 1 302 millions d'euros contre 1 199 millions d'euros à fin 2022.

Au 31 décembre 2023, le capital requis pour les activités bancaires du Groupe est estimé à 239 millions d'euros en appliquant un taux de 10,5% et un taux de coussin contra-cyclique spécifique à chaque entité bancaire aux encours pondérés par les risques dits « Risk-Weighted Assets », ou « RWA ». Le Groupe reporte ses exigences de capital requis en approche standard depuis le 31 décembre 2019. Il est rappelé que les régulateurs locaux en Allemagne et en Pologne (seuls pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités d'affacturage) n'imposent pas d'exigences en termes de capitaux propres aux sociétés d'affacturage.

La somme du capital requis pour l'activité d'assurance et du capital requis pour les activités bancaires du Groupe est à comparer avec l'estimation de capital disponible qui s'élève, au 31 décembre 2023, à 2 586 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture du capital requis (rapport entre le capital disponible du Groupe et son capital requis pour l'assurance et les activités bancaires), est estimé à 199%²¹ contre 201% à fin 2022.

Le tableau suivant présente les éléments de calcul du ratio de couverture du capital requis du Groupe :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Capitaux propres totaux	2 053	1 962
- Goodwill et autre actifs incorporels (net des impôts différés)	- 218	- 217
+ Réévaluation des provisions selon la méthode « <i>best estimate</i> » (net des impôts différés)	428	424
+/- Autres ajustements	- 111	- 53
- Distribution de dividendes	- 192	- 226
+ Dette subordonnée (évaluée à la valeur de marché)	626 ²²	515
=Fonds propres disponibles Solvabilité II (A)	2 586	2 404
Capital requis - Assurance (B)	1 063	976
Capital requis - Affacturage ²³ (C)	239	223
Capital requis (D)=(B)+(C)	1 302	1 199
Taux de couverture (E)=(A)/(D)	199%	201%

²⁰ L'information relative à la solvabilité n'est pas auditée.

²¹ Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

²² Montant après écretement de la dette subordonnée non disponible en application de l'article 82 du règlement délégué n°2015/35.

²³ Activité bancaire.